

Prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse

Union de Factoring « UNIFACTOR »

Société Anonyme au capital de 15 000 000 D divisé en 3 000 000 actions
de valeur nominale 5 D entièrement libérées
Registre de Commerce : B134582000
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1004 Tunis

Notation de la société :

Union de Factoring est notée « BB (tun) » à long terme avec perspective d'évolution « Stable », et « B (tun) » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/07/2010

Emprunt obligataire « UNIFACTOR 2010 »

De 10 000 000 D émis par Appel Public à l'Epargne

Durée : 5 ans

Taux d'intérêt : TMM+1% et/ou 5,5% brut l'an

Prix d'émission : 100 Dinars

Remboursement annuel constant à partir de la première année

Notation de l'émission :

La présente émission a reçu la note de « BB (tun) » à long terme avec perspective d'évolution « stable » par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/09/2010.

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Visa 10 - 0729 du 31 DEC. 2010 Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable chargé de l'information

Mr Fathi Bellali

Directeur Administratif et Financier à Union de Factoring

Tél: +216 71 234 000 / Fax : +216 71 233 300 / E-mail : f.bellali@unifactor.com.tn

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération



المستشارون الماليون العرب
Intermédiaire en Bourse

Arab Financial Consultants AFC

4, rue 7036 El Menzah 4 - 1004 Tunis-

Tél : +216 71 754 720 / Fax : +216 71 234 672 / E-mail : afc@afc.fin.tn



December 2010

SOMMAIRE

FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE.....	9
« UNIFACTOR 2010 »	9
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	12
1.1. Responsable du prospectus	12
1.2. Attestation du responsable du prospectus	12
1.3. Responsables du contrôle des comptes.....	12
1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération.....	15
1.5. Responsable de l'information	15
CHAPITRE 2: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION.....	16
2.1. Renseignements relatifs à l'émission.....	16
2.1.1. Décision à l'origine de l'emprunt obligataire	16
2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission	16
2.1.3. Période de souscriptions et de versements	17
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public.....	17
2.1.5. But de l'émission.....	17
2.2. Caractéristiques des titres émis.....	17
2.2.1. Nature, Forme et délivrance des titres	17
2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement.....	17
2.2.3. Date de jouissance en intérêts.....	18
2.2.4. Date de règlement	18
2.2.5. Taux d'intérêt.....	18
2.2.6. Intérêts	18
2.2.7. Amortissement et remboursement	18
2.2.7.1. <i>Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (5,5%)</i>	19
2.2.7.2. <i>Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (5,5%)</i>	20
2.2.7.3. <i>Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable</i>	20
2.2.7.4. <i>Tableau d'amortissement par obligation à taux variable</i>	20
2.2.8. Prix de remboursement	21
2.2.9. Paiement.....	21
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	21
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt	21
2.2.12. Notation	22
2.2.13. Mode de placement.....	31
2.2.14. Organisation de la représentation des porteurs des obligations	31
2.2.15. Fiscalité des titres	31
2.3. Renseignements généraux.....	32
2.3.1. Intermédiaires agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires.....	32
2.3.2. Marché des titres	32
2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM	32
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige.....	32
2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	32
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....	33
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'Union de Factoring.....	33
3.1.1. Dénomination et Siège social	33
3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable.....	33
3.1.3. Date de constitution et durée.....	33
3.1.4. Objet social (Article 5 des statuts)	33
3.1.5. Numéro du registre de commerce.....	33
3.1.6. Exercice social	33
3.1.7. Clauses statutaires particulières	34
3.1.8. Capital social	38
3.1.9. Nationalité	38
3.1.10. Régime fiscal	38
3.1.11. Matricule fiscal.....	38
3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société.....	38
3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	38
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social d'Union de Factoring	38
3.3. Evolution du capital social	38
3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 22/06/2010	39
3.4.1. Structure du capital social au 22/06/2010	39
3.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 22/06/2010.....	39
3.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 22/06/2010.....	40

3.4.4.	Nombre d'actionnaires au 22/06/2010.....	40
3.5.	Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2009	40
3.5.1.	Présentation générale du groupe ATB	40
3.5.1.1.	Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2009	40
3.5.1.2.	Schéma financier du groupe ATB au 31/12/2009.....	43
3.5.1.3.	Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2009	44
3.5.1.4.	Evènement Récents modifiant le Schéma financier du groupe ATB durant l'exercice 2010.....	44
3.5.1.5.	Chiffres clés des sociétés du groupe ATB au 31/12/2009	47
3.5.1.6.	Engagements financiers des sociétés du groupe ATB au 31/12/2009	48
3.5.1.7.	Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe	49
3.5.2.	Relations de la société Union de Factoring avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2009	49
3.5.2.1.	Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe ATB.....	49
3.5.2.2.	Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe ATB	49
3.5.2.3.	Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe ATB	50
3.5.2.4.	Les dividendes et autres rémunérations encaissés par UNIFACTOR et distribués par les sociétés du groupe ATB.....	50
3.5.2.5.	Les dividendes et autres rémunérations distribués par UNIFACTOR et encaissés par les sociétés du groupe ATB.....	50
3.5.2.6.	Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB	50
3.5.3.	Relations commerciales entre UNIFACTOR et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2009	51
3.5.3.1.	Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe	51
3.5.3.2.	Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe 51	
3.5.3.3.	Prestations de services reçues ou données.....	51
3.5.3.4.	Contrats de gestion	51
3.5.3.5.	Contrats de location	51
3.5.3.6.	Fonds gérés	51
3.6.	Relations de la société UNIFACTOR avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe ATB au 31/12/2009	51
3.6.1.	Informations sur les engagements.....	51
3.6.2.	Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues.....	52
3.6.3.	Transferts de ressources	52
3.6.4.	Dividendes et autres rémunérations distribués par la société UNIFACTOR et encaissés par les autres parties liées.....	52
3.6.5.	Relations commerciales :	52
3.6.6.	Prestations de services reçues ou données.....	52
3.6.7.	Engagement des dirigeants par rapport à la société UNIFACTOR : Néant.....	52
3.7.	Les dividendes	52
3.8.	Marché des titres de l'émetteur	52
CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION		54
4.1.	Présentation générale de la société et de son secteur	54
4.2.	Description de l'activité de la société au 31/12/2009.....	55
4.2.1.	Situation d'Union de Factoring par rapport au secteur au 31 décembre comparés	55
4.2.2.	Activité d'Union de Factoring au 31 décembre comparés	56
4.2.2.1.	Les contrats.....	56
4.2.2.2.	Nombre et volume des contrats	56
4.2.2.3.	Répartition sectorielle du volume des contrats actifs.....	57
4.2.3.	Les engagements	57
4.2.3.1.	Définition	57
4.2.3.2.	Evolution des engagements	57
4.2.3.3.	Répartition sectorielle des engagements	58
4.2.4.	Les remises	58
4.2.4.1.	Définition	58
4.2.4.2.	Evolution des remises.....	58
4.2.4.3.	Répartition sectorielle des remises.....	58
4.2.5.	Les encours de financement	59
4.2.5.1.	Définition	59
4.2.5.2.	Evolution des encours	59
4.2.6.	Le financement et le décaissement	60
4.2.6.1.	Définition	60
4.2.7.	Le recouvrement.....	60
4.2.7.1.	La récupération des moyens de règlement	60
4.2.7.2.	Les encaissements.....	61
4.2.7.3.	La gestion des impayés	61
4.2.8.	Le portefeuille.....	61
4.2.9.	La trésorerie.....	64
4.2.10.	Les produits	64
4.2.11.	Les charges	65
4.2.12.	Le résultat.....	65
4.3.	Activité de la société au 30/06/2010 comparés.....	66
4.3.1.	Les contrats	66
4.3.1.1.	Nombre et volume des contrats	66
4.3.1.2.	Répartition sectorielle des contrats actifs	66
4.3.2.	Les engagements	66
4.3.2.1.	Evolution des engagements	66

4.3.2.2.	Répartition sectorielle des engagements	66
4.3.3.	Les remises.....	66
4.3.3.1.	Evolution des remises.....	66
4.3.3.2.	Répartition sectorielle des remises au 30/06/2010.....	67
4.3.4.	Les encours de financement.....	67
4.3.5.	Le financement et le décaissement.....	67
4.3.6.	Le recouvrement.....	67
4.3.6.1.	Récupération des moyens de règlement.....	67
4.3.6.2.	Les encaissements.....	67
4.3.6.3.	Les factures non réglées.....	68
4.3.6.4.	Les incidents de paiement.....	68
4.3.7.	Analyse du portefeuille.....	68
4.3.7.1.	Classification.....	68
4.3.8.	Les produits.....	69
4.3.9.	Les charges.....	70
4.3.9.1.	Les charges financières nettes.....	70
4.3.9.2.	Les charges de fonctionnement.....	70
4.3.10.	Le résultat.....	70
4.3.11.	Les indicateurs trimestriels d'activité.....	70
4.4.	Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la société.....	71
4.5.	Dépendance de l'émetteur.....	71
4.6.	Litige ou arbitrage en cours ou passé.....	72
4.7.	Organisation de la société.....	72
4.7.1.	Gouvernance et contrôle interne.....	72
4.7.2.	Système d'information.....	74
4.8.	Politique sociale et effectif de la société.....	74
4.9.	Politique d'investissement.....	75
CHAPITRE 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS.....		76
5.1.	Patrimoine de la société au 31/12/2009.....	76
5.1.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2009.....	76
5.1.2.	Immobilisations financières au 31/12/2009.....	76
5.2.	Patrimoine de la société au 30/06/2010.....	76
5.2.1.	Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2010.....	76
5.2.2.	Immobilisations financières au 30/06/2010.....	77
5.3.	Etats financiers comparés au 31 Décembre.....	78
5.3.1.	Bilans comparés au 31 décembre.....	80
5.3.2.	Etats de résultats comparés au 31 décembre.....	81
5.3.3.	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	82
5.3.4.	Notes aux états financiers au 31/12/2009.....	83
5.3.5.	Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2009.....	99
5.3.6.	Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2009.....	102
5.3.7.	Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009.....	104
5.4.	Etat des engagements financiers au 31/12/2009.....	108
5.5.	Encours des crédits contractés par Union de Factoring au 31/12/2009.....	109
5.5.1.	Encours des emprunts obligataires émis par Union de Factoring au 31/12/2009.....	109
5.5.2.	Les crédits à moyen terme.....	109
5.5.3.	Les crédits à court terme.....	110
5.6.	Structure des souscripteurs par catégorie aux emprunts obligataires « UNIFACTOR 2005/1 », « UNIFACTOR 2006 » et « UNIFACTOR 2008 » 111	
5.7.	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre.....	112
5.8.	Tableau des mouvements des capitaux propres.....	113
5.9.	Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	114
5.10.	Evolution des produits nets d'affacturage et des résultats d'exploitation.....	114
5.11.	Evolution des bénéfices nets.....	114
5.12.	Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	115
5.13.	Evolution de la structure financière au 31 décembre comparés.....	115
5.14.	. Indicateurs de gestion et indicateurs propres au secteur de factoring au 31 décembre comparés.....	116
5.15.	Ratios.....	117
5.16.	Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2010.....	118
5.16.1.	Bilan arrêté au 30 juin 2010.....	118
5.16.2.	Etat de résultat arrêté au 30 juin 2010.....	119
5.16.3.	Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2010.....	120
5.16.4.	Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010.....	121

5.16.5.	Notes rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010	135
5.16.6.	Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010	138

CHAPITRE 6- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES139

6.1.	Conseil d'administration	139
6.1.1.	Membres des organes d'administration	139
6.1.2.	Fonction des membres des organes d'administration et de direction dans la société	139
6.1.3.	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	140
6.1.4.	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés.....	140
6.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent	140
6.2.	Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2009.....	140
6.2.1.	Rémunération et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2009.....	140
6.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2009.....	141
6.3.	Contrôle.....	141
6.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	141

CHAPITRE 7- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR142

7.1.	Evolution récente et orientations	142
7.1.1.	Evolution récente	142
7.1.2.	Les Orientations	143
7.1.2.1.	La Relance commerciale	143
7.1.2.2.	La mise à niveau managériale	143
7.1.2.3.	Les Fondamentaux	143
7.2.	Perspectives d'avenir	144
7.2.1.	Hypothèses de prévision retenues.....	144
7.2.1.1.	Le volume d'affaires	144
7.2.1.2.	Le financement	144
7.2.1.3.	Le recouvrement	144
7.2.1.4.	Les ressources	145
7.2.1.5.	Les produits	147
7.2.1.6.	Les charges financières	147
7.2.1.7.	Les charges opératoires.....	147
7.2.1.8.	Les investissements	147
7.2.1.9.	L'impôt sur les sociétés.....	148
7.2.1.10.	Distribution des dividendes	148
7.2.2.	Projection financière.....	149
7.2.2.1.	Les produits	149
7.2.2.2.	Les charges financières	150
7.2.2.3.	Le produit net d'affacturage	152
7.2.2.4.	Les provisions sur les créances classées.....	152
7.2.2.5.	Les Frais généraux.....	153
7.2.2.6.	Les résultats d'exploitation	154
7.2.2.7.	Impôts sur les sociétés.....	154
7.3.	Les états financiers prévisionnels 2010 - 2014.....	155
7.3.1.	Bilans prévisionnels.....	155
7.3.2.	Etats de résultats prévisionnels	156
7.3.3.	Etats de flux de trésorerie prévisionnels.....	157
7.3.4.	Cash-flow prévisionnels	158
7.3.5.	Indicateurs de gestion et indicateurs propres aux sociétés de factoring	158
7.3.6.	Ratios prévisionnels	159
7.3.7.	Avis des Commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2010 à 2014	160

Bulletins de souscription.....161

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Créée en avril 2000 par trois banques de la place à savoir la BNA, l'ATB et Amen Banque, la société Union de Factoring est un établissement de crédit régi par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle exerce l'activité d'affacturage qui est définie comme étant une opération financière par laquelle et dans le cadre d'une convention, un organisme spécialisé acquiert les créances d'une entreprise et en assure la gestion, le financement et la garantie.

Etant donné que la technique du Factoring¹ consiste en un transfert de créances commerciales de leur titulaire à un factor, l'activité d'Union de Factoring a pour objet de:

1- Garantir Les risques clients² de ses adhérents³ : Par la mise en place d'une politique de risques clients adéquate qui consiste en :

- La surveillance régulière de la solvabilité des tirés.
- La garantie d'encours de crédit.
- Le règlement des impayés dans le cadre de l'encours garanti.

2- Financer les créances commerciales à court terme : Pour tout ou une partie des créances de ses adhérents, en fonction de leurs besoins, en se substituant à leurs clients moyennant des commissions et des frais financiers qui constituent ses produits.

3- Tenir la gestion du compte client de ses adhérents : L'encaissement des créances, le suivi des règlements et le respect de leurs délais et bien évidemment le recouvrement des impayés.

Mis à part ces trois services, Union de Factoring pratique tous types d'opérations liées ou dérivées du factoring.

Initialement son capital social était de 6.000.000 D divisé en 1.200.000 actions de nominal de 5D.

Il a été augmenté successivement de 4.000.000 D par émission de 800.000 actions de nominal de 5D suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 novembre 2006 et de 5.000.000 D par émission de 1.000.000 actions de nominal de 5D suite à la décision de l'AGE tenue le 12 mars 2010. Ainsi son capital actuel s'élève 15.000.000 D divisé en 3.000.000 actions de nominal de 5D.

Le secteur de factoring en Tunisie est composé de deux sociétés, à savoir Union de Factoring et Tunisie Factoring. L'activité de Factoring est exercée, également, par un département de Factoring au sein de la société Ettijari Leasing.

Le secteur du factoring a poursuivi sa contribution au financement et à la gestion des créances commerciales à un rythme légèrement plus soutenu, comme en témoigne l'augmentation du volume des factures achetées de 10,4% en 2008 contre 8,5% en 2007 pour totaliser 451,1 MD à la fin de 2008 dont 83,2% au titre de l'activité domestique.⁴ A fin 2009, le secteur du factoring a enregistré une évolution de 7,6% pour porter le volume des factures achetées à 485,3 MD.

S'agissant du nombre des adhérents à ce mode de financement, il est passé de 464 adhérents pour 22.852 acheteurs en 2007 à 511 adhérents pour 24.156 acheteurs en 2008⁵ et à 615 adhérents pour 29.591 acheteurs en 2009.

En 2009, et au niveau du volume des factures achetées, la société Union de Factoring a connu une évolution plus importante que celle du marché pour atteindre 8,1% passant de 151,08 MD en 2008 à 163,32 MD en 2009.

La part de marché détenue par Union de Factoring est passée de 36,4% en 2007 à 33,5% en 2008 et à 33,7% en 2009.

Soucieuse de répondre au mieux aux attentes de sa clientèle actuelle, Union de Factoring dispose, outre son siège social à Tunis, d'une agence à Sfax et une agence à Sousse.

¹ Factoring ou Affacturage : Technique de gestion financière par laquelle une société financière (le Factor) gère, dans le cadre d'un contrat, le poste clients d'une entreprise en achetant ses factures, en recouvrant ses créances et en garantissant les créances sur ses débiteurs (Tirés). Cette technique permet aux entreprises d'améliorer leur trésorerie et de réduire leurs frais de gestion des comptes clients. Ce service est rémunéré par une commission sur le montant des factures

C'est l'ensemble des 3 services proposés par un « factor » aux entreprises, permettant d'externaliser la gestion de leur poste Clients : Financement, gestion des factures avec leur recouvrement et garantie contre l'insolvabilité du tiré.

² Client : Client de l'entreprise (l'Adhèrent) ayant conclu un contrat d'affacturage.

Le débiteur ou tiré est l'entreprise cliente qui doit de l'argent à son fournisseur (Adhèrent). Le débiteur peut obtenir de son fournisseur des délais de paiement de 30 jours, 60 jours, 90 jours ou plus. C'est pendant cette période que le débiteur peut représenter un risque pour le fournisseur.

³ Adhèrent : Entreprise ayant conclu un contrat d'affacturage avec une Société d'Affacturage.

⁴ Banque Centrale de Tunisie « Rapport Annuel 2008 »

⁵ Association Professionnelle Tunisienne des Banques & Etablissements Financiers « Rapport Annuel 2008 »

En outre et afin de développer son activité à l'échelle internationale, Union de Factoring a adhéré depuis 2001 à la chaîne « FCI » (Factor Chain International) dont le siège est à Amsterdam. Le choix d'adhérer à cette chaîne était fondé sur la bonne réputation et le sérieux des membres de cette institution et surtout sa représentativité dans le monde entier (160 Sociétés d'affacturage de 55 pays sont des adhérents de la FCI).

Les chiffres réalisés en 2007, 2008 et 2009 se résument dans le tableau suivant :

	<i>(En MD)</i>		
	2007	2008	2009
Volume des factures achetées	148,63	151,08	163,32
Produit net d'affacturage	3,76	3,67	3,66
Résultat net de l'exercice (avant modif comptables)	-2,87	-2,84	1,37
Ratio des créances classées	22,79%	28,51%	20,18%
Ratio de couverture	68,20%	82,80%	83,86%

Les différentes politiques adoptées par Union de Factoring lui ont permis de réaliser une progression du volume des factures achetées de 8,1% en 2009 par rapport à 2008, qui est supérieure à celle enregistrée par le secteur pour la même période (7,6%).

Après deux exercices déficitaires (2007 et 2008) dûs aux efforts de provisionnement et d'assainissement de son portefeuille, la société Union de factoring a renoué avec les résultats positifs en enregistrant un résultat de 1,37 MD à fin 2009.

Union de Factoring se finance principalement par des lignes de crédit à court terme « revolving » octroyées par les trois banques partenaires (BNA - ATB - AB). Dans un souci de diversifier ses ressources et pour améliorer son ratio de liquidité, elle a décidé la levée de capitaux sur le marché financier à travers le lancement d'emprunts obligataires. Le premier emprunt a été lancé en 2005 pour un montant de 20.000.000 D assorti de la garantie de la BNA, l'ATB et l'Amen Bank. Ensuite un deuxième emprunt a été lancé en 2006 pour un montant de 10.000.000 D. Le troisième emprunt a porté sur un montant de 10.000.000 D et a été émis en 2008. Le présent emprunt s'inscrit dans le cadre traditionnel de financement de ses activités.

Par ailleurs, Union de Factoring relève du périmètre de consolidation de l'ATB. En effet, au 31/12/2009, l'ATB détient 6,67% du capital d'Union de Factoring. L'ATL dont l'ATB est actionnaire à hauteur de 27,76% détient 10% de ce capital et l'ATI dont l'ATB est actionnaire à hauteur de 30,11% détient 3,47% du capital d'Union de Factoring.

Union de Factoring a conclu le 14/03/2005 un contrat avec Fitch North Africa pour la notation de la société et de ses émissions.

Fitch North Africa a attribué, en date du 20 juillet 2010 à Union de Factoring, sur l'échelle nationale, les notes suivantes :

- Note long terme : BB (tun)
- Note court terme : B (tun)
- Perspective : Stable

Les notes nationales attribuées par Fitch North Africa à Union de Factoring reflètent une qualité d'actifs qui, bien qu'en amélioration, reste faible, et une liquidité tendue. Elles tiennent également compte de l'amélioration de sa capitalisation et de sa rentabilité.

Après un exercice 2008 difficile enregistrant une perte importante dûe à la comptabilisation de larges provisions pour créances classées, la rentabilité d'Unifactor a rebondi en 2009 ; tendance qui s'est poursuivie au premier semestre 2010.

L'augmentation de capital de 5 MD réalisée en 2010 a permis à Unifactor de compenser les 5,7 MD de pertes cumulées jusqu'à fin 2009 et d'afficher un ratio Tier 1 de 23,17% à fin juin 2010 ; Fitch juge ce ratio juste suffisant au vu de la faible qualité d'actifs de la société. Une nouvelle augmentation de capital du même montant est prévue d'ici fin 2012.

La direction en place depuis mai 2009 a introduit de nouvelles procédures d'évaluation et de suivi du risque de crédit afin de s'attaquer aux problèmes de qualité d'actifs.

Cependant les indicateurs de risque de crédit, bien qu'en amélioration, demeurent faibles à fin juin 2010 en raison du stock d'anciennes créances classées. En dépit d'un net effort de recouvrement, le taux de créances

classées atteignait 18,6% à fin juin 2010 et les créances classées nettes de provisions représentaient 17% des fonds propres. La concentration des risques par adhérent reste élevée mais ce risque est atténué par une certaine division des risques par acheteur.

Unifactor a une liquidité serrée mais peut, selon Fitch, compter sur le soutien potentiel de ses actionnaires bancaires.

Les notes d'Union de Factoring ont une perspective d'évolution stable. Le perfectionnement des méthodes de gestion du risque de crédit, la réduction du taux de créances classées et l'amélioration de la liquidité pourraient motiver un relèvement des notes. La prise de contrôle par un actionnaire institutionnel de qualité pourrait aussi être un facteur d'amélioration de celles-ci.

Inversement, toute diminution significative de son ratio de solvabilité ou une forte augmentation de son taux de créances classées pourraient induire une baisse des notes.

FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE « UNIFACTOR 2010 »

L'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2010 » est émis pour un montant de 10.000.000 de Dinars divisé en 100.000 obligations de 100 D de nominal. Les obligations de cet emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur : taux fixe à 5,5 % ou taux variable TMM+1%.

Dénomination de l'emprunt	:	UNIFACTOR 2010
Montant	:	Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 10.000.000 de Dinars, divisé en 100.000 obligations.
Nominal	:	100 D par obligation
Forme des obligations	:	Les obligations sont toutes nominatives
Prix d'émission	:	100 D par obligation payables intégralement à la souscription
Prix de remboursement	:	100 D par obligation
Date de jouissance en intérêt	:	<p>Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de sa date effective de souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 4 février 2011 seront décomptés et payés à cette dernière date.</p> <p>La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au 4 février 2011 soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.</p>
Taux d'intérêt	:	Variable : TMM+1% et/ou, Fixe : 5,5% brut l'an, au choix du souscripteur.
Marge actuarielle (Souscription à taux variable)	:	1% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)	:	5,5% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
Durée Totale	:	Les obligations « UNIFACTOR 2010 » sont émises pour une durée de 5 ans.
Durée de vie moyenne	:	3 ans pour l'emprunt « UNIFACTOR 2010 ».
Duration (souscription à taux fixe)	:	<p>La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.</p> <p>La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de</p>

	laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts. La durée pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,799 années.
Amortissement et remboursement	et : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 D par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 4 février 2016 .
Période de souscriptions et de versements	et : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 18 janvier 2011 auprès des intermédiaires en Bourse: l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS (AFC), sis 4, Rue 7036 El Menzah IV, la BNA CAPITAUX, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et l'AMEN INVEST, 9, Rue du Lac NEUCHATEL, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.
Clôture des souscriptions	: Les souscriptions seront clôturées sans préavis au plus tard le 4 février 2011 . Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 14 février 2011 tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 14 février 2011 , le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.
Paiement	: Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 4 février de chaque année. Le premier remboursement du capital et le premier paiement des intérêts auront lieu le 4 février 2012 . Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.
Fiscalité des titres	: Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
Notation	: L'agence de notation Fitch North Africa a attribué en date du 20/09/2010 la note « BB (tun) » avec perspective d'évolution « stable » à l'emprunt « UNIFACTOR 2010 »
Intermédiaires agréés mandatés par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires	: L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « UNIFACTOR 2010 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'AFC, intermédiaire en bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.
Cotation en bourse	: La Société UNION DE FACTORING s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « UNIFACTOR 2010 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Prise en charge par la STICODEVAM	: L'Union de Factoring s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « UNIFACTOR 2010 » à entreprendre les démarches

nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du prospectus

Monsieur Imededdine CHERIF, Président Directeur Général de la Société Union de Factoring.

1.2. Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

UNION DE FACTORING
Le Président Directeur Général
Imeddine CHERIF



1.3. Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 :

- Cabinet M.S Louzir, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR.
Adresse : Immeuble SOLARIS - Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac.
- F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.
Adresse : Les jardins du lac PB n°317, publiposte rue lac echkel 1053, Les Berges du Lac.

Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2010:

- Cabinet M.S Louzir, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR.
Adresse : Immeuble SOLARIS - Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac.
- F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.
Adresse : Les jardins du lac PB n°317, publiposte rue lac echkel 1053, Les Berges du Lac.

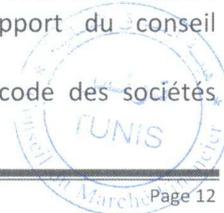
OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet M.S.Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et par la société F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers de la société UNION DE FACTORING arrêtés au 31 décembre 2007 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations et de la situation financière de la société et des résultats de ces opérations clos à la même date.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice. Nous n'avons pas d'observations à formuler quant au respect des articles 12 à 16 du code des sociétés commerciales.



Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006 ».

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet M.S.Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et par la société F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante:

«Aux termes de nos travaux, nous exprimons la réserve suivante :

- La revue des garanties de la société nous a permis de relever l'existence d'expertises contradictoires pour certains biens hypothéqués ou nantis au profit de la société. Par prudence la société a pris en compte la valeur inférieure des expertises effectuées.

La fiabilité des rapports d'expertise des autres biens pris en hypothèque est ainsi remise en cause, conduisant la société à procéder à des décotes forfaitaires se basant sur des prix estimatifs du marché.

De ce fait nous ne pouvons nous exprimer sur la valeur des garanties d'UNIFACTOR et ce jusqu'à la revue complète de leurs rapports d'expertise.

A notre avis, et sous réserve du point exposé ci-dessus, les états financiers de la société UNION DE FACTORING arrêtés au 31 décembre 2008 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations et de la situation financière de la société et des résultats de ces opérations clos à la même date.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de notre rapport sur l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Dans ce rapport nous avons formulé des observations sur le système d'information en place et avons recommandé l'adaptation des logiciels informatiques utilisés aux spécificités de l'UNION DE FACTORING et plus particulièrement à son statut juridique.

Ce rapport remis à votre direction et dont les conclusions les plus significatives ont été présentées à votre conseil d'administration du 3 avril 2009 présente des défaillances

L'élargissement de nos échantillons de travail suite à ces défaillances nous a permis de proposer des corrections qui ont été prises en considération lors de l'établissement des états financiers définitifs.

Révélation de faits délictueux :

En date du 10 novembre 2008, nous avons conformément à l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales révélé au Procureur de la République une infraction portée à notre connaissance par Maîtres Sami Bousarsar et Hatem Ben Othmen commise par Akram MAAZAoui un des clients de l'UNION DE FACTORING.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006 ».

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet M.S.Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et par la société F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Union de Factoring au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de notre rapport sur l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Dans ce rapport nous avons formulé des observations sur le système d'information en place et avons recommandé l'adaptation des logiciels informatiques utilisés aux spécificités de l'UNION DE FACTORING et plus particulièrement à son statut juridique.

Le rapport remis à votre direction présente des défaillances.

L'élargissement de nos échantillons de travail suite à ces défaillances nous a permis de proposer des corrections qui ont été prises en considération lors de l'établissement des états financiers définitifs.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006 ».

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2010

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2010 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet M.S.Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et par la société F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes déclarent :

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels d'Union de Factoring couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus d'émission en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Les commissaires aux comptes

Deloitte.

Cabinet M.S. Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Monsieur Mohamed LOUZIR

CABINET MS LOUZIR,

Immeuble SOLARIS 4ème étage Appt 1 & 2
1053 Les Berges du Lac
Tél: 71.862.430 - 71.862.430
Fax: 71.862.437
MF: 587570N/A/M/000

KPMG

F.M.B.Z - KPMG

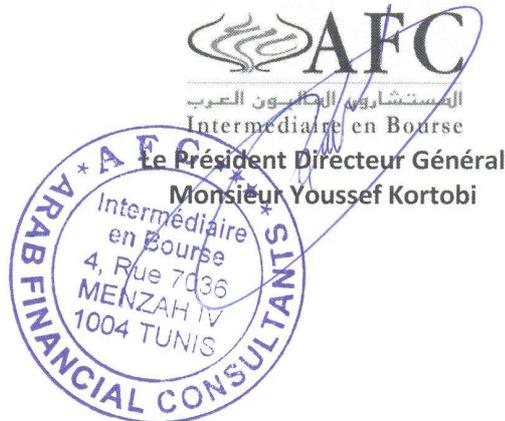
TUNISIE

Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
LAC II TUNIS
B.P.N°: 317. PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ECHHEL - 1053 TUNIS
M.F.: 810663 T/A/M/000
R.C.: 0119002002

1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus ».



1.5. Responsable de l'information

Monsieur Fathi BELLALI, Directeur Administratif & Financier à la Société Union de Factoring.

Tél : 71 234 000 – Fax : 71 233 300 – E-mail : f.bellali@unifactor.com.tn

La notice légale est publiée au JORT N° 3 du 06/01/2011

Conseil du Marché Financier
Visa n° 10 - 0729 du 3.1 DEC. 2010
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Mohamed Ferid EL KOBBI



CHAPITRE 2: RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'emprunt obligataire

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Union de Factoring tenue le 22 Juin 2004 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires, pour un montant total de 50 MD et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, l'émission d'une première tranche de 20 MD a été décidée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 29/09/2004 et réalisée en 2005. La deuxième tranche de 10 MD, a été décidée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 08/08/2006 et émise en novembre 2006. La troisième tranche qui porte sur 10 MD, a été décidée par le Conseil d'Administration du 27/10/2007 et émise en mars 2008. La quatrième tranche, objet de la présente émission qui porte sur un montant de 10 MD a été décidée par le Conseil d'Administration du 19/02/2010 qui a donné pouvoirs à la Direction Générale pour fixer les conditions de cet emprunt.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 10.000.000 D divisé en 100.000 obligations de nominal 100 D.

Produit brut et produit net de l'emprunt :

Le produit brut de l'emprunt est de 10.000.000 D. Les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 65 000 D hors taxes, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 5 750 D, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 7 000 D hors taxes, les frais de la STICODEVAM sur la durée de vie de l'emprunt s'élèvent à 13 631D* hors taxes, les frais divers s'élèvent à 1 500 D; soit un total des frais approximatifs de 92 881 D et un produit net de l'emprunt de 9 907 119 D.

(en D)

	Produit Global	Produit par obligation
Produit Brut	10 000 000,000	100,000
Frais Globaux**	92 881,000	0,929
Produit Net	9 907 119,000	99,071

**ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit aux taux variable et fixe de manière égalitaire.*

***Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.*

- 2.1.3. Période de souscriptions et de versements** Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **18 janvier 2011** auprès des intermédiaires en Bourse l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS (AFC), sis 4, Rue 7036 El Menzah IV, la BNA CAPITAUX, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac 1053 Tunis, et l'AMEN INVEST sis 9, rue du Lac NEUCHATEL, Les Berges du Lac 1053 Tunis.
Les souscriptions seront clôturées sans préavis au plus tard le **4 février 2011**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **14 février 2011** tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au **14 février 2011**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.
Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.
- 2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public** Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **18 janvier 2011** auprès des intermédiaires en Bourse l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS (AFC), sis 4, Rue 7036 El Menzah IV, la BNA CAPITAUX, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded Les Berges du Lac 1053 Tunis et l'AMEN INVEST sis 9, rue du Lac NEUCHATEL, Les Berges du Lac 1053 Tunis.
- 2.1.5. But de l'émission** Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société : substituer les concours bancaires actuels à court terme par des ressources de financement à moyen terme.
- 2.2. Caractéristiques des titres émis**
- 2.2.1. Nature, Forme et délivrance des titres**
- Dénomination de l'emprunt:** «UNIFACTOR 2010 ».
- Nature des titres :** Titres de créance.
- Forme des obligations:** Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- Catégorie des titres :** ordinaire.
- Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1 Sous Titre 5, Chapitre 3 : des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres (AFC, intermédiaire en bourse).
- 2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement** Les obligations seront émises au pair, soit 100 D par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **4 février 2011** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au **4 février 2011** soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.
- Taux fixe : 5,5% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **4 février** de chaque année, la dernière échéance est prévue pour le **4 février 2016**.

Le montant global des intérêts serait de 1 650 000 D si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM + 1%), le montant des intérêts s'élèverait à 1 612 250D (en considérant un taux nominal de 5,3742% calculé sur la base de la moyenne du TMM du mois de décembre 2009 au mois de novembre 2010, à titre indicatif).

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 D par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **4 février 2016**.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt à souscrire à taux variable. Le taux d'intérêt variable à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 1% (soit la moyenne des TMM + 1%). Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de décembre 2009 au mois de novembre 2010) soit 4,3742% majorée d'une marge de 1% soit 5,3742%. Ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	: 100 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation	: 100 D
Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse	: 4 février 2011
Date du premier remboursement en capital	: 4 février 2012
Date du premier paiement des intérêts	: 4 février 2012
Date de la dernière échéance	: 4 février 2016
Type d'amortissement	: Annuel constant par un cinquième de la valeur nominale correspondant à 20 D par obligation
Taux d'intérêt nominal	: Fixe : 5,5% brut l'an, et/ou : Variable (TMM+1%) : 5,3742% c'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois, à savoir du mois de décembre 2009 au mois de novembre 2010, majorée de 1% (à titre indicatif).

Evolution du TMM durant les dix dernières années :

(En %)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Janvier	5,8750	5,9375	5,9375	5,9063	5,0000	5,0000	5,0000	5,2700	5,2700	4,7000	4,0700
Février	5,8750	6,0000	5,9375	5,8750	5,0000	5,0000	5,0000	5,2500	5,3100	4,4700	4,0800
Mars	5,8750	6,0000	5,9375	5,8125	5,0000	5,0000	5,0000	5,3600	5,2300	4,2600	4,2300
Avril	5,8750	6,2500	5,9375	5,5000	5,0000	5,0000	5,0000	5,2400	5,2200	4,3000	4,1200
Mai	5,8750	5,9375	5,9375	5,5000	5,0000	5,0000	5,0000	5,2600	5,2200	4,2300	4,3600
Juin	5,8750	6,0000	5,9375	5,3125	5,0000	5,0000	5,0000	5,2300	5,1900	4,2500	4,3800
Juillet	5,8750	6,0625	5,9688	5,0000	5,0000	5,0000	5,0400*	5,2300	5,1900	4,3300	4,5200
Août	5,8750	6,0625	5,9688	5,0000	5,0000	5,0000	5,0100	5,1800	5,2300	4,1800	4,6100
Septembre	5,8750	6,0625	5,9063	5,0000	5,0000	5,0000	5,0000	5,1900	5,1700	4,2400	4,5200
Octobre	5,8750	6,0000	5,9063	5,0000	5,0000	5,0000	5,2200	5,2500	5,2700	4,2200	4,6200
Novembre	5,8750	5,9375	5,9063	5,0000	5,0000	5,0000	5,2600	5,2000	5,1700	4,2900	4,8000
Décembre	5,8750	5,9375	5,9063	5,0000	5,0000	5,0000	5,3300	5,2600	5,1900	4,1800	

*Le TMM qui était arrondi au 1/32 de point de pourcentage le plus proche devient arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Source : BCT

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

2.2.7.1. Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (5,5%)

(En D)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt Brut	Annuité
2010	10 000 000		10 000 000		
2011		2 000 000	8 000 000	550 000	2 550 000
2012		2 000 000	6 000 000	440 000	2 440 000
2013		2 000 000	4 000 000	330 000	2 330 000
2014		2 000 000	2 000 000	220 000	2 220 000
2015		2 000 000	0	110 000	2 110 000
Total		10 000 000		1 650 000	11 650 000

2.2.7.2. Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (5,5%)

(En D)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt Brut	Annuité
2010	100,000		100,000		
2011		20,000	80,000	5,500	25,500
2012		20,000	60,000	4,400	24,400
2013		20,000	40,000	3,300	23,300
2014		20,000	20,000	2,200	22,200
2015		20,000	0,000	1,100	21,100
Total		100,000		16,500	116,500

2.2.7.3. Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable

T = 5,3742% (à titre indicatif)

(En D)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt Brut	Annuité
2010	10 000 000		10 000 000		
2011		2 000 000	8 000 000	537 417	2 537 417
2012		2 000 000	6 000 000	429 933	2 429 933
2013		2 000 000	4 000 000	322 450	2 322 450
2014		2 000 000	2 000 000	214 967	2 214 967
2015		2 000 000	0	107 483	2 107 483
Total		10 000 000		1 612 250	11 612 250

2.2.7.4. Tableau d'amortissement par obligation à taux variable

T = 5,3742% (à titre indicatif)

(En D)

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt Brut	Annuité
2010	100,000		100,000		
2011		20,000	80,000	5,374	25,374
2012		20,000	60,000	4,299	24,299
2013		20,000	40,000	3,225	23,225
2014		20,000	20,000	2,150	22,150
2015		20,000	0,000	1,075	21,075
Total		100,000		16,123	116,123

- 2.2.8. Prix de remboursement** Le prix de remboursement est de 100 D par obligation.
- 2.2.9. Paiement** Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **4 février** de chaque année. Le premier remboursement du capital et le premier paiement des intérêts auront lieu le **4 février 2012**.
Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.
- 2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle**
- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**
Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,5% l'an pour le présent emprunt.
 - **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**
La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2010 qui est égale à 4,3742%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,3742%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- 2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt**
- **Durée Totale**
Les obligations « UNIFACTOR 2010 » sont émises pour une durée de 5 ans.
 - **Durée de vie moyenne**
La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de 3 ans pour l'emprunt « UNIFACTOR 2010 ».
 - **Duration (souscription à taux fixe)**
La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.
La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.
La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{i=1}^n i \times \frac{F_i}{(1+t)^i}}{\sum_{i=1}^n \frac{F_i}{(1+t)^i}}$$
- Avec :
- n est le nombre de périodes
 - F_i est le flux de la période i
 - t est le taux d'intérêt par période.
- La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,799 années.

2.2.12. Notation

Notation de l'émission :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 20/09/2010 sur l'échelle nationale la note « BB (tun) » à long terme avec perspective d'évolution « stable » à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2010 ».

La note à long terme « BB » correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières.

L'Union de Factoring s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Notation de la société :

Le 20 juillet 2010, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Union de Factoring sur son échelle de notation nationale comme suit :

- Note à long terme : BB (tun)
- Note à court terme : B (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

Les notes nationales attribuées à Union de Factoring reflètent une qualité d'actifs qui, bien qu'en amélioration, reste faible, et une liquidité tendue. Elles tiennent également compte de l'amélioration de la capitalisation de la société et de sa rentabilité.

La note à long terme « BB » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières.

La note à court terme « B » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

COPIE

LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings, a attribué à l'émission suivante de la société Union de Factoring (UNIFACTOR) la note «**BB(tun)**» avec perspective d'évolution «Stable ».

Emetteur	: Union de Factoring (UNIFACTOR)
Désignation de l'émission	: Emprunt obligataire « UNIFACTOR 2010 »
Montant	: 10.000.000 de dinars tunisiens
Prix d'émission unitaire	: 100,000 dinars tunisiens
Taux nominal	: TMM+1% et/ou 5,5% brut l'an
Durée	: 5 ans
Amortissement	: annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société UNIFACTOR à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de cet emprunt et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société UNIFACTOR et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 20 septembre 2010



Ikbel BEDOUI
Directeur Général
Fitch North Africa

LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Union de Factoring (UNIFACTOR) sur son échelle de notation nationale, comme suit :

- Note à long terme : **BB(tun)**
- Note à court terme : **B(tun)**
- Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société Union de Factoring (UNIFACTOR) à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par UNIFACTOR et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 20 juillet 2010


Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa



Notes

Notes Nationales	
Long terme	BB(tun)
Court terme	B(tun)

Risque Souverain	
NDE LT en monnaie étrangère	BBB
NDE LT en monnaie locale	A-
Note de plafond souverain	BBB+

Perspective

Note Nationale Long Terme	Stable
NDE LT en monnaie étrangère du souverain	Stable
NDF LT en monnaie locale du souverain	Stable

Données Financières

Union de Factoring		
	30 juin 10	31 déc 09
Total Bilan (Mio USD)	47,0	53,6
Total Bilan (Mio TND)	72,1	70,7
Fonds Propres (Mio TND)	13,8	7,7
Resultat Net (Mio TND)	1,0	0,9
ROA (%)	2,93	1,4
ROE (%)	19,5	12,7
Ratio Tier 1 (%)	73,17	17,0

Analystes

Sonia Trabelsi
+216 71 840 902
sonia.trabelsi@fitchratings.com

Philippo Lamaud
+33 1 44 29 91 26
philippe.lamaud@fitchratings.com

Rapports associés

- Critères applicables**
- Global Financial Institutions Rating Criteria (décembre 2009)
 - Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2009)
 - National Ratings Methodology Update (décembre 2006)

Autres rapports

- Arab Tunisian Bank (décembre 2009)
- Arab Tunisian Lease (mai 2010)

Fondements des notes

- Les notes nationales attribuées à Union de Factoring (Unifactor) reflètent une qualité d'actifs qui, bien qu'en amélioration, reste faible, et une liquidité tendue. Elles tiennent également compte de l'amélioration de la capitalisation de la société et de sa rentabilité.
- Après un exercice 2008 difficile, qui a vu la société enregistrer une perte importante due à la comptabilisation de larges provisions pour créances classées, la rentabilité d'Unifactor a rebondi en 2009 ; cette tendance s'est poursuivie au premier semestre 2010. L'augmentation de capital de 5 Mio TND réalisée en 2010 a permis à Unifactor de compenser les 5,7 Mio TND de pertes cumulées jusqu'à fin 2009 et d'afficher un ratio Tier 1 de 23,17% à fin juin 2010 ; Fitch juge ce ratio juste suffisant au vu de la faible qualité d'actifs de la société. Une nouvelle augmentation de capital du même montant est prévue d'ici fin 2012.
- Suite à la nomination d'un nouveau directeur général en mai 2009, les procédures d'évaluation et de suivi du risque de crédit d'Unifactor ont été totalement revues afin de s'attaquer aux problèmes de qualité d'actifs. Cependant les indicateurs de risque de crédit, bien qu'en amélioration, demeurent faibles à fin juin 2010 en raison du stock d'anciennes créances classées. En dépit d'un net effort de recouvrement, le taux de créances classées atteignait 18,6% à fin juin 2010 et les créances classées nettes de provisions représentaient 17% des fonds propres. Fitch estime que la concentration des risques (déduction faite des assurances crédit) par adhérent, quoiqu'en diminution, reste élevée: six risques sur adhérent excédaient 10% des fonds propres (dont un risque excédant 25% des fonds propres) mais elle est atténuée par une certaine division des risques par débiteur.
- La liquidité d'Unifactor est jugée tendue. Le risque de liquidité est toutefois tempéré par la possibilité de se refinancer auprès de ses actionnaires bancaires. Unifactor projette de faire appel à nouveau en 2010 au marché obligataire à travers l'émission d'un emprunt subordonné.

Soutien Extérieur

- Etant donné l'absence d'actionnaire institutionnel, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspective et éléments déterminants des notes

- Un relèvement des notes pourrait résulter d'une amélioration durable de la capitalisation et de la gestion des risques d'Unifactor.

Généralités

A fin juin 2010, le capital d'Unifactor était principalement détenu, directement et indirectement, par trois banques locales : l'Arab Tunisian Bank (notée 'BBB+', 22% du capital dont 11,3% détenus par sa filiale locale de crédit bail Arab Tunisian Lease), la Banque Nationale Agricole (13,7%) et l'Amen Bank (9,2%), et par le groupe d'assurances local La Carte (13,2%). Unifactor offre des services traditionnels d'affacturage : achat avec ou sans recours, financement, recouvrement de factures domestiques (95% en 2009), à l'export et à l'import.

Union De Factoring (Unifactor)

Income Statement

	30 Jun 2010			31 Dec 2009		31 Dec 2008		31 Dec 2007		31 Dec 2006	
	6 Months -		As % of	Year End	As % of						
	Interim	Interim									
	USDm	IN0th	Earning	Earning	Earning	Earning	Earning	Earning	Earning	Earning	Earning
Proforma	Proforma	Assets	Original	Assets	Restated	Assets	Original	Assets	Original	Assets	
1. Interest Income on Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Interest Income	1.5	2,319.2	6.70	3,528.6	5.16	3,584.3	7.07	4,137.8	6.75	4,513.3	7.15
3. Dividend Income	0.0	35.0	0.10	77.8	0.11	155.6	0.31	n.a.	-	n.a.	-
4. Gross Interest and Dividend Income	1.5	2,354.2	6.80	3,606.4	5.27	3,739.9	7.38	4,137.8	6.75	4,513.3	7.15
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Missing	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	0.9	1,361.1	3.93	2,053.0	3.00	2,330.6	4.60	2,657.6	4.34	2,415.8	3.83
7. Total Interest Expense	0.9	1,361.1	3.93	2,053.0	3.00	2,330.6	4.60	2,657.6	4.34	2,415.8	3.83
8. Net Interest Income	0.6	993.1	2.87	1,553.4	2.27	1,409.3	2.78	1,480.2	2.42	2,097.5	3.32
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
13. Net Fees and Commissions	0.7	1,122.2	3.24	2,109.6	3.08	2,264.4	4.47	2,117.2	3.45	2,324.2	3.68
14. Other Operating Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	302.9	0.49	369.9	0.59
15. Total Non-Interest Operating Income	0.7	1,122.2	3.24	2,109.6	3.08	2,264.4	4.47	2,420.1	3.95	2,694.1	4.27
16. Personnel Expenses	0.5	769.0	2.22	1,624.4	2.38	1,110.5	2.19	966.6	1.58	784.1	1.24
17. Other Operating Expenses	0.4	563.5	1.63	1,363.0	1.99	1,263.8	2.49	802.2	1.31	712.9	1.13
18. Total Non-Interest Expenses	0.9	1,332.5	3.85	2,987.4	4.37	2,374.3	4.69	1,768.8	2.89	1,497.0	2.37
19. Equity-accounted Profit / Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
20. Pre-impairment Operating Profit	0.5	782.8	2.26	675.6	0.99	1,299.4	2.56	2,131.5	3.48	3,294.6	5.22
21. Loan Impairment Charge	-0.2	-259.1	-0.75	-695.3	-1.02	4,171.9	8.23	4,950.3	8.08	1,252.4	1.98
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
23. Operating Profit	0.7	1,041.9	3.01	1,370.9	2.00	-2,872.5	-5.67	-2,818.8	-4.60	2,042.2	3.24
24. Equity-accounted Profit / Loss - Non-operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.6	0.00	36.9	0.07	n.a.	-	n.a.	-
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	471.1	0.69	619.3	1.22	n.a.	-	n.a.	-
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
28. Other Non operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
29. Pre-tax Profit	0.7	1,041.9	3.01	900.4	1.32	-3,454.9	-6.82	-2,818.8	-4.60	2,042.2	3.24
30. Tax expense	0.0	3.6	0.01	6.0	0.01	6.7	0.01	6.8	0.01	517.3	0.82
31. Profit / Loss from Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
32. Net Income	0.7	1,038.3	3.00	894.4	1.31	-3,461.6	-6.83	-2,825.6	-4.61	1,524.9	2.42
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains / (losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	0.7	1,038.3	3.00	894.4	1.31	-3,461.6	-6.83	-2,825.6	-4.61	1,524.9	2.42
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	0.7	1,038.3	3.00	894.4	1.31	-3,461.6	-6.83	-2,825.6	-4.61	1,524.9	2.42
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
Exchange rate	USD1 = TND1.53283			USD1 = TND1.31730		USD1 = TND1.30990		USD1 = TND1.22070		USD1 = TND1.29710	

Union De Factoring (Unifactor)

Balance Sheet

	30 Jun 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008		31 Dec 2007		31 Dec 2006	
	6 Months	6 Months	As % of	Year End						
	USDm	INLm	Assets	INLm	Assets	INLm	Assets	INLm	Assets	INLm
	Proforma	Proforma	Proforma	Original	Original	Restated	Restated	Original	Original	Original
Assets										
A. Loans										
1. Residential Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
2. Other Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
3. Other Consumer/ Retail Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
5. Other Loans	51.9	79,536.5	110.30	78,354.2	110.88	61,189.5	115.24	68,523.9	105.85	50,370.7
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	8.1	12,461.5	17.28	12,743.7	18.03	13,334.0	23.11	10,026.2	15.49	3,962.3
7. Net Loans	43.8	67,075.0	93.01	65,610.5	92.84	47,855.5	90.13	58,497.7	90.37	61,408.4
8. Gross Loans	51.9	79,536.5	110.30	78,354.2	110.88	61,189.5	115.24	68,523.9	105.85	65,570.7
9. Mem: Impaired Loans included above	9.7	14,852.0	20.57	15,193.0	21.50	16,112.0	30.34	15,528.5	20.59	4,636.7
10. Mem: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
B. Other Earning Assets										
1. Loans and Advances to Banks	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
2. Trading Securities and ac FY through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
3. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
4. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
5. Held to Maturity Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
6. At-equity Investments in Associates	1.8	2,775.8	3.25	2,775.9	3.93	2,807.8	3.29	2,793.6	4.32	1,491.5
7. Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
8. Total Securities	1.8	2,775.8	3.25	2,775.9	3.93	2,807.8	3.29	2,793.6	4.32	1,491.5
9. Mem: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
10. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
11. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
12. Other Earning Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
13. Total Earning Assets	45.6	69,850.8	96.86	68,386.4	96.77	50,663.3	95.42	61,291.3	94.68	63,099.9
C. Non-Earning Assets										
1. Cash and Due From Banks	0.1	167.2	0.23	153.1	0.22	320.6	0.60	62.7	0.10	1,631.2
2. Mem: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
3. Forclosed Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
4. Fixed Assets	0.7	1,059.7	1.47	1,147.6	1.62	1,135.1	2.14	1,189.0	1.84	1,171.2
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
6. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	74.2	0.14	35.4	0.05	20.8
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
10. Other Assets	0.7	1,034.5	1.43	981.3	1.39	901.1	1.70	2,155.8	1.33	471.7
11. Total Assets	47.0	72,112.2	100.00	70,668.7	100.00	53,096.3	100.00	64,734.2	100.00	66,394.8
Liabilities and Equity										
D. Interest Bearing Liabilities										
1. Customer Deposits - Current	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	13,837.2	26.06	0.0	0.00	0.0
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
4. Total Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	13,837.2	26.06	0.0	0.00	0.0
5. Deposits from Banks	6.0	9,130.4	12.66	12,013.4	17.00	1,554.4	2.93	15,355.5	23.72	12,585.1
6. Other deposits and short-term borrowings	12.3	18,850.0	26.14	15,900.0	22.50	4,050.0	7.63	n.a.	-	n.a.
7. Total Deposits, Money Market and Short-Term Funding	18.3	27,980.4	38.80	27,913.4	39.50	19,441.6	36.62	15,355.5	23.72	12,585.1
8. Senior Debt Maturing after 1 Year	9.3	14,320.0	19.86	14,384.0	23.18	24,512.0	46.17	20,640.0	31.88	24,440.0
9. Subordinated Borrowing	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
10. Other Funding	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
11. Total Long Term Funding	9.3	14,320.0	19.86	14,384.0	23.18	24,512.0	46.17	20,640.0	31.88	24,440.0
12. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
13. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.
14. Total Funding	27.6	42,300.4	58.66	44,297.4	62.68	43,953.6	82.78	35,995.5	55.61	39,125.1
E. Non-Interest Bearing Liabilities										
1. Fair Value Portion of Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
2. Credit impairment reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
3. Reserves for Pensions and Other	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	128.0
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
6. Other Deferred Liabilities	8.2	12,538.7	17.39	15,410.6	21.81	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
7. Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
9. Other Liabilities	2.3	3,507.8	4.86	3,231.9	4.57	2,770.5	5.22	19,395.6	29.96	14,213.0
10. Total Liabilities	38.1	58,346.9	80.91	62,959.9	89.06	46,724.1	88.00	55,371.1	85.57	53,366.1
F. Hybrid Capital										
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
G. Equity										
1. Common Equity	9.0	13,765.3	19.09	7,728.8	10.94	6,372.2	12.00	9,343.1	14.43	12,828.7
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
6. Total Equity	9.0	13,765.3	19.09	7,728.8	10.94	6,372.2	12.00	9,343.1	14.43	12,828.7
7. Total Liabilities and Equity	47.0	72,112.2	100.00	70,668.7	100.00	53,096.3	100.00	64,734.2	100.00	66,394.8
8. Mem: Fitch Core Capital	n.a.	n.a.	-	7,728.8	10.94	n.a.	-	n.a.	-	n.a.
9. Mem: Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.

Exchange rate USD1 = TND1.53283 USD1 = TND1.31730 USD1 = TND1.20990 USD1 = TND1.22070 USD1 = TND1.29710

Union De Factoring (Unifactor)

Summary Analytics

	30 Jun 2010	31 Dec 2009	31 Dec 2008	31 Dec 2007	31 Dec 2006
	6 Months - Interim	Year End	Year End	Year End	Year End
	%	%	%	%	%
	Proforma	Original	Restated	Original	Original
A. Interest Ratios					
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	6.87	6.06	6.68	6.65	8.42
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	6.34	4.65	5.83	7.07	7.00
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	2.90	2.61	2.52	2.38	3.91
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.65	3.76	-4.94	-5.58	1.58
B. Other Operating Profitability Ratios					
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	53.05	57.59	61.64	62.05	56.23
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	67.99	81.56	64.63	45.35	31.74
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	3.76	-4.83	-4.03	2.70	2.66
4. Pre-Impairment Op. Profit/ Average Equity	14.69	9.58	16.54	19.23	32.73
5. Pre-Impairment Op. Profit/ Average Total Assets	2.21	1.09	2.21	3.25	5.84
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	-33.10	-102.92	321.06	232.24	38.01
7. Operating Profit/ Average Equity	19.55	19.44	-35.56	-25.43	20.29
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.94	2.22	4.88	-4.30	3.62
9. Taxes/ Pre-tax Profit	0.35	0.67	-0.19	-0.24	25.33
C. Other Profitability Ratios					
1. Net Income/ Average Total Equity	19.48	12.69	-44.05	-25.49	15.15
2. Net Income/ Average Total Assets	2.93	1.45	-5.88	-4.31	2.71
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	19.48	12.69	-44.05	-25.49	15.15
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	2.93	1.45	-5.88	-4.31	2.71
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
D. Capitalization					
1. Fitch Eligible Capital/ Fitch Adjusted Weighted Risks	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	19.09	10.94	11.88	14.39	19.30
3. Tangible Common Equity/ Total Business Volume	19.09	10.94	11.86	10.33	13.06
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	23.17	17.00	14.50	19.60	23.90
5. Total Regulatory Capital Ratio	23.17	17.00	14.50	19.60	23.90
6. Fitch Eligible Capital/ Tier 1 Regulatory Capital	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	19.09	10.94	12.00	14.43	19.32
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	0.00	0.00	n.a.	n.a.
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	0.00	0.00	n.a.	n.a.
10. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	15.21	11.57	-54.32	-30.24	11.89
E. Loan Quality					
1. Growth of Total Assets	7.04	33.10	-17.98	-7.50	43.74
2. Growth of Gross Loans	1.51	28.05	10.70	-4.50	51.61
3. Impaired Loans (NPLs)/ Gross Loans	18.65	19.39	25.33	19.45	7.07
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross Loans	15.67	16.26	21.79	14.63	6.04
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	84.02	83.86	82.76	75.22	85.46
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	17.27	31.69	43.60	35.34	5.76
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.66	1.00	6.43	7.38	2.30
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
9. Impaired Loans + Forclosed Assets/ Gross Loans - Forclosed Assets	18.65	19.39	25.33	19.45	7.07
F. Funding					
1. Loans/ Customer Deposits	n.a.	n.a.	442.21	n.a.	n.a.
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	0.00	0.00	0.00	0.00

Union De Factoring (Unifactor)

Reference Data

	30 Jun 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008		31 Dec 2007		31 Dec 2006		
	6 Months -	6 Months -	As % of	Year End							
	Interim	Interim	Assets	TNDth	Assets	TNDth	Assets	TNDth	Assets	TNDth	
	USDm	TNDth	Proforma	Original	Original	Restated	Restated	Original	Original	Original	
A. Off-Balance Sheet Items											
1. Managed Securitized Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	22,430.3	34.65	29,383.9	44.26
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	2,919.9	4.51	2,323.3	3.50
7. Total Business Volume	47.0	72,112.2	100.00	70,668.7	100.00	53,096.3	100.00	90,084.4	139.16	98,102.0	147.76
8. Memo: Total Weighted Risks	n.a.	n.a.	-	46,089.0	65.22	48,016.0	90.43	n.a.	-	n.a.	-
B. Average Balance Sheet											
Average Loans	51.5	78,945.4	109.48	69,771.9	98.73	64,856.7	122.15	67,047.3	103.57	54,409.6	81.95
Average Earning Assets	45.1	69,118.6	95.85	59,524.9	84.23	55,977.3	105.43	62,195.6	96.08	53,587.4	80.71
Average Assets	46.6	71,390.5	99.00	61,882.5	87.57	58,915.3	110.96	65,564.5	101.28	56,373.3	84.91
Average Managed Assets (OBS)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	28.2	43,298.9	60.04	44,125.5	62.44	39,974.6	75.29	37,610.3	58.10	34,532.8	52.01
Average Common equity	7.0	10,747.1	14.90	7,050.5	9.98	7,857.7	14.80	11,085.9	17.13	10,066.3	15.16
Average Equity	7.0	10,747.1	14.90	7,050.5	9.98	7,857.7	14.80	11,085.9	17.13	10,066.3	15.16
Average Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	6,918.6	9.79	6,918.6	13.03	0.0	0.00	0.0	0.00
C. Maturities											
Asset Maturities:											
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:											
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior debt Maturing < 1 year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior debt Maturing > 1 year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	9.3	14,320.0	19.86	16,384.0	23.18	24,512.0	46.17	20,640.0	31.88	26,640.0	40.12
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt maturing < 1 year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt maturing > 1 year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Net Income Reconciliation											
1. Net Income	0.7	1,038.3	1.44	894.4	1.27	-3,461.6	-6.52	-2,825.6	-4.36	1,524.9	2.30
2. Add: Preferred Stock Dividend	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Net Income	0.7	1,038.3	1.44	894.4	1.27	-3,461.6	-6.52	n.a.	-	n.a.	-
E. Equity Reconciliation											
1. Equity	9.0	13,765.3	19.09	7,728.8	10.94	6,372.2	12.00	9,343.1	14.43	12,828.7	19.32
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange Rate

USD1 = TND1.53283

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

USD1 = TND1.22070

USD1 = TND1.29710

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

(xxx) : Suffixe attaché à la note et indiquant le pays dans lequel cette note nationale est attribuée. Exemple : (tun) pour la Tunisie, (mar) pour le Maroc ou (dza) pour l'Algérie.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Fitch pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

2.2.13. Mode de placement

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS-AFC-, de la BNA CAPITAUX et de l'AMEN INVEST, intermédiaires en bourse.

2.2.14. Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.15. Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de Mille Cinq Cent Dinars (1500) sans que ce montant n'excède Mille Dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaires agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « UNIFACTOR 2010 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'AFC, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce denier et la quantité y afférente.

2.3.2. Marché des titres

Des titres de l'Union de Factoring de même catégorie sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il s'agit des emprunts obligataires « UNIFACTOR 2006 » et « UNIFACTOR 2008 » cotés sur le marché obligataire sur 2 lignes de cotation chacun (ligne à taux variable et ligne à taux fixe).

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

La Société UNION DE FACTORING s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « UNIFACTOR 2010 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM

La Société UNION DE FACTORING s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2010 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'Union de Factoring

- 3.1.1. Dénomination et Siège social**
- **Dénomination sociale** : Société UNION DE FACTORING « UNIFACTOR »
 - **Siège social** : Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1004 Tunis
 - **Téléphone** : (71) 234 000
 - **Fax** : (71) 233 300
 - **E.mail** : contact@unifactor.com.tn
- 3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable**
- **Forme juridique** : Société anonyme.
 - **Législation particulière applicable** : Union de Factoring est régie par les textes législatifs et réglementaires en vigueur et notamment par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi N°2006-19 du 2 mai 2006.
- 3.1.3. Date de constitution et durée**
- **Date de constitution** : Union de Factoring a été constituée le 27 avril 2000
 - **Durée** : 99 ans à compter du jour de sa constitution.
- 3.1.4. Objet social (Article 5 des statuts)**
- La société a essentiellement pour objet la création et l'exploitation d'un établissement financier pratiquant les opérations de factoring et les produits et opérations connexes et/ou dérivés du factoring en particulier l'exécution, soit directement, soit à titre de mandataire de toutes opérations administratives et financières tant en Tunisie que sur l'Etranger consécutives aux ventes effectuées par ses adhérents à leurs clients et notamment :
- L'encaissement ou le recouvrement des créances de ses adhérents
 - L'octroi sous quelque forme que ce soit, d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question, ainsi que la tenue des comptes nécessaires pour effectuer ces opérations, le tout directement ou indirectement pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers.
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement ; en totalité, ou en partie à l'objet ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
- 3.1.5. Numéro du registre de commerce** B134582000
- 3.1.6. Exercice social** Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

3.1.7. Clauses statutaires particulières

Répartition statutaire des bénéfices

Article 42 : Fixation – Affectation et répartition des bénéfices

1. Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :
 - Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
 - La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

Toute résolution prise en violation des dispositions du présent article est réputée nulle.

2. Quant au solde, il est laissé à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur la proposition du Conseil d'Administration, statuera sur sa répartition en respectant les dispositions de l'article 288 du Code des Sociétés Commerciales.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives. En ce cas, la décision doit indiquer expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les fonds de réserves, de prévoyance et d'amortissement, ainsi que les primes d'émission et d'apport, pourront, quelle que soit leur affectation initiale, recevoir, toute autre affectation et d'être employés notamment à doter la réserve légale, ou être utilisés à l'amortissement et au rachat des actions, ou encore être répartis entre les actionnaires : le tout en vertu d'une décision d'une Assemblée Générale Ordinaire

Aucune distribution de dividendes ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société, sont ou deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices inférieurs au montant du capital, majoré des réserves dont la loi interdit la distribution.

La société s'engage à conformer l'article 42 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Assemblées Générales

Article 28 : La nature des Assemblées

1. L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée et constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.
2. Elle se compose de tous les propriétaires d'actions libérées des versements exigibles, quelque soit le nombre de leurs actions.
3. Les délibérations de l'Assemblée régulièrement prises, obligent tous les actionnaires même les absents ou incapables.

Article 29 (Tel que modifié par l'AGE du 30/06/2010) : Convocation des Assemblées

1. Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation.
2. Les Assemblées Générales peuvent être convoquées Extraordinairement soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence. D'autre part, le Conseil est tenu de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui est adressée par un ou plusieurs actionnaires représentant Cinq pour Cent au moins du capital social si la Société ne fait pas appel public l'épargne ou Trois pour cent du capital social lorsqu'elle fait appel public à l'épargne.
3. Les Assemblées Générales réunies sur première convocation ne peuvent se tenir, quelque soit la nature, avant le Quinzième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation. Il en est de même pour les Assemblées Générales Ordinaires réunies extraordinairement ou pour les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur deuxième convocation.

Les convocations à diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié au "Journal Officiel de la République Tunisienne", et dans deux quotidiens dont l'un en langue Arabe

4. Les Assemblées Générales Extraordinaires réunies sur deuxième ou troisième convocation ne peuvent se tenir et être convoquées que dans les délais et dans les formes prescrits par la loi.

5. Les actionnaires qui en font la demande, peuvent être convoqués à leurs frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.
6. Les avis et lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Article 30 : Droit de siéger à une Assemblée Générale

1. Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.
2. Toutefois, l'Etat Tunisien et les Collectivités Publiques, s'ils sont actionnaires, sont valablement représentés par leurs représentants légaux; les sociétés sont valablement représentées soit par l'un de leurs gérants ou par un délégué de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée; les mineurs interdits par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le délégué du Conseil ou le tuteur soit personnellement actionnaire.
3. Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires.
4. La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont sous toutes réserves de ce qui est dit à l'article 31.

La société s'engage à conformer l'article 30 de ses statuts aux dispositions de l'article 278 du code des sociétés commerciales.

Article 31 : Conditions à remplir pour siéger ou se faire représenter

1. Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.
2. Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège, trois jours avant la réunion.
3. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

Article 32 : Règlement des Assemblées Générales

1. L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou, en son absence par un Administrateur spécialement désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.
2. Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (Commissaire aux Comptes, liquidateurs), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.
3. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.
4. Le bureau désigne le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.
5. Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domicile des actionnaires, présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires et certifiée par le bureau, elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

La société s'engage à conformer l'article 32 de ses statuts aux dispositions de l'article 281 du code des sociétés commerciales.

Article 33 : L'ordre du jour

1. L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.
2. Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil ou de la personne ayant effectué la convocation et celles du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui ont été communiquées au Conseil, 10 Jours au moins avant la convocation, au moyen de demandes revêtues de la signature des membres de l'Assemblée représentant au minimum Cinq pour cent du capital social.
3. Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.
4. L'ordre du jour ne peut être modifié sur deuxième convocation.

La société s'engage à conformer l'article 33 de ses statuts aux dispositions de l'article 283 du code des sociétés commerciales.

Article 34 : Le vote – Nombre de voix

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Les votes ont lieu soit à mainlevée, soit nominatif. Le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par les actionnaires représentant au moins le tiers du capital social selon les indications de la feuille de présence.

Article 35 : Procès verbal de l'Assemblée Générale

1. Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité d'entre eux.
2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés soit par le Président Directeur Général, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par deux administrateurs quelconques.
3. Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un des liquidateurs, le cas échéant, par le liquidateur unique.

La société s'engage à conformer l'article 35 de ses statuts aux dispositions de l'article 285 du code des sociétés commerciales.

Article 36 : Assemblée Générale Ordinaire - Composition – Quorum – Majorité

1. Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires.
2. Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social souscrit après déduction, s'il y a lieu, de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires ou statutaires.
3. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau selon les formes prescrites à l'article 29 ci-dessus.

Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valablement prises quelle que soit la portion du capital souscrite représentée, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion.

4. Les délibérations de l'Assemblée Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

Article 37 (tel que modifié par l'AGE du 30/06/2010) : Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, elle entend le rapport du ou des Commissaires sur le mandat qui leur a été conféré ainsi que leurs rapports spéciaux prescrits par les lois en vigueur.
2. Elle statue souverainement sur toutes les questions intéressant la vie de la société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire.
3. Elle discute, approuve, redresse ou rejette les états financiers, la délibération contenant approbation des états financiers est nulle si elle n'est pas précédée de la lecture du rapport du ou des Commissaires aux Comptes.
4. Elle fixe les dividendes à répartir sur proposition du Conseil d'Administration.
5. Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les Administrateurs ou les Commissaires et ratifie, s'il y a lieu des nominations provisoires d'Administrateurs faites par le Conseil.
6. Elle détermine l'allocation du Conseil d'Administration au titre de jetons de présence.
7. Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserve et de prévoyance et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année sur l'année suivante.
8. Elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts.
9. Elle approuve les modifications des statuts effectuées conformément au paragraphe 4 de l'article 291 du code des sociétés commerciales.

Article 38 : Assemblée Générale Extraordinaire – Composition – Quorum – Majorité

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires, quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.
2. Ces Assemblées Générales Extraordinaires ou encore celles constitutives ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social souscrit.
 - Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée peut être convoquée à nouveau et délibère valablement si elle est composée d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social souscrit.
 - A défaut, il peut être procédé à une troisième convocation dans les conditions prévues à l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales et l'Assemblée délibère valablement conformément aux dispositions dudit article.

Dans toutes les Assemblées Générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires et notamment, lorsqu'il s'agit d'Assemblées à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

3. Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Article 39 : Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut apporter aux statuts toutes modifications quelles qu'elles soient, à condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la société.
2. Elle peut décider, notamment, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :
 - L'augmentation ou la réduction du capital social
 - Sa division en actions d'un taux autre que celui de cinq dinars
 - La prorogation ou la réduction de durée de la société
 - Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer.
3. Toutefois, par dérogation aux dispositions ci-dessus, en cas d'augmentation de capital en numéraire, les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui les représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat effectif de l'opération, sont apportées par le Conseil d'Administration et résultent d'une mention dans la déclaration de souscription et de versement et, s'il y a lieu, dans le procès-verbal de la dernière Assemblée de vérification des apports en nature ou des avantages particuliers.

Transmission des titres

Article 9 : Forme des actions

Les actions sont émises par la société uniquement sous la forme nominative. Elles sont inscrites en comptes par la société conformément à la Loi.

En tout état de cause, les actions seront matérialisées du seul fait de leur inscription en comptes au nom de leur propriétaire avec indication de leur nom et éventuellement du nom et du domicile de leur usufruitier. Il peut être délivré à chaque actionnaire une attestation comportant le nombre d'actions qu'il détient.

Tout propriétaire d'actions peut consulter les comptes ci-dessus indiqués.

Article 10 : Propriété des actions

1. La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur les registres spéciaux tenus à cet effet au siège social.
2. La mutation des actions est libre et s'opère sur les registres de la société exclusivement sur la base des attestations d'enregistrement délivrées par la Bourse des Valeurs mobilières.
3. La société n'est pas responsable de la validité du transfert. Elle ne reconnaît d'autres transferts d'actions que ceux inscrits sur ses registres.
4. Il n'y a lieu, de la part de la société, à aucune garantie de l'identité ou de la capacité des parties.

- 3.1.8. Capital social** : 15.000.000 D divisé en 3.000.000 actions de nominal 5 D entièrement libérées.
- 3.1.9. Nationalité** : Tunisienne
- 3.1.10. Régime fiscal** : Droit commun
- 3.1.11. Matricule fiscal** : 510246K/A/M/000
- 3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société** : Siège social : Ennour Building –Centre Urbain Nord 1004 Tunis
- 3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM** : Mr Fathi BELLALI Directeur Administratif & financier à Union de Factoring.
Téléphone : (71) 234 000
Fax : (71) 233 300
E.mail : f.bellali@unifactor.com.tn

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social d'Union de Factoring

- Capital social : 15.000.000 D
 Nombre d'actions : 3.000.000 actions
 Nominal : 5 D
 Forme des actions : Nominative
 Catégorie : Ordinaire
 Libération : Intégrale
 Jouissance : 1^{er} Janvier 2010

3.3. Evolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidée	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal en D
		Montant en D	Nombre d'actions	Montant en D	Nombre d'actions	
AGC du 27/04/2000	Constitution	6 000 000	1 200 000	6 000 000	1 200 000	5
AGE du 02/11/2006	Augmentation de capital en numéraire	4 000 000	800 000	10 000 000	2 000 000	5
AGE du 12/03/2010	Augmentation de capital en numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000	5

Au 22/06/2010, la structure du capital d'Union de Factoring est récapitulée dans le tableau suivant

Actionnaires		Actions			
Type	Nbre	Nbre d'actions	Montant en D	%	
Personnes Morales	19	2 497 076	12 485 380	83,24%	
Institutions Financières	9	1 959 246	9 796 230	65,31%	
Autres	10	537 830	2 689 150	17,93%	
Personnes physiques	8	502 924	2 514 620	16,76%	
Total	27	3 000 000	15 000 000	100,00%	

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 22/06/2010

3.4.1. Structure du capital social au 22/06/2010

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en D	% du capital et des droits de vote
Actionnaires Tunisiens	27	3 000 000	15 000 000	100,00%
Personnes morales	19	2 497 076	12 485 380	83,24%
Ayant 3% et plus	10	2 147 246	10 736 230	71,57%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	7	329 830	1 649 150	10,99%
Public ayant au maximum 0,5%	2	20 000	100 000	0,67%
Personnes physiques	8	502 924	2 514 620	16,76%
Ayant 3% et plus	4	466 892	2 334 460	15,56%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	36 000	180 000	1,20%
Public ayant au maximum 0,5%	3	32	160	0,00%
Actionnaires Etrangers	0	0	0	0,00%
Total	27	3 000 000	15 000 000	100,00%

3.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 22/06/2010

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en D	% du capital et des droits de vote
BAYAHY TAHAR	98 178	490 890	3,27%
BAYAHY YAHYA	98 178	490 890	3,27%
BAYAHY TAIEB	98 179	490 895	3,27%
MED SADOK DRISS	172 357	861 785	5,75%
STE ASIRAQ	99 999	499 995	3,33%
SEFINA SICAF	100 000	500 000	3,33%
A T I	118 335	591 675	3,94%
CURAT SA	148 001	740 005	4,93%
SPDIT SICAF	150 000	750 000	5,00%
A T B	209 243	1 046 215	6,97%
AMEN BANK	277 338	1 386 690	9,24%
CARTE	329 330	1 646 650	10,98%
A T L	340 000	1 700 000	11,33%
BNA	375 000	1 875 000	12,50%
TOTAL	2 614 138	13 070 690	87,14%

3.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 22/06/2010

Membre	Nbre d'actions et de droits de Vote	Montant en D	% du Capital et de droits de Vote
P.D.G.			
Imededine CHERIF	6	30	0,00%
Administrateurs			
Société Tunisienne d'Equiptement	31 200	156 000	1,04%
Tahar BAYAHI	98 178	490 890	3,27%
Sté ASIRAQ	99 999	499 995	3,33%
SEFINA SICAF	100 000	500 000	3,33%
CURAT SA	148 001	740 005	4,93%
SPDIT SICAF	150 000	750 000	5,00%
Arab Tunisian Bank "ATB"	209 243	1 046 215	6,97%
Amen Bank	277 338	1 386 690	9,24%
CARTE Assurances	329 330	1 646 650	10,98%
Arab Tunisian Lease "ATL"	340 000	1 700 000	11,33%
Banque Nationale Agricole "BNA"	375 000	1 875 000	12,50%
TOTAL	2 158 295	10 791 475	71,92%

3.4.4. Nombre d'actionnaires au 22/06/2010

Au 22/06/2010, le capital de l'Union de Factoring est réparti entre 27 actionnaires tunisiens:

- 19 personnes morales
- 8 personnes physiques

3.5. Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2009

3.5.1. Présentation générale du groupe ATB

La société Union de Factoring fait partie du groupe ATB

3.5.1.1. Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2009

DENOMINATION SOCIALE	Capital social Au 31/12/2009 (En D)	Nombre d'actions ou de parts	Participation ATB (en Nombre d'actions ou de parts)	Taux de participation de l'ATB	Provisions constituées (En D)
ARAB TUNISIAN BANK – ATB	80 000 000	80 000 000			
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC	1 000 000	200 000	60 000	30.00%	
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD SICAR	2 187 500	218 750	89 999	41.14%	
ARAB TUNISIAN INVEST - ATI SICAF	5 775 000	1 155 000	347 745	30.11%	
ARAB TUNISIAN LEASE - ATL	17 000 000	17 000 000	4 719 121	27.76%	
UNION DE FACTORING – UNIFACTOR	10 000 000	2 000 000	133 332	6.67%	211 068
COMPUTER DISTRIBUTION - CODIS	1 200 000	12 000	3 060	25.50%	85 631
ARABIA SICAV	6 578 955	94 588	21 940	23.20%	874 876
SANADETT SICAV	193 454 339	1 855 534	900	0.05%	
AXIS TRESORERIE SICAV	33 467 486	324 390	2 000	0.62%	
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	12 713 079	6 726	30	0.45%	
FCP IRADETT 20	634 114	56 446	7 000	12.40%	
FCP IRADETT 50	711 822	58 886	7 000	11.89%	
FCP IRADETT 100	601 568	38 544	7 000	18.16%	
FCP IRADETT CEA	317 932	20 834	7 000	33.60%	
FCP SALAMETT PLUS	7 741 427	767 334	7 000	0.91%	
FCP SALAMETT CAP	21 747 096	2 015 318	7 000	0.35%	

Le groupe ATB est composé de dix-sept (17) sociétés dont seize exercent dans le secteur de la finance et une exerce dans le secteur commercial.

L'ATB : (La société mère)

Créée en juin 1982, l'Arab Tunisian Bank est une société anonyme au capital actuel de 80 000 000 de dinars, divisé en 80 000 000 actions de nominal 1D, dont 64,238% est détenu par Arab Bank Plc, Banque de nationalité Jordanienne. L'objet social de l'ATB est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de l'ATB à la cote de la Bourse a eu lieu en Octobre 1990.

L'AFC :

Créée en 1985, avec comme objet social la réalisation des opérations financières de gestion de fortune et de conseils. En 1994 l'AFC a obtenu l'agrément d'Intermédiaire en Bourse, et a changé son objet social qui se consacre à la négociation des valeurs mobilières et la gestion des portefeuilles titres. Son capital actuel est de 1 000 000 de dinars, divisé en 200 000 actions de nominal 5 D. Au 31/12/2009 le capital de l'AFC est détenu à hauteur de 30% par l'ATB et à hauteur de 10% par ATI SICAF.

L'ATI SICAF :

Créée en 1994, l'Arab Tunisian Invest Sicaf est une société anonyme au capital de 5 775 000 D, divisé en 1 155 000 actions de 5 D chacune. C'est une société d'investissement à capital fixe régie par la loi n° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée par les textes subséquents. Son objet social est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses propres fonds. Au 31 décembre 2009, l'ATB détient 30,11% du capital de l'ATI SICAF.

L'ATD SICAR :

Créée en 2001, l'Arab Tunisian Development Sicar est une société anonyme au capital de 2 187 500 D au 31/12/2009, divisé en 218 750 actions de 10 D chacune. Son objet social est la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs. Au 31 décembre 2009, l'ATB détient 41,14% du capital de l'ATD SICAR.

L'ATL :

Créée en Décembre 1993 à l'initiative de l'ATB et de la BNA, l'Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 17 000 000 D divisé en 17 000 000 d'actions de 1 D chacune.

L'ATL est un établissement financier spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'ATL concentre son activité sur le leasing mobilier en intervenant dans le financement de matériel de Bâtiment et Travaux Publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical. Le leasing « véhicules légers » est entrain de connaître une forte expansion et l'ATL projette son développement sur ce créneau car il assure les marges les plus élevées tout en présentant un faible niveau de risque.

Au 31/12/2009, l'ATB et la BNA détiennent respectivement 27,76% et 10% du capital de l'ATL.

CODIS :

Créée en 1998, la Computer Distribution est une société anonyme au capital de 1 200 00 D divisé en 12 000 actions de 100 D chacune, au 31/12/2009. Son objet social est l'achat localement ou l'importation et la commercialisation, le tout en gros, de tout matériel et autre produit informatique, en particulier les ordinateurs, les accessoires, les fournitures, le matériel de télécommunication, ainsi que tous logiciels, services, conseils et assistances, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport en local et à distance de l'information et des données sous toutes ses formes.

A partir de janvier 2004, CODIS fait partie du groupe IBM. Au 31/12/2009, son capital est détenu à hauteur de 49% par IBM et à hauteur de 25,5% par l'ATB.

UNION DE FACTORING :

Union de Factoring est une société anonyme créée en avril 2000. A cette date, son capital social était de 6 000 000 de dinars divisés en 1 200 000 actions de nominal 5 D.

Au courant de l'année 2006, UNION DE FACTORING a procédé à l'augmentation de son capital de 6 à 10 millions de dinars. Ainsi le nombre d'actions est passé de 1 200 000 à 2 000 000 d'actions.

Il y a lieu de signaler qu'en 2010, la société a augmenté son capital de 5 000 000 D pour le porter à 15 000 000 D. Le nombre d'actions est passé de 2 000 000 à 3 000 000 actions.

Union de Factoring est une société d'affacturage régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, ayant pour objet

l'exécution des opérations de Factoring qui englobent les encaissements et le recouvrement des créances et l'octroi d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question.

Pour un capital social de 10 000 000 D au 31/12/2009, L'ATB détient 6,67% de l'Union de Factoring.

SANADETT SICAV :

Créée en 2000, SANADETT SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31/12/2009, le montant des actifs gérés par SANADETT SICAV était de 201 040 974 D. L'ATB détenait 0,05% du capital de SANADETT SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

ARABIA SICAV :

Créée en 1994, ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31 décembre 2009, le montant des actifs gérés par ARABIA SICAV était de 6 652 457 D.

A cette même date, l'ATB détenait 23,20% d'ARABIA SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

AXIS TRESORERIE SICAV :

Créée en 2003, Axis Trésorerie sicav est une société d'investissement à capital variable.

Au 31 décembre 2009, le montant des actifs gérés par Axis Trésorerie sicav était de 34 757 451 D. La société opère dans le secteur financier et elle a pour objet la gestion d'un portefeuille obligataire. Les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Au 31 décembre 2009, L'ATB détenait 0,62% du capital d'Axis Trésorerie SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

FCP AXIS CAPITAL PROTEGE :

Créé en 2005, FCP Axis Capital Protégé est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2009, le montant des actifs gérés par le FCP était de 13 420 816 D. A cette même date, l'ATB détenait 0,45% du FCP Axis Capital Protégé. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 20 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 20 est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2009, le montant des actifs gérés par le FCP était de 650 833 D. A cette même date, l'ATB détenait 12,40% du FCP IRADETT 20. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 50 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 50 est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2009, le montant des actifs gérés par le FCP était de 725 612 D. A cette même date, l'ATB détenait 11,89% du FCP IRADETT 50. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT 100 :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT 100 est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2009, le montant des actifs gérés par le FCP était de 608 161 D. A cette même date, l'ATB détenait 18,16% du FCP IRADETT 100. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP IRADETT CEA :

Créé à la fin de 2006, FCP IRADETT CEA est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2009, le montant des actifs gérés par le FCP était de 323 282 D. A cette même date, l'ATB détenait 33,60% du FCP IRADETT CEA. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP SALAMETT CAP :

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT CAP est un fonds commun de placement obligataire de capitalisation.

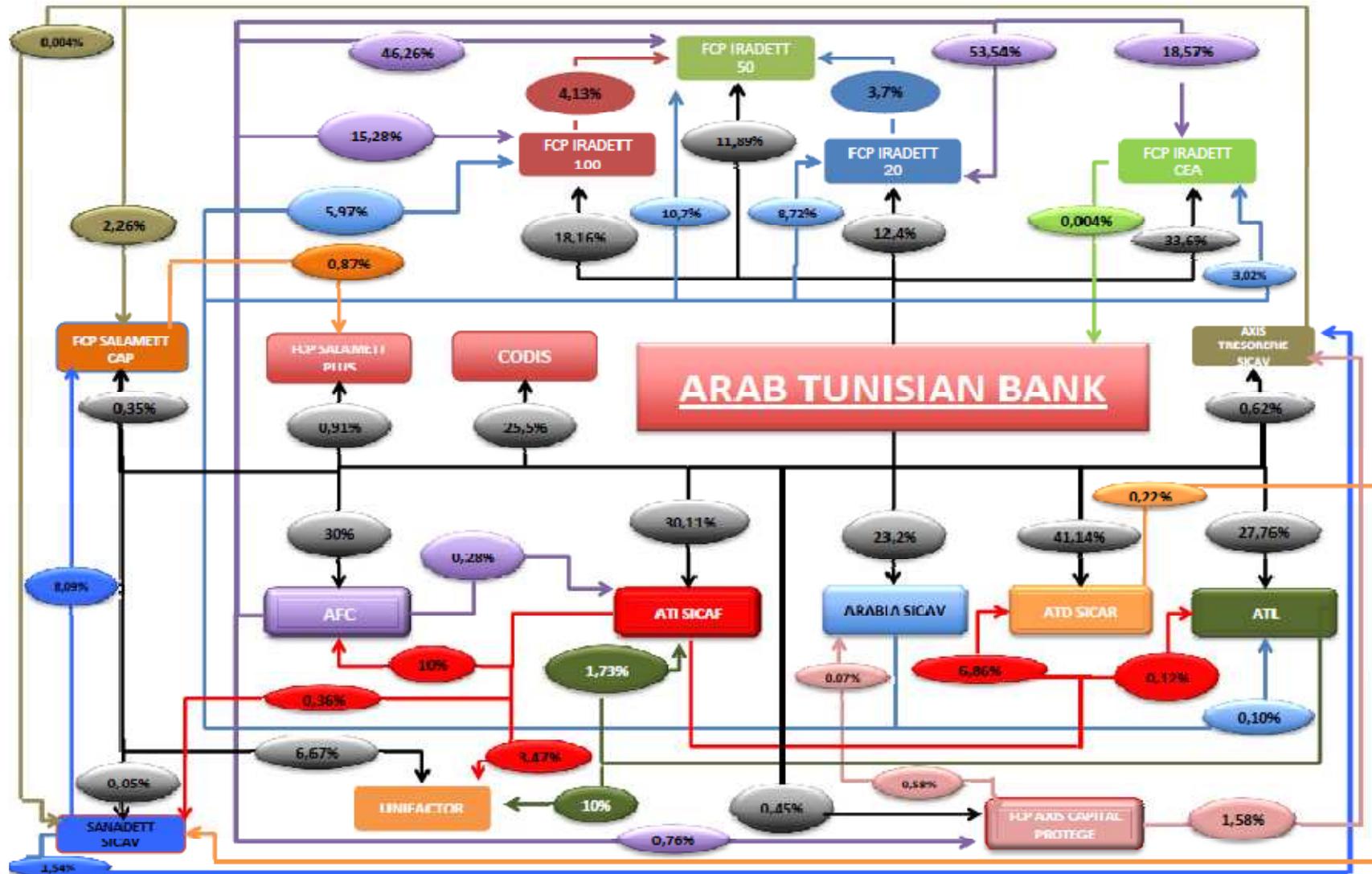
Au 31 décembre 2009, le montant des actifs gérés par le FCP était de 22 770 663 D. A cette même date, l'ATB détenait 0,35% du FCP SALAMETT CAP. Elle est aussi dépositaire du FCP.

FCP SALAMETT PLUS :

Créé à la fin de 2006, FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement obligataire composé de fonds d'état et de produits de taux avalisés.

Au 31 décembre 2009, le montant des actifs gérés par le FCP était de 8 052 250 D. A cette même date, l'ATB détenait 0,91% du FCP SALAMETT PLUS. Elle est aussi dépositaire du FCP.

3.5.1.2. Schéma financier du groupe ATB au 31/12/2009



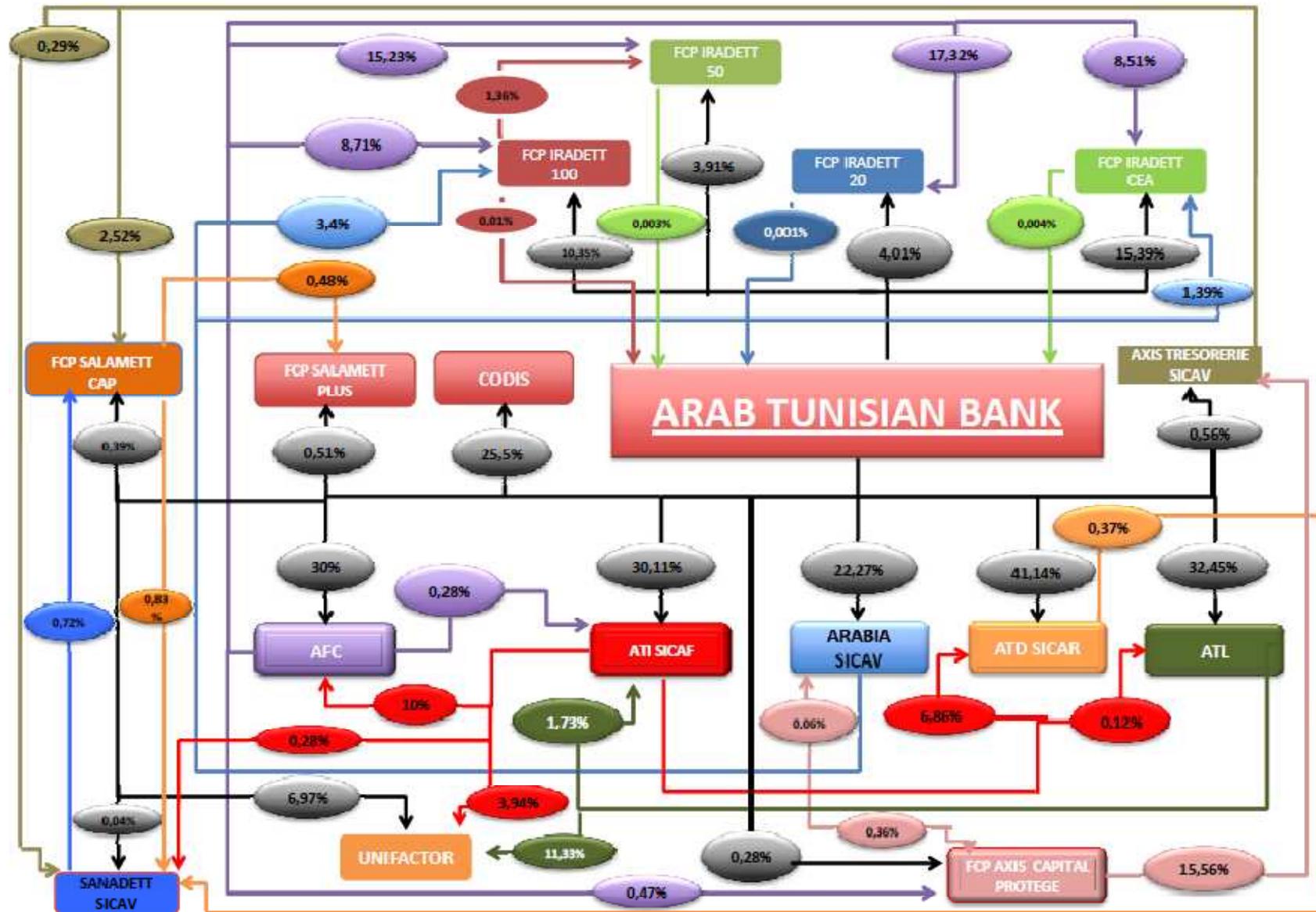
3.5.1.3. Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2009

	ATB	AFC	ATI sicaf	ATD sicar	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS	ARABIA sicav	SANADETT sicav	Axis Trésorerie sicav	FCP Axis Capital Protégé	FCP IRADETT 20	FCP IRADETT 50	FCP IRADETT 100	FCP IRADETT CEA	FCP SALAMETT PLUS	FCP SALAMETT CAP
ATB		30%	30.11%	41.14%	27.76%	6.67%	25.5%	23.20%	0.05%	0.62%	0.45%	12.40%	11.89%	18.16%	33.60%	0.91%	0.35%
AFC			0.28%								0.76%	53.54%	46.26%	15.28%	18.57%		
ATI Sicaf		10%		6.86%	0.12%	3.47%			0.36%								
ATD Sicar									0.22%								
ATL			1.73%			10%											
UNION DE FACTORING																	
CODIS																	
ARABIA sicav					0.10%						0.58%	8.72%	10.70%	5.97%	3.02%		
SANADETT sicav										1.54%							8.09%
Axis Trésorerie sicav									0.004%								2.26%
FCP Axis Capital Protégé								0.07%		1.58%							
FCP IRADETT 20													3.70%				
FCP IRADETT 50																	
FCP IRADETT 100													4.13%				
FCP IRADETT CEA	0.004%																
FCP SALAMETT PLUS																	
FCP SALAMETT CAP																0.87%	

3.5.1.4. Evénement Récents modifiant le Schéma financier du groupe ATB durant l'exercice 2010

- Acquisition de l'ATB en 2010 de 798 150 actions ATL au cours de 5,560 TND l'action pour un montant de 4.437.714 TND, ce qui porte le pourcentage de détention de l'ATB à 32,45%.
- Souscription et libération de la participation de l'ATB à l'augmentation de capital d'Unifactor réalisé en 2010 (75 911 actions x 5,000 DT) pour un montant de 379 555 TND, ce qui porte le pourcentage de détention de l'ATB à 6,97%.
Suite à cette même augmentation, les participations de l'ATI SICAF et de l'ATL dans le capital de l'Union de Factoring ont également changé passant respectivement de 3,47% à 3,94% et de 10% à 11,33%.

Schéma financier du groupe ATB au 30/09/2010



Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe ATB au 30/09/2010

	ATB	AFC	ATI sicaf	ATD sicar	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS	ARABIA sicav	SANADETT sicav	Axis Trésorerie sicav	FCP Axis Capital Protégé	FCP IRADETT 20	FCP IRADETT 50	FCP IRADETT 100	FCP IRADETT CEA	FCP SALAMETT PLUS	FCP SALAMETT CAP
ATB		30%	30.11%	41.14%	32.45%	6.97%	25.5%	22.27%	0.04%	0.56%	0.28%	4.01%	3.91%	10.35%	15.39%	0.51%	0.39%
AFC			0.28%								0.47%	17.32%	15.23%	8.71%	8.51%		
ATI Sicaf		10%		6.86%	0.12%	3.94%			0.28%								
ATD Sicar									0.37%								
ATL			1.73%			11.33%											
UNION DE FACTORING																	
CODIS																	
ARABIA sicav											0.36%			3.40%	1.39%		
SANADETT sicav																	0.72%
Axis Trésorerie sicav									0.29%								2.52%
FCP Axis Capital Protégé								0.06%		15.56%							
FCP IRADETT 20	0.001%																
FCP IRADETT 50	0.003%																
FCP IRADETT 100	0.01%												1.36%				
FCP IRADETT CEA	0.004%																
FCP SALAMETT PLUS																	
FCP SALAMETT CAP									0.83%							0.48%	

3.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du groupe ATB au 31/12/2009

(En mD)

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffres d'affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales (total passifs)	Charges financières	Charges de gestion des placements	Dividendes distribués en 2010 au titre de l'exercice 2009
ATB	309 386	214 861	48 145	45 815	3 515 484	84 661	0	16 000
AFC	2 828	2 311	683	761	2 652	2	0	150
ATI SICAF	8 315	853	502	1 106	371	0	0	924
ATD SICAR	4 850	2 005	1 014	881	99 506	0	0	263
ATL	44 801	26 778	8 403	6 571	251 025	11 641	0	3 400
UNION DE FACTORING	7 729	5 716	1 371	894*	62 940	2 053	0	0
CODIS	1 031	8 335	385	166	4 251	149	0	0
SANADETT SICAV	201 041**	9 374***	7 911	9 119	389	0	1 203	11 151
ARABIA SICAV	6 652**	169***	72	1 283	59	0	87	73
AXIS TRESORERIE SICAV	34 757**	1 901***	1 482	1 731	70	0	353	1 290
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	13 421**	292***	133	1 893	34	0	143	0
FCP IRADETT 20	651**	28***	16	56	3	0	10	20
FCP IRADETT 50	726**	31***	15	64	4	0	15	17
FCP IRADETT 100	608**	17***	5	102	4	0	12	7
FCP IRADETT CEA	323**	8***	5	75	13	0	3	7
FCP SALAMETT PLUS	8 052**	346***	286	357	20	0	52	328
FCP SALAMETT CAP	22 771**	920***	711	806	58	0	189	0

*Résultat net de l'exercice 2009 après modification comptable

**Actif Net

***Revenus des placements

3.5.1.6. Engagements financiers des sociétés du groupe ATB au 31/12/2009

(En mD)

Sociétés	ATB	AFC	ATI SICAF	ATD SICAR	ATL	Union de Factoring	CODIS	SANADETT SICAV	ARABIA SICAV	Axis Trésorerie SICAV	FCP Axis Capital Protégé	FCP IRADETT 20	FCP IRADETT 50	FCP IRADETT 100	FCP IRADETT CEA	FCP SALAMETT PLUS	FCP SALAMETT CAP	Total
Crédits bancaires					20 000	2 429	121											22 550
Crédits extérieurs	262 833				39 004													301 837
Emprunts obligataires	95 498				162 500	16 000												273 998
Fonds gérés				94 733														94 733
Emprunts et ressources spéciales	54 834			1 107*		10 340***												66 281
Découverts et escomptes						9 969	1 904											11 873
Billets de Trésorerie						15 900	300											16 200
Leasing					10****													10
Intérêts courus	4 355				4 559**													8 914
TOTAL	417 520	0	0	95 840	226 073	54 638	2 325	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	796 396

* Financement FOPRODI et RITI

**Y compris commission Tunis Re

***Fonds de garantie

****Encours 10 307,862 D au 31/12/2009

3.5.1.7. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie souscrits par les sociétés du groupe.

Au 31-12-2009, les concours bancaires (comptes débiteurs) de l'ATB aux sociétés du groupe sont de 4 497 mD au profit de UNIFACTOR. Les autres sociétés du groupe ne disposent pas de comptes débiteurs auprès de l'ATB.

3.5.2. Relations de la société Union de Factoring avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2009

3.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe ATB

CREDITS REÇUS :

(En mD)	
Désignation	Montant
Comptes courants	4 497
ATB	4 497
CMT	384
ATB	384
Billets de Trésorerie	2 650
SANADETT SICAV	1 000
ATD Sicar	1 650
Emprunts obligataires	2 660
Arabia Sicav	176
SANADETT SICAV	1 660
Axis Trésorerie SICAV	760
IRADETT 20	40
IRADETT 50	24
Total	10 191

PRETS OCTROYES :

Les dépôts de la société « Unifactor » auprès de l'ATB Saadi se détaillent comme suit :

(En D)	
Désignation	31/12/2009
ATB Saadi - Unifactor fond social	20 507

3.5.2.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe ATB

Créances sur les sociétés du groupe : NEANT

Dettes envers les sociétés du groupe :

Désignation	Montant de la dette en D	Nature
ATD SICAR	62 458	Produits à recevoir / intérêts

3.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe ATB

REÇUS :

Au 31/12/2009 : NEANT

Courant de l'année 2010 et lors de l'augmentation du capital social de l'Union de Factoring de 10 à 15 millions de dinars décidée par l'AGE du 12/03/2010, le groupe ATB à souscrit pour un montant de 1 324 555 D détaillé comme suit :

(En D)

Actionnaires Sociétés du Groupe	Ancienne Participation			Nouvelle Participation			Apport en Capital
	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	
ATB	133 332	666 660	6,67%	209 243	1 046 215	6,97%	379 555
ATL	200 000	1 000 000	10,00%	340 000	1 700 000	11,33%	700 000
ATI SICAF	69 335	346 675	3,47%	118 335	591 675	3,94%	245 000
Total	402 667	2 013 335	20,13%	667 578	3 337 890	22,25%	1 324 555

DONNES :

NEANT

3.5.2.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par UNIFACTOR et distribués par les sociétés du groupe ATB

NEANT

3.5.2.5. Les dividendes et autres rémunérations distribués par UNIFACTOR et encaissés par les sociétés du groupe ATB

En 2010 au titre de l'exercice 2009

(En D)

Dénomination sociale	Jetons de présence (montant brut)
Arab Tunisian Lease "ATL"	6 250
Arab Tunisian Bank "ATB"	6 250
TOTAL	12 500

3.5.2.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB

3.5.2.6.1. Garanties et sûretés réelles

Reçues : Néant

Données : Néant

3.5.2.6.2. Cautions

Reçues : Aval sur emprunt obligataire Unifactor 2005/1 Tranche C de 1 491 mD détaillé comme suit :

(En D)

Désignation	Capital	Intérêt	Total
Aval sur emprunt obligataire Unifactor 2005/1	1 400 000	91 000	1 491 000

Données : Néant

3.5.3. Relations commerciales entre UNIFACTOR et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2009

3.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Encaissé : Néant

Décaissé : Néant

3.5.3.2. Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achat : Néant

Vente : Néant

3.5.3.3. Prestations de services reçues ou données

Reçues : Néant

Données : Néant

3.5.3.4. Contrats de gestion

Néant

3.5.3.5. Contrats de location

Néant

3.5.3.6. Fonds gérés

UNIFACTOR a conclu avec la société ATD SICAR une convention de gestion de fonds, le montant total géré est de 2,7 MD. En rémunération de ses services, l'ATD SICAR perçoit au titre de sa gestion :

- une commission de gestion de fonds annuelle de 1,75%HT assise sur le montant initial du fonds ;
- une part de produits de placement représentant 10% du taux de rémunération des dits placements

Au titre de l'exercice 2009, l'ATD SICAR a été rémunérée pour un montant de 60 724 D.

3.6. Relations de la société UNIFACTOR avec les autres parties liées * autres que les sociétés du groupe ATB au 31/12/2009

3.6.1. Informations sur les engagements

(En mD)	
Désignation	Montant
Comptes courants	5 471
BNA	3 226
AMEN BANK	2 246
Billets de Trésorerie	7 000
BNA	7 000
MOB.C.C.P*	2 045
AMEN BANK	2 045
Total	14 516

*Mobilisation de cession sur créances professionnelles

En outre, les dépôts de la société « Unifactor » auprès de la BNA agence siège se détaillent comme suit :

(En D)	
Désignation	31/12/2009
BNA agence siège CPD	130 044

* Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, modifiée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006

3.6.2. Les garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues

Reçues : Néant

Données : Néant

3.6.3. Transferts de ressources

Reçues : Néant

Données : Néant

3.6.4. Dividendes et autres rémunérations distribués par la société UNIFACTOR et encaissés par les autres parties liées

En 2010 au titre de l'exercice 2009

(En D)

Dénomination sociale	Jetons de présence (montant brut)
Mr Imededdine CHERIF	6 250
B N A	6 250
Amen Bank	6 250
Carte Assurances	6 250
SEFINA SICAF	6 250
SPDIT SICAF	6 250
Société Tunisienne d'Equipement	6 250
Mr Tahar BAYAH	6 250
STE ASIRAQ	6 250
CURAT SA	6 250
TOTAL	62 500

3.6.5. Relations commerciales :

Union de Factoring a conclu avec la compagnie d'assurances LA CARTE diverses polices d'assurances : maladie, incendie, décès, automobile.

3.6.6. Prestations de services reçues ou données

Reçues : Néant

Données : Néant

3.6.7. Engagement des dirigeants par rapport à la société UNIFACTOR : Néant

3.7. Les dividendes

Au cours des trois derniers exercices, la société n'a pas distribué de dividendes .

3.8. Marché des titres de l'émetteur

Les actions de la société Union de Factoring sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis depuis l'émission de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2005/1 ».

Les titres de créance de l'Union de Factoring sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe deux emprunts obligataires émis par Union de Factoring cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

(En D)

	Taux		Montant de l'emprunt	Durée	Garantie/notation	Date de jouissance	Echéance annuelle	Encours au 31/12/2009	
« UNIFACTOR 2006 »	Fixe	6,5%	6.700.000	10.000.000	5 ans	BB+	30/11/2006	30 novembre	4.000.000
	Variable	TMM+1%	3.300.000						
« UNIFACTOR 2008 »	Fixe	6,5%	8.650.000	10.000.000	5 ans	BB+	14/03/2008	14 mars	8.000.000
	Variable	TMM+1%	1.350.000						

CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

4.1. Présentation générale de la société et de son secteur

La notion de factoring ou affacturage

Le factoring est défini comme étant une opération ou technique de gestion financière par laquelle, dans le cadre d'une convention, un organisme spécialisé acquiert les créances de l'entreprise et assure le financement, la gestion et la garantie. Ce service qui permet aux entreprises qui y recourent, d'améliorer leur trésorerie et de réduire leurs frais de gestion est rémunéré par une commission sur le montant des factures.

Le Factoring en Tunisie

Le secteur de factoring en Tunisie est composé de deux sociétés en l'occurrence l'Union de Factoring et Tunisie Factoring. L'activité de Factoring est exercée, également, par l'un des départements d'Attijari Leasing.

L'activité de factoring en Tunisie est régie par les dispositions du Code des Obligations et des Contrats relatives à la subrogation et la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

Il est à noter que l'activité d'affacturage se distingue de l'activité des sociétés de recouvrement du fait que ces dernières ne peuvent acheter que des créances échues et impayées^{*}, alors que l'activité de factoring couvre aussi bien les créances échues que les créances non échues.

UNION DE FACTORING

Historique et évolution

Union de Factoring est un établissement de crédit créé en avril 2000 et ayant pour activité la réalisation des opérations d'affacturage.

Le capital d'Union de Factoring est de 15.000.000 D divisé en 3.000.000 actions de 5 D de nominal.

Les principaux actionnaires sont des institutions financières détenant 65,3% du capital d'Union de Factoring.

La part de marché d'Union de Factoring (en termes de volume de factures achetées) est passée de 36,37% en 2007 à 33,49% en 2008 et à 33,66% en 2009.

Les métiers d'Union de Factoring

Union de Factoring œuvre dans différents domaines, en effet, le contrat d'affacturage établi par Union de Factoring peut stipuler diverses prestations de services :

➤ **La gestion, le recouvrement et la tenue des comptes relatifs aux créances**

Union de Factoring assure la gestion, le recouvrement et la tenue des comptes relatifs aux créances moyennant une commission d'affacturage.

Le recouvrement peut être assorti d'une garantie de bonne fin des créances agréées, afin de prémunir les adhérents contre le risque d'insolvabilité de leurs propres clients.

➤ **Le financement des créances**

Union de Factoring peut financer son adhérent sans garantir le risque du client, ni se charger systématiquement du contentieux éventuel.

L'adhérent bénéficie, ainsi, d'un financement des créances à leur naissance (ce qui correspond à un gain moyen de 30 jours représentant le décalage entre l'émission de la facture et le règlement).

➤ **L'Affacturage International**

En 2004, Union de Factoring a promu l'activité affacturage international. L'activité d'affacturage international regroupe l'affacturage export et l'affacturage import et requière l'intervention de deux spécialistes en affacturage : un factor domestique et un factor correspondant.

* Article 10 de la loi n 98-4 du 2 février 1998 relative aux sociétés de recouvrement des créances

- L'affacturage export consiste en un achat et un financement des créances d'un exportateur tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.
- L'affacturage import est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. La société Union de Factoring est sollicitée par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

Les revenus d'Union de Factoring

Les revenus de factoring sont composés de :

➤ **La commission d'affacturage :**

La commission d'affacturage se scinde en commission d'affacturage sans recours et en commission d'affacturage avec recours.

La commission d'affacturage est dite sans recours lorsque le recouvrement est assorti de la garantie de bonne fin des créances agréées. Elle s'élève en moyenne à 2% du volume des achats sans recours.

Si au contraire, le recouvrement s'effectue sans garantie de bonne fin, la commission d'affacturage est dite avec recours. La commission d'affacturage avec recours est perçue à un taux de 1,3% en moyenne du volume des achats avec recours. Les achats avec recours étant moins risqués que ceux des achats sans recours, ils sont rémunérés à un taux moindre soit 1,3%.

➤ **La commission de financement :**

Le service du financement des créances est offert moyennant une commission de financement calculée au prorata temporis à partir de la date de financement jusqu'à l'échéance de la facture.

4.2. Description de l'activité de la société au 31/12/2009

4.2.1. Situation d'Union de Factoring par rapport au secteur au 31 décembre comparés

(En mD)

	Secteur*			Union de Factoring			Part Union de Factoring		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Volume des factures achetées	485 276	451 100	408 700	163 322	151 082	148 628	33,66%	33,49%	36,37%
Encours de financement	133 520	109 401	102 007	75 303	56 481	58 479	56,40%	51,63%	57,33%
Fonds propres avant affectation	21 744	19 077	18 709	7 729	6 372	9 242	35,55%	33,40%	49,40%
Ressources d'emprunt	87 674	68 640	68 780	44 297	30 116	35 995	50,52%	43,88%	52,33%
Produit Net d'Affacturage	9 569	9 588	8 216	3 663	3 674	3 757	38,28%	38,32%	45,73%
Résultat	3 295	-1 281	-2 014	1 365	-2 842	-2 868	41,43%	N.S	N.S

*Source BCT

Le volume des factures achetées d'Union de Factoring a progressé de 8,10% en 2009 par rapport à l'année 2008 et de 1,65% en 2008 par rapport à 2007. Pour l'année 2009, ce taux est supérieur à la progression du volume des factures achetées du secteur (7,58%).

L'encours de financement d'Union de Factoring a atteint 56,40% de l'encours de financement du secteur en 2009 alors qu'il était en 2008 et en 2007 respectivement de 51,63% et de 57,33%.

Le taux d'évolution des fonds propres est de 21,30% pour Union de Factoring et de 13,98% pour le secteur sur la période 2008-2009.

Quant au Produit Net d'Affacturage d'Union de Factoring, il a enregistré une baisse supérieure au secteur, en effet, ce produit a diminué de 0,30% en 2009 par rapport à 2008 alors que celui du secteur a reculé de 0,20%.

En 2008 et comparé à 2007, le Produit Net d'Affacturage du secteur a évolué de 16,70% alors que celui d'Union de Factoring a baissé de 2,21%.

Pour ce qui est du résultat, Union de Factoring a enregistré un résultat positif de 1 365 mD contre des résultats négatifs en 2008 et 2007 (respectivement -2 842 mD et -2 868 mD).

4.2.2. Activité d'Union de Factoring au 31 décembre comparés

4.2.2.1. Les contrats

Le contrat est la convention par laquelle l'adhérent confie à Union de Factoring la totalité ou une partie de son chiffre d'affaires sur les clients agréés.

Le volume des contrats a augmenté de 29,41% en 2009 par rapport à 2008 et de 21,42% en 2008 par rapport à 2007.

Pour ce qui est du volume des factures achetées, la variation est de 8,10% en 2009 par rapport à 2008 et de 1,65% en 2008 par rapport à 2007.

On entend par volume des contrats le potentiel d'achat que l'adhérent va confier à Union de Factoring.

La comparaison entre le volume des contrats et le volume des factures achetées traduit généralement le potentiel de développement de l'activité. L'écart entre les prévisions et les réalisations est imputable à des facteurs exogènes et des facteurs endogènes.

- **Facteurs exogènes :**
 - Réalisation de l'adhérent de son chiffre d'affaires.
 - Besoin de trésorerie de l'adhérent.
- **Facteurs endogènes**
 - La maîtrise du risque par Union de Factoring.
 - Le gel des contrats suite à un impayé ou un contentieux.

(En mD)

Désignation	2009	2008	Variation 2009/2008	2007	Variation 2008/2007
Volume des contrats	593 944	458 960	29,41%	378 000	21,42%
Volume des factures achetées	163 322	151 082	8,10%	148 628	1,65%
Revenus de factoring	5 638	5 849	-3,60%	6 255	-6,49%
Commissions d'affacturage	2 110	2 264	-6,84%	2 117	6,96%
Commissions de financement	3 529	3 584	-1,56%	4 138	-13,38%
Résultat net	1 365	-2 842	-148,04%	-2 868	-0,91%

4.2.2.2. Nombre et volume des contrats

Durant l'année 2009, la société a conclu 69 nouveaux contrats d'affacturage contre 42 en 2008, ce qui porte le nombre total de contrats signés au terme de 2009 à 410. Quant aux contrats actifs, ils sont en nombre de 209 contrats dont 69 nouveaux. Le potentiel d'achat des contrats actifs relatif à l'année 2009 est donc de 353 779 mD.

Le nombre total des contrats signés en 2008 était de 341 représentant un potentiel d'achat de 256 666 mD.

Il est à noter que 37 dossiers actifs en 2008, n'ont pas réalisés des opérations en 2009. Ainsi le nombre de contrats actifs est passé de 177 en 2008 à 209 au terme de l'année 2009.

En 2007, le nombre de contrats signés s'élève à 294 dont 191 sont actifs représentant un potentiel d'achat de 378 000 mD.

Le nombre et volume des contrats pour les années 2009, 2008 et 2007 sont détaillés comme suit :

(En mD)

Contrats	31/12/2009				31/12/2008				31/12/2007			
	Nombre			Volume de contrats actifs *	Nombre			Volume de contrats actifs*	Nombre			Volume de contrats actifs *
	Actif**	Inactif	Total		Actif**	Inactif	Total		Actif**	Inactif	Total	
Anciens	140	201	341	218 910	135	164	299	185 095	153	103	256	275 000
Nouveaux	69		69	134 869	42		42	71 571	38	-	38	103 000
Total	209	201	410	353 779	177	164	341	256 666	191	103	294	378 000

4.2.2.3. Répartition sectorielle du volume des contrats actifs

(En mD)

	2009	2008	2007
Agroalimentaire	42 450	10 266	11 000
Commerce	159 200	151 433	220 000
Industrie	74 293	69 300	120 000
Service	77 836	25 667	27 000
Total	353 779	256 666	378 000

4.2.3. Les engagements

4.2.3.1. Définition

Les engagements constituent les autorisations d'achat et de financement de factures délivrées aux adhérents sur leurs clients. On distingue deux types d'autorisations :

Autorisation Avec recours : Cette autorisation est accordée sans garantie de la solvabilité du tiré à l'échéance moyennant une commission d'affacturage avec recours.

Autorisation Sans recours : Cette autorisation est accordée avec la garantie de la solvabilité du tiré à l'échéance moyennant une commission d'affacturage sans recours.

La commission d'affacturage sans recours est supérieure à celle avec recours car Union de Factoring, en garantissant la solvabilité du tiré à l'échéance, se prive du droit de recours contre l'adhérent ce qui constitue un risque supplémentaire devant être rémunéré.

A noter, toutefois, qu'en cas d'autorisation sans recours contre l'adhérent, Union de Factoring garde son recours contre le tiré.

4.2.3.2. Evolution des engagements

Les engagements relatifs aux contrats actifs ont atteint le montant de 235 811 mD et concernent 9 850 tirés en 2009 contre 189 320 mD pour 6 217 tirés en 2008 et 183 200 mD pour 6 051 tirés en 2007. Ce nombre relativement élevé de tirés reflète une parfaite dilution du risque ce qui permet d'atténuer considérablement le risque d'insolvabilité des tirés.

Désignation	2009	2008	2007
Nombre de tirés	9 850	6 217	6 051
Montant des autorisations (mD)	235 811	189 320	183 200
Montant moyen des autorisations par tiré (mD)	23,94	30,45	30,28

* On entend par volume de contrat, le chiffre d'affaires prévisionnel déclaré par l'adhérent à la signature du contrat d'affacturage

** On entend par contrat actif, le contrat qui a enregistré au moins une opération d'achat de facture pendant la période considérée

4.2.3.3. Répartition sectorielle des engagements

Secteurs	2007		2008		2009	
	Nombre de tirés	Montant Autorisations	Nombre de tirés	Montant Autorisations	Nombre de tirés	Montant Autorisations
Agroalimentaire	110	11 258	116	9 321	1 181	6 842
Commerce	4 204	108 926	4 117	117 000	5 418	159 126
Industrie	1 118	44 608	1 230	39 808	1 970	49 591
Service	619	18 408	754	23 191	1 281	20 252
Total	6 051	183 200	6 217	189 320	9 850	235 811

La quasi totalité de ces autorisations est avec recours, les autorisations accordées pour les achats sans recours, s'élèvent à 1 639 mD et concernent 63 tirés en 2009, elles s'élèvent à 9 670mD et concernent 127 tirés en 2008 et à 11 050mD et concernent 54 tirés en 2007.

4.2.4. Les remises

4.2.4.1. Définition

La remise de factures est l'opération de remise à la société d'affacturage des factures qui doivent être financées. Cette remise reprend les éléments mentionnés sur les factures avec la somme globale des factures de la remise. Une remise se compose d'un exemplaire des factures comportant la mention de subrogation – les originales ayant été adressées directement par l'Adhérent à ses clients – de la quittance subrogative et des pièces justificatives prévues dans le contrat.

Les remises constituent la somme des factures achetées.

4.2.4.2. Evolution des remises

Désignation	2009	2008	2007
Nombre de remises	5 204	5 115	4 703
Nombre de factures	33 111	28 287	28 685
Montant des remises (mD)	163 322	151 082	148 628
Taille moyenne d'une remise (mD)	31,38	29,54	31,60
Taille moyenne d'une facture	4,93	5,34	5,18

En 2009, le nombre de remises a été de 5 204 totalisant un volume global d'achat de 163 322 mD, il était de 5 115 remises totalisant un volume d'achat de 151 082 mD en 2008 et de 4 703 remises totalisant un volume d'achat de 148 628 mD en 2007.

Ainsi, l'évolution du volume global d'achat est de l'ordre de 8,10% en 2009 par rapport à l'année 2008 et de l'ordre de 1,65% en 2008 par rapport à 2007.

4.2.4.3. Répartition sectorielle des remises

La répartition des remises par marché et par secteur au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

(En mD)

Désignation	Local	Export	Import	Total
Agroalimentaire	36 979	1 896	0	38 875
Commerce	60 293	0	62	60 355
Industrie	22 219	3 093	1 093	26 405
Service	36 421	0	1 266	37 687
Total	155 912	4 989	2 421	163 322

➤ L'Affacturage domestique

Au terme de l'année 2009, le marché domestique a évolué de 17,22% passant de 133 003 mD en 2008 pour atteindre 155 912 mD en 2009, soit une augmentation de 22 909 mD.

➤ L'Affacturage International

Le factoring international en réseau est le plus répandu et le plus utilisé dans le monde, car il apporte une grande sécurité dans les transactions, du fait de la relation préétablie entre le factor et son correspondant. Ce dernier, supposé bien maîtriser son marché local et pouvant répondre aux attentes du premier factor par :

- la délivrance et la surveillance des approbations de crédit sur les débiteurs.
- le recouvrement normal, éventuellement contentieux des créances.
- le transfert des fonds provenant soit des encaissements sur les différents acheteurs, soit de son paiement en garantie en cas de défaillance des débiteurs.

L'affacturage Export

Il s'agit de l'achat et du financement des créances d'un exportateur tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.

Au 31/12/2009, le nombre de remises a été de 94 totalisant 137 factures traitées pour un montant de 4 948 mD. Quant à l'encours, il est de 2 430 mD, contre 4 062 mD en 2008.

L'affacturage Import

L'affacturage import est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. Union de Factoring est sollicitée par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

Au cours de l'année 2009, la limite de garantie accordée sur les 17 tirés agréés est de 4 097 mD. Le nombre de factures traitées est de 233 totalisant un montant de 2 421 mD. Quant à l'encours il est de 1 481 mD.

(En mD)

Désignation	2009
Limite de garanties accordées	4 097
Montant des encours	1 481

4.2.5. Les encours de financement

4.2.5.1. Définition

L'encours de financement se définit comme étant le montant net en cours, à un moment donné, des « crédits » accordés à un adhérent sur des tirés.

On entend par montant net, le montant financé déduction faite du fonds de garantie.

4.2.5.2. Evolution des encours

(En mD)

Désignation	2009	2008	Evolution 2009/2008	2007	Evolution 2008/2007
Encours de financement	75 303	56 481	33,32%	58 479	-3,42%

En 2009, les encours de financement ont évolué de 33,32% contre -3,42% en 2008.

4.2.6. Le financement et le décaissement

4.2.6.1. Définition

Le financement est la somme des factures achetées et pour lesquelles les adhérents ont sollicité un financement.

Les décaissements sont calculés sur la base des financements opérés déduction faite des diverses commissions, retenues et régularisations d'impayés antérieurs.

Evolution des financements et des décaissements

Désignation	2009	2008	Evolution 2009/2008	2007	Evolution 2008/2007
Nombre de factures					
Achetées	33 111	28 287	17,05%	28 685	-1,39%
Financées	32 840	28 034	17,14%	28 555	-1,82%
Montant de factures (en mD)					
Achetées	163 322	151 082	8,10%	148 628	1,65%
Financées	160 428	147 769	8,57%	140 924	4,86%
Décaissées	146 469	133 462	9,75%	127 896	4,35%

Au 31/12/2009, le nombre de factures achetées s'élève à 33 111 dont 32 840 ont été financées pour un montant de 160 428 mD. Au 31/12/2008, parmi les 28 287 factures achetées 28 034 ont été financées pour un montant de 147 769 mD et au 31/12/2007, le nombre de factures achetées s'est élevé à 28 685 dont 28 555 factures financées pour un montant global de 140 924 mD.

Les décaissements effectifs ont atteint quant à eux 146 469 mD au 31/12/2009 contre 133 462 mD en 2008 et 127 896 mD en 2007.

4.2.7. Le recouvrement*

L'orientation s'est articulée autour de trois axes :

- Endiguer le flux d'impayés,
- Recouvrer le maximum de compromis,
- Sécuriser le portefeuille par des garanties.

Un comité de recouvrement a été créé en 2009 afin d'assurer un suivi hebdomadaire des réalisations du recouvrement et de l'évolution du portefeuille.

Ainsi, la fonction de recouvrement couvre à présent les 4 phases successives à savoir :

- la détection précoce des signes de vulnérabilité,
- le suivi des engagements classés,
- l'engagement du processus de recouvrement à l'amiable et,
- le recouvrement judiciaire.

La restructuration de la fonction recouvrement permettra dans l'avenir la réalisation de résultat en termes:

- de reclassement de créances et de récupération d'impayés
- de reprises sur des agios réservés et des provisions constatées.

4.2.7.1. La récupération des moyens de règlement

	(En mD)		
	2009	2008	2007
	Montant	Montant	Montant
Chèques	112 182	92 817	74 130
Effets	36 199	47 711	27 907
Virements	14 874	16 052	9 883
Espèces	-	-	-
Total	163 255	156 580	111 920

* Recouvrement : Le Factor procède à diverses actions de relance que ce soit par courrier ou par téléphone afin de récupérer le règlement des factures cédées, auprès des tirés aux dates convenues sur les factures.

4.2.7.2. Les encaissements

(En mD)

	Année	Chèques	Effets	Virements	Espèces	Total
Remis à l'encaissement	2009	92 961	37 369	14 874	0	145 204
	2008	97 118	38 170	8 196	0	143 484
	2007	94 320	35 371	9 454	0	139 145
Encaissés	2009	87 171	32 721	14 874	0	134 766
	2008	91 887	32 092	8 196	0	132 175
	2007	92 197	29 663	9 454	0	131 314
En cours d'encaissement	2009	5 665	4 449	0	0	10 114
	2008	1 914	4 751	0	0	6 665
	2007	0	3 178	0	0	3 178
Impayés	2009	125	199	0	0	324
	2008	3 317	1 327	0	0	4 644
	2007	2 123	2 530	0	0	4 653

4.2.7.3. La gestion des impayés

Suite à la dite restructuration, les impayés arrêtés au 31/12/2009 se présentent comme suit :

(En mD)

	2007	2008	2009
Factures non réglées	3 764	4 355	2 308
Incidents de paiements	4 653	4 644	324
Total	8 417	8 999	2 632

Evolution des incidents de paiement (chèques et effets)

(En mD)

	Constaté	Régularisé	Reste impayé
2009	12 693	12 369	324
2008	16 324	11 680	4 644
2007	21 794	17 141	4 653

4.2.8. Le portefeuille

▪ Les Dossiers contentieux

Désignations	2007	2008	2009
Nombre de dossiers	27	52	56
Montant des Créances en Contentieux en mD	3 624	12 550	14 912
Montant récupéré en mD	236	639	1 125

▪ Les créances classées

(En mD)

Désignations	2007	2008	2009
Encours de Financement	58 479	56 481	75 303
Créances Classées	13 328	16 104	15 197
Ratios de Créances Classées	22,79%	28,51%	20,18%
Couverture	9 089	13 334	12 744
Ratios de Couverture	68,20%	82,80%	83,86%

▪ **Les Provisions**

Conséquemment à l'effort de recouvrement et à la maîtrise du coût du risque en rapport avec l'amélioration de la qualité du portefeuille, la société a constaté en 2009 :

- des reprises sur provisions de l'ordre de 1.317 mD dont 1.170 mD relatives à des encaissements effectifs et 130 mD relatives à des consolidations des garanties.
- des dotations aux provisions pour un montant de 621 mD

	<i>(En mD)</i>
Cumul des provisions au 31/12/2008	12 988
Cumul des provisions au 31/12/2009	12 293
Soit une Variation de	- 695

Le tableau des créances classées et de taux de couverture des années 2007 à 2009 se présente comme suit :

	2009			2008			2007		
	Nbre Clients	Encours	Couverture	Nbre Clients	Encours	Couverture	Nbre Clients	Encours	Couverture
Classe 0	202	58 487 188	-	157	39 889 903	-	200	44 893 526	-
Classe 1	7	1 618 909	-	5	487 321	-	2	257 590	-
Classe 2	1	13 500	2 487	4	174 656	17 629	7	2 107 690	314 624
Classe 3		-	-	8	1 821 372	731 826	6	3 472 712	1 447 409
Classe 4	75	15 183 239	12 741 249	66	14 108 196	12 584 707	32	7 747 893	7 327 242
Total 2-3-4	76	15 196 739	12 743 737	78	16 104 224	13 334 162	45	13 328 295	9 089 275
Prov pour risques généraux									
Total	285	75 302 836	12 743 737	240	56 481 448	13 334 162	247	58 479 411	9 089 275
Ratio des créances classées		20,18%			28,51%			22,79%	
Ratio de couverture		83,86%			82,80%			68,20%	

Couverture = Provisions + Agios réservés

Ratio des créances classées = Créances classées (classe 2 à 4) / Encours total

Ratio de couverture = Couverture (y compris les provisions pour risques généraux) / Créances classées

Rapprochement encours de Financement et encours comptable

(En D)

Désignations	2008	2009
Encours comptable	61 247 966	78 354 231
Cheque à l'Encaissement	1 914 123	5 665 027
TOTAL	63 162 089	84 019 258
Import (1)		
Engagement Hors Bilan (Import)	3 487 480	2 554 742
Engagements non Garanties	- 334 331	- 573 398
Compte courant Adhérents créditeurs (2)	- 2 083 989	- 513 504
Fonds de Garantie (3)	- 7 606 801	- 10 041 262
Garantie Financiere	- 143 000	- 143 000
Encours de financement	56 481 448	75 302 836
(1) Engagement Hors Bilan (Import)		
Autorisations de garantie accordées	4 057 957	4 035 776
Autorisations utilisées	570 477	1 481 034
Autorisations non utilisées	3 487 480	2 554 742
Encours non Garantie	334 331	573 398
(2) Compte courant Adhérents créditeurs		
Solde Comptable	5 931 506	5 070 420
Factures non décaissées	2 083 989	513 504
Adherent-Billet à Ordre	3 860 443	4 569 842
Commissions en Instance	- 12 926	- 12 926
(3) Fonds de Garantie		
Solde Comptable	7 905 738	10 340 199
Fonds de garantie supérieur à l'encours	298 937	298 937
Fonds de garantie Net	7 606 801	10 041 262

▪ Les garanties

Dans le cadre de la politique de sécurisation du portefeuille, certaines créances présentant aussi bien des risques réels que des risques latents sont couvertes par des contrats d'hypothèque et de nantissement. A ce jour, Union de Factoring dispose de 21 contrats portant sur un montant global de 6 141 mD.

4.2.9. La trésorerie

L'année 2009 a été marquée par :

- le remboursement de la quatrième annuité de l'Emprunt Obligataire UF 2005-1 d'un montant de 4,5 MD
- le remboursement de la troisième annuité de l'Emprunt Obligataire UF 2006 d'un montant de 2,4 MD
- le remboursement de la première annuité de l'Emprunt Obligataire UF 2008 d'un montant de 2,6 MD

Afin de ne pas entraver la réalisation de ses objectifs et de préserver le taux de croissance de son activité, la société est appelée à stabiliser ses ressources et ce, par la levée de fonds sur le marché financier.

(En mD)

Désignation	2009	2008	Evolution 2009/2008	2007	Evolution 2008/2007
Banques (découvert)	9 969	1 554	541,51%	3 105	-49,95%
Billets de trésorerie	15 900	4 050	292,59%	12 250	-66,94%
MOB. C .C .P AMEN BANK	2 045				
Emprunt obligataire	16 000	24 000	-33,33%	20 000	20,00%
CMT (ATB)	384	512	-25,00%	640	-20,00%
Total	44 298	30 116	47,09%	35 995	-16,33%

4.2.10. Les produits

Au terme de l'année 2009, le total des produits d'affacturage encaissés s'élève à 5 638 mD contre 5 848 mD en 2008.

Le détail des produits se résume dans le tableau suivant :

(En mD)

Désignation	2009	2008	Evolution 2009/2008	2007	Evolution 2008/2007
Commissions d'affacturage					
Montant	2 110	2 264	-6,80%	2 117	6,94%
Taux moyen	1,28%	1,43%		1,46%	
Produits de financement					
Montant	3 529	3 584	-1,56%	4 138	-13,38%
Taux moyen	7,54%	7,98%		8,67%	
Total	5 638	5 848	-3,59%	6 255	-6,49%

Malgré l'évolution du volume des factures achetées, les revenus de Factoring ont connu un léger retrait de l'ordre de 3,59% ceci en raison notamment de l'effet de baisse du TMM (pour les Produits de financement) et de l'adoption d'un niveau de commissionnement moyen de l'ordre de 1,28% en 2009 contre 1,43% pour 2008.

4.2.11. Les charges

- **Les charges financières nettes**

Au 31/12/2009, les charges financières nettes accusent une diminution de 278 mD soit 11,91% par rapport au 31/12/2008, en raison notamment de l'effet de la baisse du TMM.

(En mD)

Désignation	2009	2008	Evolution 2009/2008	2007	Evolution 2008/2007
Charges financières nettes	2 053	2 331	-11,91%	2 658	-12,30%

A la faveur de la baisse du coût des ressources d'emprunt de 11,91%, le Produit Net de Factoring a enregistré une régression moins importante que celle des produits de 0,3% soit 11 mDT pour atteindre 3,7 MD.

- **Provisions Nettes aux Comptes Affacturages**

Conséquemment à l'effort de recouvrement et à la maîtrise du coût du risque en rapport avec l'amélioration de la qualité du portefeuille, UNIFACTOR a constaté en 2009 :

- des reprises sur provisions de l'ordre de 1,3 MD dont 1,17 MD relatives à des encaissements effectifs et 0,13 MD relatives à des consolidations des garanties ;
- des dotations aux provisions pour un montant de 0,6 MD

(En mD)

Désignation	2009	2008	Evolution 2009/2008	2007	Evolution 2008/2007
Dotations	621	4 696	-86,77%	5 717	-17,86%
Reprises	1 317	524	151,03%	767	-31,64%
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages	-695	4 172	-116,67%	4 950	-15,72%

- **Les charges de fonctionnement**

Le total des charges de fonctionnement au 31/12/2009 s'élève à 2 987 mD contre 2 374 mD au 31/12/2008, soit une augmentation de 25,81%.

Le détail de ce poste est le suivant :

(En mD)

Désignation	2009	2008	Evolution 2009/2008	2007	Evolution 2008/2007
Frais de personnel	1 624	1 111	46,26%	967	14,89%
Frais généraux	929	806	15,24%	582	38,46%
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	434	458	-5,15%	263	74,24%
Total	2 987	2 374	25,81%	1 811	31,08%

4.2.12. Le résultat

L'évolution positive de l'activité, conjuguée à une meilleure maîtrise du risque a permis à la société de réaliser durant l'année 2009 des résultats positifs (Avant impôt) de 1 371 mD contre des résultats négatifs de -2 836 mD en 2008 et de -2 862 mD en 2007.

L'évolution des résultats de la Société est reprise dans le tableau qui suit :

(En D)

Désignation	2009	2008	2007
Résultat net de l'exercice	1 365 472	-2 842 297	-2 868 338

4.3. Activité de la société au 30/06/2010 comparés

4.3.1. Les contrats

4.3.1.1. Nombre et volume des contrats

Contrats	30/06/2010			30/06/2009				
	Nombre		Volume de contrats actifs	Nombre		Volume de contrats actifs		
Actif	Inactif	Total		Actif	Inactif		Total	
Anciens	166	244	410	288 129	145	180	235	239 128
Nouveaux	43	4	47	72 406	16	0	16	12 320
Total	209	248	457	360 535	161	180	341	251 448

4.3.1.2. Répartition sectorielle des contrats actifs

(en mD)	30/06/2010	30/06/2009
Agroalimentaire	23 300	22 500
Commerce	243 327	165 806
Industrie	39 386	41 293
Service	54 522	21 849
Total	360 535	251 448

4.3.2. Les engagements

4.3.2.1. Evolution des engagements

	30/06/2010	30/06/2009
Nombre de tirés	3330	6 567
Montant des autorisations (mD)	123 360	157 200
Montant moyen des autorisations par tiré (mD)	37	24

4.3.2.2. Répartition sectorielle des engagements

Secteur	30/06/2010		30/06/2009	
	Nombre de tirés	Montant Autorisation	Nombre de tirés	Montant Autorisation
Agroalimentaire	130	5 680	787	4 560
Commerce	2 569	89 330	3 612	106 080
Industrie	333	13 270	1 313	33 060
Service	298	15 080	854	13 500
Total	3 330	123 360	6 567	157 200

4.3.3. Les remises

4.3.3.1. Evolution des remises

	30/06/2010	30/06/2009
Nombre de remises	3 019	2 311
Nombre de factures	17 102	15 297
Montant des remises (mD)	91 703	69 123

4.3.3.2. Répartition sectorielle des remises au 30/06/2010

	Local	Export	Import	Total
Agroalimentaire	10 880	1 239	-	12 119
Commerce	33 435	-	710	34 145
Industrie	24 833	-	-	24 833
Service	20 606	-	-	20 606
Total	90 675	1 239	710	91 703

4.3.4. Les encours de financement

(en mD)	30/06/2010	30/06/2009
Encours de financement	72 569	55 649

4.3.5. Le financement et le décaissement

	30/06/2010	30/06/2009
Nombre de factures		
Achetées	17 102	15 297
Financées	17 088	16 185
Montant des factures (en mD)		
Achetées	91 703	69 123
Financées	90 715	68 236
Décaissées	83 742	61 254

4.3.6. Le recouvrement

4.3.6.1. Récupération des moyens de règlement

	30/06/2010 Montant (en mD)	30/06/2009 Montant (en mD)
Chèques	75 304	43 871
Effets	37 370	18 339
Virements	16 842	6 866
Espèces	-	-
Total	129 516	69 076

4.3.6.2. Les encaissements

(en mD)	Chèques	Effets	Virements	Total
Remis à l'encaissement	57 364	16 822	16 842	91 028
Encaissés	55 764	10 803	16 842	83 409
En cours d'encaissement	1 340	5 762	-	7 102
Impayés	260	257	-	517

4.3.6.3. Les factures non réglées

	30/06/2010	
	Nombre	Montant (en mD)
Sup.360j	221	295
180j <Age< 360j	40	118
90j < Age < 180j	137	345
Inf 90j	695	2596
Total	1093	3354

4.3.6.4. Les incidents de paiement

	Constaté		Régularisé		Reste impayé	
	NBRE	MONTANT	NBRE	MONTANT	NBRE	MONTANT
30/06/2010	1436	7751	1365	7234	71	517
30/06/2009	1179	6700	1088	5652	91	1048

4.3.7. Analyse du portefeuille

4.3.7.1. Classification

	30/06/2010			30/06/2009		
	Nbre Clients	Encours	Couverture	Nbre Clients	Encours	Couverture
Classe 0	200	55 244 964	-	142	37 371 455	-
Classe 1	13	2 487 982	-	3	1 527 646	-
Classe 2	1	-	-	3	280 261	58 707
Classe 3		-	-	2	58 000	1 523
Classe 4	78	14 835 716	12 461 484	81	16 412 136	14 004 962
Total 2-3-4	79	14 835 716	12 461 484	86	16 750 397	14 065 191
Prov pour risques généraux						
Total	292	72 568 662	12 461 484	231	55 649 498	14 065 191
Ratio des créances classées		20,44%			30,10%	
Ratio de couverture		84,00%			83,97%	

Rapprochement encours de Financement et encours comptable

Désignations	30/6/2009	30/6/2010
Encours comptable	60 322 886	79 536 471
Cheque à l'Encaissement	1 339 539	1 269 162
TOTAL	61 662 425	80 805 633
Import (1)		
Engagement Hors Bilan (Import)	2 555 372	2 690 991
Engagements non Garanties	-	-
Compte courant Adhérents créditeurs (2)	- 218 970	278 413
Fonds de Garantie (3)	- 8 349 328	- 11 063 375
Garantie Financière		- 143 000
Encours de financement	55 649 498	72 568 662
(1) Engagement Hors Bilan (Import)		
Autorisations de garantie accordées	4 035 776	3 839 320
Autorisations utilisées	1 480 404	1 148 329
Autorisations non utilisées	2 555 372	2 690 991
Encours non Garantie	-	-
(2) Compte courant Adhérents créditeurs		
Solde Comptable	4 775 886	278 413
Factures non décaissées	218 970	278 413
Adhérent-Billet à Ordre	4 569 842	
Commissions en Instance	-12 926	-
(3) Fonds de Garantie		
Solde Comptable	8 425 986	11 112 498
Fonds de garantie supérieur à l'encours	76 658	49 123
Fonds de garantie Net	8 349 328	11 063 375

4.3.8. Les produits

Désignation	31/12/2009	30/06/2009	30/06/2010	Evolution 30 JUIN 2009/2010
Commissions d'affacturage				
Montant	2 110	993	1 122	12,96%
Taux moyen	1,29%	1,08%	1,21%	
Produits de financement				
Montant	3 528	1 660	2 319	39,74%
Taux moyen	7,64%	7,23%	7,05%	
Total	5 638	2 653	3 441	29,72%

4.3.9. Les charges

4.3.9.1. Les charges financières nettes

Libellé	31/12/2009	30/06/2009	30/06/2010	Evolution 30 JUIN 2009/2010
INTERET PRÊT ATB	24 902	13 347	9 754	-27%
INTERET BILLET DE TRESORERIE	317 966	117 396	422 753	260%
INTERET MOB C C P AMEN B	8 447	0	64 158	
COMMISSION DE SOUSCRIPTION	20 125	2 505	10 895	335%
COMMISSION D'AVAIL			5 666	
EMP OBLG INTERETS	1 323 258	712 981	489 159	-31%
EMP OBLG AUTRES COMMISSIONS	12 592	7 480	8 938	20%
EMP OBLG COM AVAL	38 371	20 760	10 650	-49%
AUTRES COMMISSIONS DE PLACEMENT	71 277	32 309	62 374	93%
INTERETS DEBITEUR COMPTES COURANTS	239 883	70 487	276 774	293%
INTERET BANCAIRE COMPTE CREDITEUR	-3 859	-3 485	-35	-99%
TOTAL	2 052 960	973 780	1 361 087	40%

4.3.9.2. Les charges de fonctionnement

Désignation	31-déc.-09	30-juin-10	30-juin-09	Evolution 30 JUIN 2009/2010
Frais de personnel	1 624	769	785	46,17%
Frais généraux	929	408	494	15,26%
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	434	155	89	-5,15%
Total	2 987	1 332	1 367	25,79%

4.3.10. Le résultat

Le résultat d'exploitation dégagé au 30/06/2010 s'élève à 1.042 mD contre un résultat négatif de -321 mD pour la même période de l'année 2009.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net au 30/06/2010 s'est établi à 1.038 mD contre -324mD pour la même période de l'année 2009.

4.3.11. Les indicateurs trimestriels d'activité

Désignation	31/12/2009	30/06/2010	30/06/2009
Produits d'exploitation affacturage	5 716	3 476	2 692
Commissions d'affacturage	2 110	1 122	993
Commissions de financement	3 529	2 319	1 660
Autres produits	78	35	39
Charges d'exploitation affacturage	2 053	1 361	974
Produit net d'affacturage	3 663	2 115	1 719
Charges de fonctionnement	2 987	1 332	1 367
Volume des contrats actifs	353 779	360 535	251 448
Montant des remises	163 322	91 703	69 123
Encours de financement	75 303	72 569	55 649

4.4. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de la société

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, Union de Factoring est confrontée à une concurrence accrue essentiellement par les banques en matière d'escompte commercial. Toutefois, l'activité d'affacturage est en phase d'émergence compte tenu du nombre des sociétés existantes et de l'effort de vulgarisation du produit.

4.5. Dépendance de l'émetteur*

Il n'y a aucune dépendance d'Union de Factoring à l'égard de ses fournisseurs et de ses adhérents.

Application de l'article 1 :

Risques encourus supérieurs à 5% et à 15% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, de la Banque Centrale de Tunisie et des textes subséquents, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 2 fois les fonds propres nets de rétablissement pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant des fonds propres nets déterminés au sens de l'article 5 de la circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie et des textes subséquents, s'élève au 31/12/2009 à 7.728.768 D.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets d'UNIFACTOR s'élève à 42.444.447 D au 31/12/2009. Ce ratio s'élève à 5,49x et il est supérieur à la limite prévue par l'article 1 précité.

De même, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets d'UNIFACTOR s'élève à 22.370.359 D et concerne 9 relations. Ce ratio s'élève à 2,89x et il est supérieur à la limite prévue par l'article 1 précité.

Application de l'article 2 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement de crédit.

Au titre de l'exercice 2009, les bénéficiaires qui présentent un risque encouru dépassant 25% des fonds propres nets de l'Union de Factoring sont l'UCCV ; Etablissement Kilani Ben Hmida ; IGL Distribution ; Mediteranian Communication Company S.A ; Société BIENVU et Tunisie Cable.

Application de l'article 3 :

Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société.

Conformément à l'article 3 de la circulaire n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements sur les dirigeants, sur les administrateurs ou sur les actionnaires qui dépassent ce ratio.

Application de l'article 4 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, les fonds propres nets de la société doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 5 de la circulaire susvisée, s'élève au 31 Décembre 2009 à 67.453.763 D.

Ainsi, les fonds propres nets de la société tels que déterminés ci-dessus représentent au 31 décembre 2009, un taux de 11,46 % des risques encourus pondérés.

* Rapport des commissaires aux comptes destiné à la BCT (exercice clos au 31 décembre 2009)

Respect des dispositions des articles 21 et 22 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits

En application des dispositions des articles 21 et 22 de la loi 2001-65, la société ne peut pas affecter plus de 10% de ses fonds propres nets à une participation dans une même entreprise; et détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise.

A ce titre UNIFACTOR a affecté 2.700.000 D en fonds gérés chez SICAR Arab Tunisian Développement.

4.6. Litige ou arbitrage en cours ou passé

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux inhérents à l'activité courante de la société.

4.7. Organisation de la société

4.7.1. Gouvernance et contrôle interne

La société est organisée selon une structure fonctionnelle comprenant 5 directions, relevant de la Direction générale à savoir : Direction Administrative et Financière, Direction d'Exploitation et de Recouvrement, la Direction de crédit, la Direction Commerciale et la Direction Audit Interne.

La Direction Administrative et Financière

La Direction Administrative et Financière a pour attributions, notamment, l'élaboration et le suivi des budgets, la gestion comptable, la gestion de trésorerie, l'émission des moyens de décaissements adhérents, la gestion des chèques et effets ainsi que la gestion administrative (gestion des ressources humaines, gestion des biens...).

La gestion des phases pré- contentieuse et contentieuse est aussi du ressort de cette direction.

La Direction d'Exploitation et de Recouvrement

La Direction d'Exploitation et de Recouvrement assure les relations avec la clientèle telles que la réception des remises*, la saisie des factures achetées, l'approbation des décaissements au profit des adhérents** et la réception des moyens de règlement.

La Direction de Crédit

La Direction de Crédit se charge, entre autres, de l'étude des dossiers des adhérents, de l'octroi des agréments, de l'analyse du portefeuille et de suivi des engagements des tirés*** et des adhérents.

La Direction Commerciale

La Direction Commerciale se charge, entre autres, du développement des parts du marché de la Société en définissant des politiques commerciales, marketing et de communication.

La Direction Audit interne

La Direction d'Audit Interne assure le bon fonctionnement du système de contrôle interne par la planification et la réalisation des missions d'audit interne au sein de la société.

L'organigramme au 31/12/2009 se compose de 38 personnes :

- La Direction Générale (2 personnes)
- La Direction Administrative et Financière (11 personnes)
- La Direction d'Exploitation et Recouvrement (9 personnes)
- La Direction Commerciale (13 personnes)
- La Direction de Crédit (1)
- La Direction d'Audit Interne (2)

Par ailleurs, la société est dotée de différents comités, à savoir :

- Comité exécutif de crédit
- Comité Permanent d'audit interne
- Comité de Recouvrement

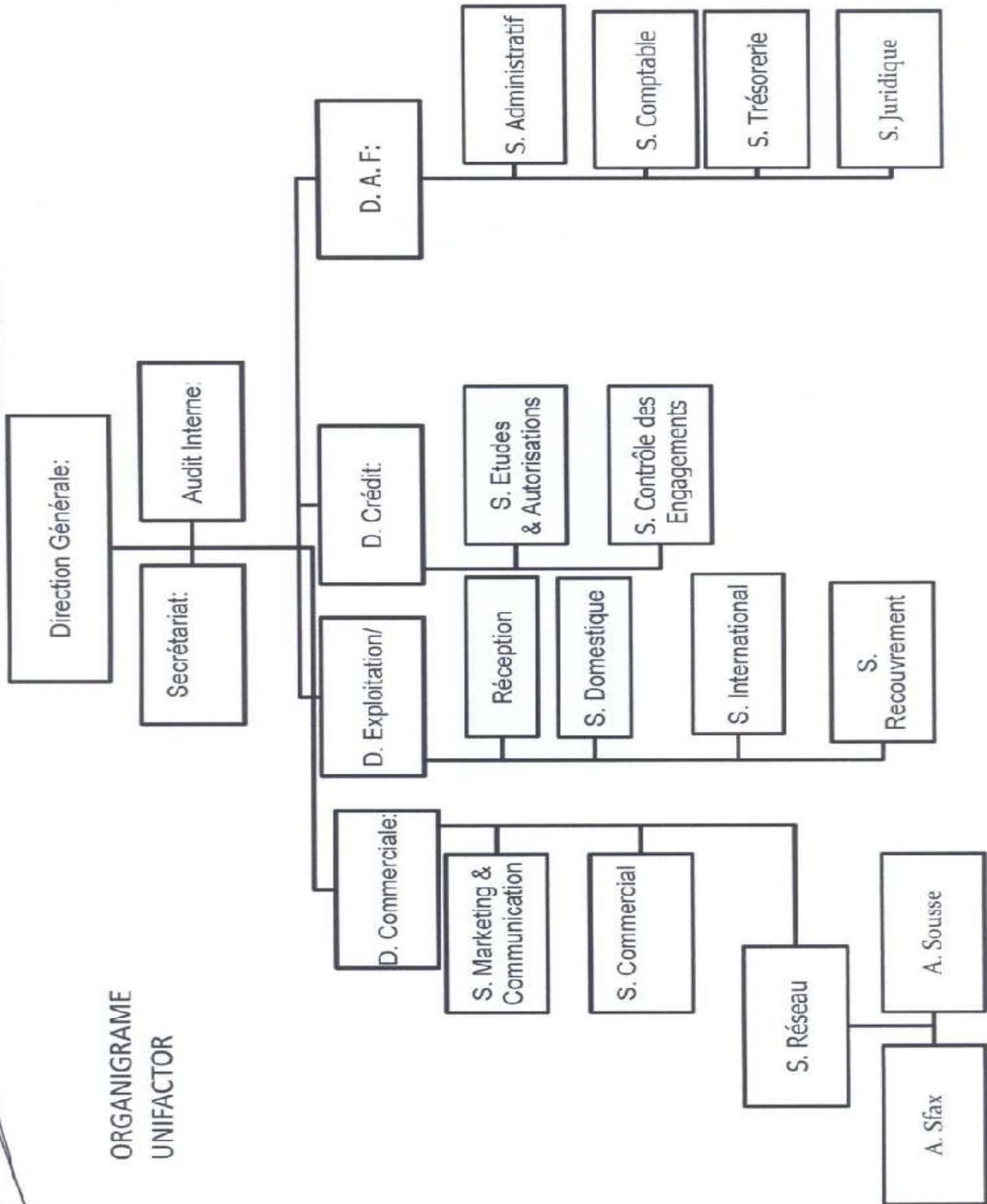
* Une remise est l'ensemble des factures achetées à une date donnée. Les caractéristiques de ces factures achetées sont consignées dans une fiche annexée à la quittance de subrogation

** Adhérent : Entreprise ayant conclu un contrat d'affacturage avec une Société d'Affacturage.

*** Tiré : Le tiré est le débiteur ou l'entreprise cliente qui doit de l'argent à son fournisseur (Adhérent). Le débiteur peut obtenir de son fournisseur des délais de paiement de 30 jours, 60 jours, 90 jours ou plus. C'est pendant cette période que le débiteur peut représenter un risque pour le fournisseur

L'organisation générale actuelle de la société se traduit à travers l'organigramme suivant :

**ORGANIGRAME
UNIFACTOR**



4.7.2. Système d'information

Union de Factoring s'est engagée à faire une refonte de tout son système d'information. En effet le Système d'Information d'UNIFACTOR doit se positionner autour de deux axes majeurs d'évolution :

- l'excellence dans la relation client
- l'industrialisation de la production (mécanisation d'une large couverture fonctionnelle)

Le système à mettre en place devra répondre aux besoins actuels et futurs de la société en matière de traitement de l'information et gestion de son activité.

Le futur système devra permettre à UNIFACTOR de jouer pleinement son rôle commercial:

- meilleure gestion de la relation client
- meilleure commercialisation des produits
- large couverture fonctionnelle automatisée des processus « métier »
- indépendance de l'opérationnel vis à vis de l'aspect comptable
- Rapprochement au service du client (virtuel)
- pilotage de l'activité
- gestion d'un référentiel unique (client, produits/opérations, nomenclature)
- possibilité de disposer d'une vision globale du client
- couverture des diverses activités de production avec :
 - ✓ Suppression à MT d'une comptabilité manuelle tout en garantissant la sécurité adéquate des divers traitements et la mise en place d'une piste d'audit fiable
 - ✓ séparation du volet opérationnel du volet comptable avec génération de compte rendu des opérations
- couverture des activités de pilotage et de synthèse
- sécurisation des systèmes sans compromettre la souplesse d'utilisation :
 - ✓ authentification unique des utilisateurs
 - ✓ mise en place de différents niveaux d'accès : chaque utilisateur se voit attribuer un nom utilisateur et un mot de passe unique. L'accès est autorisé en fonction du poste occupé et des besoins d'accès aux données.
 - ✓ définition des conditions des horaires pour l'ouverture de sessions, afin de limiter l'accès de certains utilisateurs aux heures de travail
 - ✓ limitation d'accès au système à certains postes de travail pour certains utilisateurs
 - ✓ historique toutes les opérations à travers les comptes rendus des opérations pour assurer la piste d'Audit.

La mise en œuvre a été entamée avec l'assistance d'un consultant externe, et le recrutement d'un ingénieur informaticien ayant une expérience dans le domaine des finances et spécialement en factoring.

4.8. Politique sociale et effectif de la société

Au cours des trois derniers exercices, l'effectif de la société a évolué comme suit :

	2007	2008	2009
Personnel de service	2	2	1
Personnel d'exécution	5	4	2
Personnel d'encadre.	7	8	10
Cadres	11	13	11
Cadres supérieurs	8	12	14
Total	33	39	38

Politique d'intéressement du personnel :

En tant qu'établissement de crédit, Union de Factoring applique la convention collective nationale du personnel des banques au personnel de la société.

En ce qui concerne les primes servies et principalement les primes de fêtes religieuses, elle se réfère à ce qui est appliqué dans les banques commerciales et en particulier les banques actionnaires : la Banque Nationale Agricole, l'Arab Tunisian Banak et l'Amen Bank.

Formation :

Compte tenu de la spécificité du métier de factoring de la société, et afin de favoriser l'évolution de la carrière des collaborateurs vers des postes à responsabilités, il a été opté pour le dispositif de formation « APTBEF » et « Factor Chain International » dans le but de développement des compétences comportementales, méthodologiques et managériales. Au titre de l'exercice 2009, le montant des dépenses s'élevait à 37.983 D.

4.9. Politique d'investissement

Union de Factoring n'a investi que dans des immobilisations nécessaires à son exploitation. Cet investissement ne se réalise que si le besoin se manifeste.

L'investissement annuel le plus important se situe au niveau de l'informatique (progiciel et matériel).

En 2006, la Société a acquis son nouveau siège social pour un montant de 927 mD.

Union de Factoring projette d'effectuer des investissements supplémentaires d'un montant de 200 mD annuellement pour subvenir au besoin de développement de son activité. Après l'ouverture des bureaux de Sfax, et Sousse, la société envisage l'ouverture d'autres bureaux dans les cinq prochaines années.

CHAPITRE 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

5.1. Patrimoine de la société au 31/12/2009

5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2009

Le patrimoine d'Union de Factoring est constitué essentiellement des immobilisations nécessaires à l'exploitation. La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève au 31/12/2009 à 1.147.615 D contre 1.209.245 D à l'issue de l'exercice 2008 et 1.214.716 D à l'issue de l'exercice 2007.

(En D)

Désignation	2009	2008	2007
LOGICIEL PROFACOR	90 000	90 000	90 000
LOGICIEL BUREAUTIQUE	87 511	84 288	19 777
BATIMENT SIEGE	926 691	926 691	926 691
MATERIEL DE TRANSPORT	178 694	82 694	182 694
AGENCEMENT & INSTALLATIONS GENERALES	183 187	175 497	135 190
MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU	116 797	116 797	110 351
MATERIEL INFORMATIQUE	330 400	317 528	168 211
Immobilisations brutes	1 913 280	1 793 495	1 632 914
Amortissement immobilisations	-765 665	-584 250	-418 198
Immobilisations nettes	1 147 615	1 209 245	1 214 716

5.1.2. Immobilisations financières au 31/12/2009

Il s'agit essentiellement des titres de participation au fonds gérés détenus par l'ATD SICAR et des prêts sur fonds social octroyés aux personnels de la Société.

(En D)

Désignation	2009	2008	2007
Participation capital risque ATD	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Prêts	75 310	107 231	93 084
Cautionnement versé	560	560	560
Total	2 775 870	2 807 791	2 793 644

5.2. Patrimoine de la société au 30/06/2010

5.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2010

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève au 30/06/2010 à 1.059.665 D contre 1.159.249 D au 30/06/2009 et se détaille comme suit :

(En D)

Désignation	31/12/2009	30/06/2009	30/06/2010
LOGICIEL PROFACOR	90 000	90 000	90 000
LOGICIEL BUREAUTIQUE	87 511	87 511	88 497
BATIMENT SIEGE	926 691	926 691	926 691
MATERIEL DE TRANSPORT	178 694	82 694	178 694
AGENCEMENT & INSTALLATIONS GENERALES	183 187	181 435	183 806
MOBILIER & MATERIEL DE BUREAU	116 797	116 797	116 797
MATERIEL INFORMATIQUE	330 400	324 222	332 088
Immobilisations brutes	1 913 280	1 809 350	1 916 572
Amortissement immobilisations	- 765 665	- 650 101	- 856 907
Immobilisations nettes	1 147 615	1 159 249	1 059 665

5.2.2. Immobilisations financières au 30/06/2010

(En D)

Désignation	31/12/2009	30/06/2009	30/06/2010
Participation ATD SICAR	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Prêts	75 310	114 313	75 277
Cautionnements versés	560	560	560
Total	2 775 870	2 814 873	2 775 837

Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2010 :

Au cours du mois d'octobre, la société a procédé à la cession de trois voitures :

- Une voiture de fonction.
- Deux voitures de service.

DESIGNATION	DATE ACQUISITION	VALEUR BRUTE	CUM AMORT 31-10-2010	VCN 31-10-2010	Prix de cession
Voiture de service Ford Fiesta GHIA	24/01/2007	20 800	15 600	5 200	14 500
voiture de fonction AUDI	21/05/2003	44 500	44 500	-	23 500
Voiture de service Partner Peugeot	02/05/2006	17 394	15 655	1 739	11 500
TOTAL		82 694	75 755	6 939	49 500

Le matériel de transport vendu a été remplacé par l'acquisition de deux voitures de services :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE
Voiture de service Berlingo 2 Places	21 787
Voiture de service Ford Fiesta	26 200
TOTAL	47 987

5.3. Etats financiers comparés au 31 Décembre

Les états financiers de l'Union de Factoring sont préparés et présentés en conformité avec le système comptable des entreprises et la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

Les Etats Financiers au 31 Décembre 2009 traduisent des modifications comptables dues:

- A- Aux travaux de fiabilisations engagées qui ont touché deux volets à savoir:
 - La fiabilisation des Engagements Domestiques
 - La fiabilisation des Produits

- B- Aux changements de méthodes de résorption des charges à répartir (commissions de placements des Emprunts obligataires)

- C- A la correction de l'Amortissement du Matériel Informatique

- D- A la correction de l'imputation de la charge relative aux honoraires de la Notation financière de l'exercice 2008

A- LES TRAVAUX DE FIABILISATION

A-1- La fiabilisation des Engagements Domestiques:

Les travaux de fiabilisation et d'apurement des comptes opérés par la mission de revue des engagements domestiques de la société au 31 Décembre 2009 et plus particulièrement la justification des écarts entre les engagements issus de la comptabilité et ceux issus des états de gestion, ont conduit la société à la constatation des pertes sur des exercices antérieurs d'un montant de 58.493,227 DT.

Le Montant Globale de la Modification Comptable liée aux Engagements s'élève à **58.493,227 DT.**

A-2- La fiabilisation des Produits:

Les travaux de fiabilisation des produits effectuée essentiellement par un contrôle de vraisemblance, réalisé par un examen analytique approfondi conforté par des contrôles matériels qui consistent dans:

- ✓ L'évaluation des procédures de comptabilisation des produits
- ✓ La justification de l'ensemble des comptes et notamment des comptes de régularisation, dont l'apurement a bien souvent une incidence sur les résultats

Ces travaux ont abouti aux modifications comptables dues à :

- L'abandon de la comptabilisation des produits à Recevoir (logés dans le compte disponible)
- La régularisation des Produits perçus ou comptabilisés d'avance

A-2-1- Les Produits à recevoir

La société constatait en produits à recevoir, les produits logés dans le compte disponible et qui sont dans l'essentiel, relatifs à des relations classées ou en souffrance. Par le jeu de réservation d'agios, les produits dont l'encaissement n'est pas certain sont reclassés en Agios réservés.

Au 31-12-09, il s'avère que ces produits ne sont pas encaissés et que les revenus de 2008 se trouvent majorés par l'effet de comptabilisation des produits à recevoir.

Cette méthode a été abandonnée par la société à partir de 2009, **désormais les produits logés dans le compte disponible ne sont pas pris en compte en tant que produits de l'exercice.**

La correction de ce changement de Méthodes comptables s'est opérée par une modification comptable de **259.020,878 DT.**

A-2-2-Les Produits Perçus ou Comptabilisés d'Avances

Lors des arrêtés de situations, et suite à une défaillance au niveau du système de gestion, la société n'a pas respecté le principe de rattachement des produits provenant des financements sur les cessions sur salaires.

Les revenus de 2008 s'avèrent majorés par ces produits qui sont relatifs à l'exercice 2009.

La correction de cette erreur fondamentale s'est traduite par une modification comptable de **162.739,098DT**.

B- LE CHANGEMENT DE METHODE DE RESORPTION DES CHARGES A REPARTIR

La société procédait à la résorption des charges à répartir (commissions de placements des emprunts obligataires) sur la durée des emprunts. Cette méthode a été abandonnée au profit de la méthode de résorption **au prorata des intérêts payés**.

Ce changement de méthodes a engendré des modifications comptables d'un montant de **39.264,454 DT**.

C-LA CORRECTION DE L'AMORTISSEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE

La correction de la méthode d'amortissement du matériel Informatique a engendré des modifications comptables d'un montant de **26.821,619 DT**.

D- LA CORRECTION DE L'IMPUTATION DE LA CHARGE RELATIVE AUX HONORAIRES DE LA NOTATION FINANCIERE DE L'EXERCICE 2008

Lors de l'arrêté de la situation de 2008 la société n'a pas pris en considération la charge de notation financière de l'exercice 2008. Il y a lieu de corriger cette erreur et d'imputer la charge à l'exercice correspondant.

Cette erreur a engendré une modification comptable d'un montant de **25.979,951 DT**.

Ces modifications ont donné lieu à un retraitement rétrospectif pour corriger au niveau de l'exercice 2009 le niveau des capitaux propres d'ouverture.

Les données de 2008 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité :

DESIGNATIONS	SOLDE AU 31-12-08 AVANT RETRAITEMENT	RETRAITEMENTS	SOLDE AU 31-12-08 RETRAITE
BILAN:			
Amortissements Immobilisations Corporelles	457 297	26 822	484 119
Autres Actifs non courants	110 526	-39 264	71 262
Affacturages et comptes rattachés	61 247 966	-58 493	61 189 473
Provisions & Agios réservés	14 938 697	-1 604 535	13 334 162
Autres Actifs courants	2 695 373	-1 863 556	831 817
Modifications Comptables	-518 087	-101 235	-619 322
Autres passifs courants	2 581 544	-188 719	2 770 263
ETAT DE RESULTAT:			
Commissions d'Affacturation	2 273 701	-9 252	2 264 450
Produits Financiers de Mobilisation	3 996 807	-412 508	3 584 298
Frais Généraux	779 831	25 980	805 811
Amortissement et Provisions	434 648	23 344	457 993

Il est à signaler, que dans un objectif de comparabilité, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités par la société sur la base des états financiers audités.

5.3.1. Bilans comparés au 31 décembre

(En D)

ACTIFS	Notes	31-déc.-09	31-déc.-08	31-déc.-07
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés	1			
Immobilisations Incorporelles	1.1	177 511	174 288	109 777
Moins: Amortissements		-137 230	-100 131	-74 412
		40 281	74 157	35 365
Immobilisations Corporelles	1.2	1 735 769	1 619 207	1 523 137
Moins: Amortissements		-628 435	- 484 119*	-343 786**
		1 107 334	1 135 088	1 179 350
Immobilisations Financières	1.3	2 775 870	2 807 791	2 793 644
Moins: Amortissements				
		2 775 870	2 807 791	2 793 644
Total Actifs Immobilisés		3 923 485	4 017 035	4 008 360
Autres Actifs non courants		34 847	71 262*	80 483**
Total des actifs non courants		3 958 332	4 088 297	4 088 843
ACTIFS COURANTS				
	2			
Affaturages et comptes rattachés	2.1	78 354 231	61 189 473*	68 465 439**
Moins: Provisions & Agios réservés	2.2	-12 743 737	-13 334 162*	-10 026 171
		65 610 494	47 855 311	58 439 268
Autres Actifs courants	2.3	946 546	831 817*	2 042 170
Liquidités et équivalents de liquidités	2.4	153 360	320 598	62 667
		1 099 906	1 152 415	2 104 837
Total des Actifs courants		66 710 400	49 007 726	60 544 105
Total des Actifs		70 668 732	53 096 022	64 632 948
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS				
	Notes	31-déc.-09	31-déc.-08	31-déc.-07
CAPITAUX PROPRES				
	3			
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves Légales		248 619	248 619	248 619
Réserves Fonds Social		143 741	152 599	180 000
Réserves Pour Reinvestissement exonérés		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserves Pour Risques Généraux		740 000	740 000	740 000
Résultat Reporté		-4 678 658	-2 307 445	64
Modifications comptables		-1 090 406	-619 322*	-58 493**
Total Capitaux Propres Avant Résultat		6 363 296	9 214 452	12 110 190
Résultat de l'exercice		1 365 472	-2 842 297*	-2 868 338**
Total Capitaux Propres Avant affectation		7 728 768	6 372 155	9 241 853
PASSIFS				
Passifs non courants	4			
Emprunt	4.1	256 000	384 000	512 000
Emprunt Obligataire	4.2	8 000 000	16 000 000	14 000 000
Fonds de Garantie	4.3	10 340 199	7 905 738	7 138 091
Provisions Pour Risques et Charges	4.4	235 000	0	0
Total des Passifs non courants		18 831 199	24 289 738	21 650 091
Passifs courants	5			
Adhérents et comptes rattachés	5.1	5 070 420	5 931 506	10 267 404
Autres passifs courants	5.2	2 996 986	2 770 263*	1 990 102
Concours bancaires et autres passifs	5.3	36 041 359	13 732 361	21 483 498
Total des Passifs courants		44 108 766	22 434 130	33 741 005
Total des Passifs		62 939 964	46 723 868	55 391 095
Total des Capitaux propres et des passifs		70 668 732	53 096 022	64 632 948

*Données retraitées pour les besoins de comparabilité

**Données 2007 retraitées par la société pour les besoins de la comparabilité

5.3.2. Etats de résultats comparés au 31 décembre

(En D)

DESIGNATIONS	Notes	31-déc.-09	31-déc.-08	31-déc.-07
PRODUITS D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE				
Revenus d'Affacturage	6			
Commissions d'Affacturage		2 109 618	2 264 450 *	2 117 168
Produits Financiers de Mobilisation		3 528 552	3 584 298 *	4 137 776
Autres Produits Financiers de Placement		77 781	155 579	159 262
Total des Produits d'Exploitation		5 715 951	6 004 327	6 414 206
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE				
Charges Financières nettes	7.1	2 052 960	2 330 631	2 657 622
Total des Charges d'exploitation		2 052 960	2 330 631	2 657 622
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE		3 662 991	3 673 696 *	3 756 583
AUTRES CHARGES & PRODUITS				
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages	8.1	695 297	- 4 171 905	-4 950 317
Dotations		-621 229	-4 696 364	-5 717 482
Reprises		1 316 527	524 459	767 165
Autres Produits d'exploitation	8.2	573	36 917	143 600
Frais du Personnel	8.3	-1 624 361	-1 110 548	-966 604
Frais Généraux	8.4	-928 620	-805 811 *	-581 975
Amortissement et Provisions	8.5	- 434 399	-457 993 *	-262 852 **
Total Autres Charges & Produits		-2 291 510	-6 509 340 *	-6 618 148
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 371 481	-2 835 644 *	-2 861 565 **
Impôt sur les bénéfices	9	-6 009	-6 654	-6 773
Résultat Net de l'Exercice		1 365 472	-2 842 297	-2 868 338
Effets des Modifications Comptables		-471 084	-619 322 *	-42 742 **
Résultat Net de l'Exercice Après Modification Comptable		894 387	-3 461 619	-2 911 079

*Données retraitées pour les besoins de comparabilité

**Données 2007 retraitées par la société pour les besoins de la comparabilité

5.3.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

(En D)

DESIGNATIONS	Notes	2009	2008	2007
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation	10			
Encaissement reçus des Tirés	10.1	134 765 920*	132 175 442	136 740 122
Financement des adhérents	10.2	-147 812 662	-133 462 085	-127 871 085
Encaissements provenant des crédits à court terme	10.3	32 144 736	30 450 000	61 000 000
Remboursement des crédits à court terme	10.4	-14 200 000	-26 400 000	-60 978 000
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	10.5	-2 696 297	-2 442 086	-2 900 434
Intérêts payés	10.6	-2 688 772	-2 288 704	-2 059 065
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-487 076*	-1 967 433	3 931 538
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	11			
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation corp. et incorp.	11.1	0	100 000	15 711
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corp et incorp	11.2	-119 785	-195 499	-176 230
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0	0	-1 300 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-119 785	-95 499	-1 460 519
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement	12			
Encaissement provenant des emprunts	12.1	0	10 000 000	0
Remboursement des emprunts	12.2	-8 128 000	-6 128 000	-6 128 000
Dividendes et autres distributions		0	0	-660 000
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	12	-8 128 000	3 872 000	-6 788 000
Variation de la Trésorerie		-8 734 861*	1 809 068	-4 316 982
Trésorerie début d'exercice		-1 233 763	-3 042 831	1 274 151
Trésorerie fin d'exercice		-9 968 624*	-1 233 763	-3 042 831
Variation de la Trésorerie		-8 734 861*	1 809 068	-4 316 982

*Chiffres erronés (cf note rectificative page 102)

5.3.4. Notes aux états financiers au 31/12/2009

Note 1 : Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6.000.000 D) divisé en Un Million deux Cent Mille actions (1.200.000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.000.000 D pour le porter à 10.000.000 D et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Note 2 : Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

Libellé	Nb Année	Taux
Logiciels	3	33,33%
Bâtiment	20	5,00%
Installations générales	10	10,00%
Matériel de Transport	5	20,00%
Mobilier et matériel de bureau	10	10,00%
Matériel informatique	3	33,00%

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles et incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

2-2 - Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

2-3 – Politique de provisionnement des engagements

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-3-1: Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	0%
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-3-2- Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-4 - Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

NOTES EXPLICATIVES

Note : 1 – Actifs immobilisés

1.1-Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit:

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
Logiciel PROFACTOR	90 000	90 000
Logiciel bureautique	87 511	84 288
Total	177 511	174 288
Amortissements	(137 230)	(100 131)
Total	40 281	74 157

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Valeurs brutes au 31 Décembre 2008	174 288
Investissements de la période	3 223
Cumul amortissements 31-12-2008	(100 131)
Dotation aux amortissements 2009	(37 099)
Valeur Comptable Nette au 31 Décembre 2009	40 281

1.2-Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Bâtiment siège	926 691	926 691
Matériel de transport	178 694	82 694
Agencement et installation générales	183 187	175 497
Mobilier et matériel de bureau	116 797	116 797
Matériel informatique	330 400	317 528
Total	1 735 769	1 619 207
Amortissements	(628 435)	(484 119)
Total	1 107 334	1 135 088

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations Corporelles s'analysent comme suit :

Valeurs brutes au 31 Décembre 2008	1 619 207
- Investissements de la période	116 562
- Cumul amortissements 31-12-2008	(484 119)
- Dotation aux amortissements 2009	(144 316)
Valeur Comptable Nette au 31 Décembre 2009	1 107 334

1.3-Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
Participation capital risque ATD	2 700 000	2 700 000
Prêts	75 310	107 231
Cautionnement versé	560	560
Total	2 775 870	2 807 791

Il s'agit essentiellement des titres de participations au fonds gérés détenu par l'ATD SICAR et des prêts sur fonds social octroyés aux personnels de la Société.

1.4-Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants sont constitués des frais d'émission des emprunts obligataires et ils sont détaillés au 31 Décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Commission de placement sur emprunt obligataire	34 847	71 262
Total	34 847	71 262

Ce poste a subi une modification comptable relative au mode de résorption appliqué (résorption sur la durée des emprunts) modifié par la résorption au prorata des intérêts payés :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Solde avant retraitement	34 847	110 526
Modification Comptable		(33 110)
Résorption (dotation retraitée)		(6 154)
Solde après retraitement	34 847	71 262

Note 2 : – Actifs Courants

2.1– Affacturages & Comptes rattachés

✓ Affacturage domestique

• Affacturage Achats Sans recours : Il s'agit du solde des opérations réalisées avec garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.

• Affacturage - Achats avec recours : Le solde de ce compte représente le total des factures achetées dont les moyens de règlement ne sont pas encore parvenus.

• Affacturage - Effets à recevoir : Il s'agit du compte qui enregistre les effets reçus des tirés suite aux diverses opérations de recouvrement et qui ne sont pas encore arrivés à échéance.

✓ Affacturage international

• Affacturage Export : Il s'agit de l'achat et du financement des créances d'un exportateur Tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.

• L'affacturage Import : C'est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. Unifactor est sollicité par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

L'analyse des comptes d'affacturage se présente au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Affacturages - Achats domestiques	69 994 641	51 412 807
Affacturages - Achats export	2 429 714	4 062 215
Affacturages - Achats import	1 481 034	963 792
Affacturages - Effet à l'encaissement	4 448 841	4 750 658
Total	78 354 231	61 189 473

Ce poste a subi une modification comptable relative aux travaux de fiabilisation des engagements domestiques. Ces travaux ont fait ressortir des pertes imputables sur des exercices antérieurs détaillées comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Solde avant retraitement	78 354 231	61 247 966
Modification Comptable	0	(58 493)
Solde après retraitement	78 354 231	61 89 473

2.2– Provisions & Agios réservés

L'analyse des comptes d'affacturage se présente au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Agios réservés	(450 993)	(346 121)
Provisions	(12 292 744)	(12 988 041)
Total	(12 743 737)	(13 334 162)

Les provisions au 31 Décembre 2009 sont détaillées par classe de risque comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Classe 2	2 484	14 257
Classe 3	0	677 768
Classe 4	12 290 259	12 296 016
Total	12 292 744	12 988 041

Le poste d'agios réservés a subi une modification comptable dû à l'abondant de la comptabilisation des agios réservés sur produits à recevoir.

Le retraitement effectué peut être présenté comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Solde avant retraitement	450 993	1 950 656
Modification comptable	0	(1 604 535)
Solde après retraitement	450 993	346 121

2.3 – Autres Actifs courants

Le détail des autres actifs courants se présente au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Personnel avances & acomptes	21 072	26 857
Etats impôts et taxes	545 235	552 757
Débiteurs divers	14 719	17 578
Produits à recevoir / intérêts ATD SICAR	62 458	125 478
Produits à recevoir / commission import	38 392	23 596
Charges comptabilisée d'avance	240 467	85 552
Prêt au personnel - échéances à moins d'un	24 203	0
Total	946 546	831 817

2.4 – Liquidités & Equivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit au 31 Décembre 2009 :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
Placement CPD	0	55 227
BNA Agence siège	0	133 981
BNA agence siège CPD	130 044	95 317
ATB Saadi - Unifactor fond social	20 507	35 261
Caisses	2 809	812
Total	153 360	320 598

Note: 3 – Capitaux Propres

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	(En D)	
	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Capital social	10 000 000	10 000 000
Réserves légales	248 619	248 619
Réserves sur fond social	143 741	152 599
Réserves de réinvestissement exonéré	1 000 000	1 000 000
Réserves pour risques généraux	740 000	740 000
Résultats reportés	(4 678 658)	(2 307 445)
Modification comptable	(1 090 406)	(619 322)
Total avant résultat de l'exercice	6 363 297	9 214 452
Résultat de l'exercice	1 365 472	(2 842 297)
Total des capitaux propres	7 728 768	6 372 155

3.1. Tableau de variation des capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres peut être présenté comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Rés Risq Géné	Résultat Reporté 2007	Modifi comptable	Réserves Réinves Exonéré	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2008	10 000 000	248 619	152 599	740 000	-2 307 444	(619 322)	1 000 000	(2 842 297)	6 372 155
Utilisation Réserves FS			(8 858)						(8 858)
Modification Comptable						(471 084)		471 084	-
Affectation du résultat 2008					(2 371 213)			2 371 213	-
Résultat reportés									-
Résultat au 31/12/2009								1 365 471	1 365 471
Solde au 31/12/2009	10 000 000	248 619	143 741	740 000	(4 678 657)	(1 090 406)	1 000 000	1 365 471	7 728 768

3.2. Modification comptable :

Les modifications comptables se présentent au 31 Décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
Modifications Comptables 2007	(91 603)	(101 235)
Modifications Comptables Charges à répartir résorption COMM PLAC	(33 110)	(33 110)
Modifications Comptables Amortissements		(9 632)
Modifications Comptables Engagements	(58 493)	(58 493)
Modifications Comptables 2008	<u>(518 087)</u>	<u>(518 087)</u>
Modifications Comptables 2009	<u>(480 716)</u>	
Modifications Comptables Charges à répartir résorption COMM PLAC	(6 154)	
Modifications Comptables Amortissements	(26 822)	
Modifications Comptables Charges 2008	(25 980)	
Modifications Comptables produits à recevoir	(259 021)	
Modifications Comptables produits comptabilisés d'avance	(162 739)	
Total	(1 090 406)	(619 322)

Les Etats Financiers au 31 Décembre 2009 traduisent des modifications comptables dues:

- ▶ Aux travaux de fiabilisation qui ont débouché sur des corrections d'erreurs fondamentales concernant :
 - Les engagements domestiques
 - La comptabilisation des produits
- ▶ Au changement de méthode de résorption des charges à répartir relatives aux commissions de placement des emprunts obligataires
- ▶ A la correction d'erreur fondamentale relative à l'amortissement du matériel informatique
- ▶ A la correction d'erreur fondamentale relative à la comptabilisation des honoraires de notation financière de l'exercice 2008

3.2.1. Corrections des erreurs fondamentales sur les engagements domestiques :

La revue des engagements domestiques de la société au 31 Décembre 2009 et plus particulièrement la justification des écarts entre les engagements issus de la comptabilité et ceux issus des états de gestion, ont conduit la société à la constatation des pertes sur des exercices antérieurs d'un montant de **58 493 DT**.

Ces pertes peuvent être détaillées comme suit :

Libellé	Montant	Observation
Pertes affectant l'exercice 2002	9 759	Règlement tiré par Prélèvement sur FDG comptabilisé en produit en 2002
Pertes affectant l'exercice 2006	37 951	Financement au taux de 1,5 à l'adhérent NDM
Pertes affectant l'exercice 2006	10 783	Non déduction des avoirs lors des décaissements (comptes clôturés)
Total	58 493	

3.2.2. Corrections des erreurs fondamentales sur les produits à recevoir :

La société constatait en produits à recevoir des produits logés dans le compte disponible et qui sont dans l'essentiel, relatifs à des relations classées ou en souffrance. Par le jeu de réservation d'agios, les produits dont l'encaissement n'est pas certain sont reclassés en Agios réservés.

Au 31-12-08 le détail de ces produits se présente comme suit:

Libellé	Montant
Produits à recevoir sur commission	9 252
Produits à recevoir / intérêt	1 854 304
Agios réservés sur produits à recevoir / intérêt	(1 604 535)
Total	259 021

Au 31-12-09, il s'avère que ces produits ne sont pas encaissés et que les revenus de 2008 se trouvent majorés par l'effet de comptabilisation des produits à recevoir.

Cette méthode a été abandonnée par la société à partir de 2009, désormais les produits logés dans le compte disponible ne sont pas pris en compte en tant que produits de l'exercice.

3.2.3. Corrections des erreurs fondamentales sur les produits comptabilisés d'avance :

Lors des arrêts de situations, et suite à une défaillance au niveau du système de gestion, la société n'a pas respecté le principe de rattachement des produits provenant des financements sur les cessions sur salaires. Les revenus de 2008 s'avèrent majorés par ces produits qui sont relatifs à l'exercice 2009.

Ainsi les produits comptabilisés d'avance qui ont été corrigés sont les suivants :

Libellé	Montant
Produits perçus et comptabilisés d'avance	162 739
Total	162 739

3.2.4. Changement de méthode des charges à répartir :

La société procédait à la résorption des charges à répartir (commissions de placements des emprunts obligataires) sur la durée des emprunts. Cette méthode a été abandonnée au profit de la méthode de résorption au prorata des intérêts payés.

Ce changement de méthodes a engendré des modifications comptables d'un montant de 33 110 DT.

3.2.5. Correction d'erreur fondamentale de l'amortissement du matériel informatique :

Cette correction de la méthode d'amortissement du matériel Informatique a engendré des modifications comptables d'un montant de 26 822. DT

3.2.6. Correction d'erreur fondamentale relative à la comptabilisation des honoraires de notation financière de l'exercice 2008 :

Lors de l'arrêté de la situation de 2008 la société n'a pas pris en considération la charge de notation financière de l'exercice 2008. il y a lieu de corriger cette erreur et d'imputer la charge à l'exercice correspondant.

Cette erreur a engendré une modification comptable d'un montant de 25 980. DT

Les récapitulatif des modifications comptables opérées en 2009 se présente comme suit :

Libellé	Montant
Modification Comptable des engagements	58 493
Modification Comptable Produits	421 760
Modification Comptable Résorption des charges à répartir	39 264
Modification Comptable Amortissements Matériel Informatique	26 822
Modification Comptable charges de Notation Financière 2008	25 980
Total	572 319

Note 4 : - Autres Passifs non courants

Le détail des autres passifs non courants se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
Emprunt	256 000	384 000
Emprunt Obligataire	8 000 000	16 000 000
Fonds de Garantie	10 340 199	7 905 738
Provisions Pour Risques et Charges	235 000	0
Total	18 831 199	24 289 738

4.1. Emprunt :

Ce compte enregistre le crédit à moyen terme octroyé par la Société auprès de l'ATB pour financer l'acquisition de son nouveau siège social.

4.2. Emprunts obligataires :

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 Juin 2004 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant de 50 Millions de dinars. Dans le cadre de cette autorisation, la société a émis au cours des années 2005, 2006 et 2008 trois emprunts totalisant 40 Millions de Dinars.

Les emprunts obligataires sont récapitulés dans le tableau suivant :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
Unifactor 2005	20 000 000	20 000 000
Unifactor 2006	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2008	10 000 000	10 000 000
Echéances a - 1 an	(8 000 000)	(8 000 000)
Cumul Remboursements	(24 000 000)	(16 000 000)
Total	8 000 000	16 000 000

4.3. Fonds de garanties :

Le poste Fonds de garantie enregistre les prélèvements effectués sur les opérations d'affacturage pour constituer un dépôt de garantie. Ce compte est alimenté par un pourcentage du montant de chaque facture décaissée qui vient diminuer le montant du décaissement réel.

Le solde de ce poste Fonds de garantie s'élève à 10 340 199 DT au 31 décembre 2009 contre 7 905 738 DT à fin 2008.

4.4. Provisions pour risques et charges :

Une Provision pour risques et charges a été constituée pour un montant de 235 000 DT en couverture contre le risque fiscal en matière de TVA

Note 5 : Passifs courants

5.1. Comptes courants adhérents :

Le détail des comptes courants adhérents se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
Compte Courant Adhérents Créditeur	359 051	495 013
Compte Courant Correspondant	1 383 893	866 651
Compte Courant Adhérents Effet à Payer	3 327 476	4 569 842
Total	5 070 420	5 931 506

5.2. Autres passifs courants :

Le détail des autres passifs courants se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008 *
Affacturages règlements en plus	368 977	372 767
Provisions pour congés à payer	152 504	0
Etat impôts et taxe	87 522	58 188
Compte courants associé	14	14
C N S S	82 695	64 213
Créditeurs divers	29 521	222 815
Produits perçus et comptabilisés d'avance	926 821	747 901
Charges à payer	574 156	366 364
Emprunt obligataire - charges à payer	519 785	724 018
Billet de trésorerie - charges à payer	57 114	0
Provision pour dépréciation de compte débiteur	4 980	4 980
Provision pour instances bancaires	192 895	209 002
Total	2 996 986	2 770 263

5.3. Concours bancaires :

Le détail des concours bancaires se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 31 Décembre 2009	Au 31 Décembre 2008
Emprunt à -1 an	8 128 000	8 128 000
Emprunt obligataire, échéances - 1 an	8 000 000	8 000 000
Emprunt ATB CMT échéance - 1 an	128 000	128 000
MOB. C .C .P AMEN BANK	2 044 736	0
MOB. C .C .P AMEN BANK	2 044 736	0
Billet de trésorerie emprunteur	15 900 000	4 050 000
Billet de trésorerie Emp. ATD	1 650 000	4 050 000
Billet de trésorerie Emp. MAXULA	750 000	0
Billet. SOTULUB	1 000 000	0
BIT EMPT. BTE	3 000 000	0
BIT EMPT. BNA	7 000 000	0
BIT EMPT. AMEN TRESOR SICAV	1 500 000	0
BIT EMPT. SANADETT SICAV	1 000 000	0
Banques	9 968 624	1 554 361
BNA AGENCE DU SIEGE	3 225 515	0
AMEN BANK AG SIEGE	2 161 001	271 122
AMEN BANK AG CUN DEPENSES	84 897	64 050
ATB SAADI	4 497 210	1 219 189
Total	36 041 359	13 732 361

Note 6 : Revenus

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice 2009 se présente ainsi :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Commissions d'affacturages	2 109 618	2 264 450
- Commissions d'affacturages	2 006 748	2 136 540
- Commission. Placement. Échéances impayées taxables	35 657	51 210
- Commission. sur signature. billet à ordre taxable	67 153	76 260
- Commission sur avoir	60	440
Produits financiers de Mobilisation	3 528 552	3 584 298
- PF mobilisation	3 812 343	3 903 159
- (+) PPCA N-1	747 901	731 626
- (-) P A RECEV N-1 (net d'agios)	0	241 010
- (+) AGIOS N-1	346 121	284 545
- (-) PPCA N	926 821	747 901
- (+) P A RECEV N (net d'agios)	0	0
- (-) AGIOS N	450 993	346 121
Autres Produits Financiers de Placement	77 781	155 579
- Produits Financiers de Placement	77 781	155 579
Total	5 715 951	6 004 327

Note 7 : Charges financières

Les charges financières se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Intérêt prêt ATB	24 902	38 115
Intérêt Billet de trésorerie	317 966	351 496
Intérêt MOB C C P AMEN B	8 447	0
Commission de souscription	20 125	6 554
Emprunt obligataire - intérêt	1 323 258	1 741 445
Emprunt obligataire - autres commissions	12 592	45 897
Emprunt obligataire - commission d'aval	38 371	42 236
Autres commission de placement	71 277	82 360
Intérêt débiteurs compte courant	239 883	55 643
Intérêt bancaire compte créditeur	(3 859)	(33 116)
Total	2 052 960	2 330 631

Note 8 : Autres produits et charges

8.1. Provision des comptes d'affacturage :

Les provisions des comptes d'affacturage se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Dotation aux provisions pour dépréciation de comptes d'affacturages	621 229	4 696 364
Reprise sur provision pour dépréciation de comptes d'affacturage	(1 316 527)	(524 459)
Total	(695 297)	4 171 905

8.2. Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Produits nets sur cession d'immobilisation	0	3 333
Profits exceptionnels	0	26 013
Profits non récurrents	573	78
Subvention de formation	0	7 493
Total	573	36 917

8.3. Frais du personnel :

Les frais du personnel se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Salaires et appointements	1 330 823	928 259
Charges sociales	293 538	182 289
Total	1 624 361	1 110 548

8.4. Frais généraux :

Les frais du personnel se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Achat & fournitures consommées	85 261	64 876
Services extérieurs	178 180	131 996
Autres services extérieurs	346 478	331 137
Charges ordinaires	233 840	225 677
Impôts et taxes	84 862	52 125
Total	928 620	805 811

8.5. Dotation d'amortissement et provision :

Les dotations d'amortissement et provision se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Dotation d'amortissement des immobilisations incorporelles	37 099	25 719
Dotation d'amortissement des immobilisations corporelles	144 315	143 666
Dotation de résorption des charges à répartir	36 414	48 593
Dotation aux provisions pour risques et charges	235 000	0
Dotation (reprises) sur provision pour congés payés	(2 323)	31 012
Dotation aux provisions pour instances bancaires	0	209 002
Reprises sur provisions pour instance bancaires	(16 107)	0
Total	434 399	457 993

Note 9 : Impôt sur les sociétés

Les impôts sur les sociétés se détaillent au 31 Décembre 2009, comme suit :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Minimum d'Impôt	6 009	6 654
Total	6 009	6 654

Note 10 : Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation se détaillent comme suit au 31 Décembre 2009 :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
10.1- Encaissement reçus des Tirés	134 765 920	132 175 442
10.2- Financement des adhérents	(147 812 662)	(133 462 085)
10.3- Encaissements provenant des crédits à court terme	32 144 736	30 450 000
STRATEGIES ACTION	500 000	0
BNA	500 000	0
SANADETT	1 000 000	0
AMEN TRESOR SICAV	1 500 000	0
MAXULA	1 550 000	0
SOTULUB	2 000 000	0
BTE	3 000 000	0
BNA CAPITAUX	7 000 000	0
ATD	13 050 000	26 850 000
SARI	0	600 000
TPR	0	3 000 000
AMEN BANK	2 044 736	0
10.4- Remboursement des crédits à court terme	(14 200 000)	(26 400 000)
STRATEGIES ACTION	(500 000)	0
BNA	(500 000)	0
MAXULA	(800 000)	0
SOTULUB	(1 000 000)	0
ATD	(11 400 000)	(22 800 000)
SARI	0	(600 000)
TPR	0	(3 000 000)
10.5- Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(2 696 297)	(2 442 086)
Personnel	(765 977)	(654 412)
Etat Impôt & Taxes	(789 602)	(552 815)
Sécurité Sociale	(321 936)	(268 371)
Fournisseurs et autres Tiers	(818 782)	(966 488)
10.6- Intérêts payés	(2 688 772)	(2 288 704)
Intérêt de billet de trésorerie	(887 937)	(337 296)
Intérêt emprunt court terme	(24 902)	(48 163)
Commission de souscription et d'aval	(18 297)	(54 857)
Intérêt sur commission d'emprunt obligataire	(1 527 491)	(1 794 156)
Intérêt sur compte courant	(230 145)	(54 232)
Total	(487 076)	(1 967 433)

Note 11 : Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se détaillent comme suit au 31 Décembre 2009 :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
11.1- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	100 000
Matériel de transport	0	100 000
11.2- Décaissement affectés de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(119 785)	(195 499)
Logiciel Bureautique	(3 223)	(64 511)
Matériel de transport	(96 000)	0
Agencement et installation générales	(7 690)	(40 843)
Mobilier et matériel de bureau	0	(6 467)
Matériel informatique	(12 871)	(83 678)
Total	(119 785)	(95 499)

Note 12 : Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se détaillent comme suit au 31 Décembre 2009 :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
12.1- Encaissement provenant des emprunts		10 000 000
Emprunt Obligataire UF 2008	0	10 000 000
12.2- Décaissement provenant des emprunts	(8 128 000)	(6 128 000)
Emprunt Obligataire UF 2005/1	(4 000 000)	(4 000 000)
Emprunt Obligataire UF 2006	(2 000 000)	(2 000 000)
Emprunt Obligataire UF 2008	(2 000 000)	0
Crédit à Moyen Terme	(128 000)	(128 000)
Total	(8 128 000)	3 872 000

Note 13 : Engagements Hors Bilan :

Les engagements hors bilan accordés lors de l'exercice 2009 peuvent être présentés comme suit :

	Au 31 Décembre 2009
<u>Engagements donnés</u>	
Garanties données (contrat import)	4 097 086
Encours de garantie	0
<u>Engagements reçus</u>	
Emprunt obligataire principal	4 000 000
Emprunt obligataire / intérêt	260 000
Nantissement de bon de caisse	143 000
Garanties réelles reçues des adhérents	5 712 000

Note 14 - Opérations avec les parties liées

Au cours de l'exercice 2009, Les opérations avec les parties liées peuvent être récapitulées comme suit :

- (1) L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT.
- (2) La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 500 000 DT.
- (3) L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 000 000DT.
- (4) La BNA a octroyé à Union Factoring des billets de trésorerie emprunteurs au cours de l'exercice 2010 pour un montant global de 7 000 000DT. Ces billets arrivent à échéance au cours de l'exercice 2010.

Note 15 - Evènements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 19/02/2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

5.3.5. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2009

- Respect des articles de la circulaire BCT N°91-24

Application de l'article 1 :

Risques encourus supérieurs à 5% et à 15% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, de la Banque Centrale de Tunisie et des textes subséquents, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 2 fois les fonds propres nets de rétablissement pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant des fonds propres nets déterminés au sens de l'article 5 de la circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie et des textes subséquents, s'élève au 31/12/2009 à 7.728.768 D.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets d'UNIFACTOR s'élève à 42.444.447 D au 31/12/2009. Ce ratio s'élève à 5,49x et il est supérieur à la limite prévue par l'article 1 précité.

De même, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets d'UNIFACTOR s'élève à 22.370.359 D et concerne 9 relations. Ce ratio s'élève à 2,89x et il est supérieur à la limite prévue par l'article 1 précité.

Application de l'article 2 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement de crédit.

Au titre de l'exercice 2009, les bénéficiaires qui présentent un risque encouru dépassant 25% des fonds propres nets de l'Union de Factoring sont l'UCCV ; Etablissement Kilani Ben Hmida ; IGL Distribution ; Mediteranian Communication Company S.A ; Société BIENVU et Tunisie Cable.

Application de l'article 3 :

Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société.

Conformément à l'article 3 de la circulaire n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements sur les dirigeants, sur les administrateurs ou sur les actionnaires qui dépassent ce ratio.

Application de l'article 4 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, les fonds propres nets de la société doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 5 de la circulaire susvisée, s'élève au 31 Décembre 2009 à 67.453.763 D.

Ainsi, les fonds propres nets de la société tels que déterminés ci-dessus représentent au 31 décembre 2009, un taux de 11,46 % des risques encourus pondérés.

Respect des dispositions des articles 21 et 22 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits

En application des dispositions des articles 21 et 22 de la loi 2001-65, la société ne peut pas affecter plus de 10% de ses fonds propres nets à une participation dans une même entreprise; et détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise.

A ce titre UNIFACTOR a affecté 2.700.000 D en fonds gérés chez SICAR Arab Tunisian Développement.

- **Tableau de détermination du résultat fiscal pour l'exercice 2009**

		(En D)
DÉSIGNATIONS		2 009
I	Résultat Net	
	Résultat Net de l'exercice	894 387,226
		894 387,226
II	Réintégrations	
	Impôt sur les bénéfices	-
	Jetons de Présences	125 000,000
	Provisions pour congés payés de l'exercice	152 503,724
	Provisions Pour Dépréciation d'éléments d'Actif de l'exercice	
	Timbre de voyage	
		277 503,724
III	Déductions	
	Reprise sur Provisions pour congés payés non déduite initialement	154 826,870
	Reprise sur provision non déduite initialement	
		154 826,870
IV	Résultat Imposable Avant réintégration des Amortissements (I+II-III)	1 017 064,080
	Réintégration Amort 2009	217 828,951
V	Résultat Imposable Avant déduction des reports (I+II-III)	1 234 893,031
	Déduction Report déficitaire	- 5 769 063,983
VI	Résultat Imposable (I+II-III)	- 4 534 170,952
V	Impôts sur les bénéfices de l'exercice	
	Chiffre d'affaires local hors taxes 0%	3 528 551,720
	Chiffre d'affaires local hors taxes 18%	2 062 897,118
	Chiffre d'affaires export	46 720,538
	Chiffre d'affaires TTC	6 009 490,857
	Minimum d'Impôt	6 009,491
VIII	Liquidation d'Impôt	
	Impôt de l'exercice	6 009,491
	Report Acomptes Provisionnels	507 646,555
	Retenues à la Source	14 306,538
	Impôt à liquider	- 515 943,602

5.3.6. Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2009

- Note rectificative relative à la Note 2.2. « Provisions et agios réservés »

Une erreur s'est glissée au niveau des notes explicatives. Il s'agit de la note 2-2 « Provisions et Agios réservés ». En effet, le premier paragraphe commence par « l'analyse des comptes d'affacturage » alors qu'il devrait commencer par « L'analyse des comptes de provisions & Agios réservés »

- Note rectificative relative à la Note 8.4. « Frais Généraux »

Une erreur s'est glissée au niveau de la note 8-4 « Frais Généraux ». En effet, le premier paragraphe commence par la phrase « Les frais du personnel se détaillent au 31 Décembre 2009...» alors qu'il devrait commencer par « Les frais généraux se détaillent au 31 décembre 2009 »

- Note rectificative relative à l'Etat des Flux de trésorerie au 31/12/2009

Au niveau de l'Etat de Flux de Trésorerie relative à l'exercice 2009, la rubrique « Encaissement reçus des tirés » s'élève au 31/12/2009 à 134.919.280 DT et non pas 134.765.920 DT. Ceci induit les rectifications suivantes :

- Le total de la rubrique Flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élève au 31/12/2009 à -333.716DT au lieu de -487.076DT.
- La Variation de la Trésorerie au 31/12/2009 s'établit à -8.581.501DT au lieu de -8.734.861DT
- Le montant de la rubrique « Trésorerie fin d'exercice » au 31/12/2009 s'établit à -9.815.264DT au lieu de -9.968.624DT.

Suite à ces rectifications, l'état de flux de trésorerie se présente comme suit :

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009
(Unité : en dinars)

	Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation	10		
Encaissement reçus des Tirés	10.1	134 919 280	132 175 442
Financement des adhérents	10.2	(147 812 662)	(133 462 085)
Encaissements provenant des crédits à court terme	10.3	32 144 736	30 450 000
Remboursement des crédits à court terme	10.4	(14 200 000)	(26 400 000)
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	10.5	(2 696 297)	(2 442 086)
Intérêts payés	10.6	(2 688 772)	(2 288 704)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(333 716)	(1 967 433)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	11		
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation corp. et incorp.	11.1	0	100 000
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corp et incorp	11.2	(119 785)	(195 499)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(119 785)	(95 499)
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement	12		
Encaissement provenant des emprunts	12.1	0	10 000 000
Remboursement des emprunts	12.2	(8 128 000)	(6 128 000)
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	12	(8 128 000)	3 872 000
Variation de la Trésorerie		(8 581 501)	1 809 068
Trésorerie début d'exercice		(1 233 763)	(3 042 831)
Trésorerie fin d'exercice		(9 815 264)	(1 233 763)
Variation de la Trésorerie		(8 581 501)	1 809 068

- **Note rectificative relative à la note 10 « Flux de trésorerie liés à l'exploitation »**

Suite à la rectification des erreurs, ci-dessus mentionnées, dans l'état des flux de trésorerie, la note n°10 « Flux de trésorerie liés à l'exploitation » devrait figurer comme suit :

Note 10 : Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation se détaillent comme suit au 31 Décembre 2009 :

Libellé	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
10.1- Encaissement reçus des Tirés	134 919 280	132 175 442
10.2- Financement des adhérents	(147 812 662)	(133 462 085)
10.3- Encaissements provenant des crédits à court terme	32 144 736	30 450 000
STRATEGIES ACTION	500 000	0
BNA	500 000	0
SANADETT	1 000 000	0
AMEN TRESOR SICAV	1 500 000	0
MAXULA	1 550 000	0
SOTULUB	2 000 000	0
BTE	3 000 000	0
BNA CAPITAUX	7 000 000	0
ATD	13 050 000	26 850 000
SARI	0	600 000
TPR	0	3 000 000
AMEN BANK	2 044 736	0
10.4- Remboursement des crédits à court terme	(14 200 000)	(26 400 000)
STRATEGIES ACTION	(500 000)	0
BNA	(500 000)	0
MAXULA	(800 000)	0
SOTULUB	(1 000 000)	0
ATD	(11 400 000)	(22 800 000)
SARI	0	(600 000)
TPR	0	(3 000 000)
10.5- Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(2 696 297)	(2 442 086)
Personnel	(765 977)	(654 412)
Etat Impôt & Taxes	(789 602)	(552 815)
Sécurité Sociale	(321 936)	(268 371)
Fournisseurs et autres Tiers	(818 782)	(966 488)
10.6- Intérêts payés	(2 688 772)	(2 288 704)
Intérêt de billet de trésorerie	(887 937)	(337 296)
Intérêt emprunt court terme	(24 902)	(48 163)
Commission de souscription et d'aval	(18 297)	(54 857)
Intérêt sur commission d'emprunt obligataire	(1 527 491)	(1 794 156)
Intérêt sur compte courant	(230 145)	(54 232)
Total	(333 716)	(1 967 433)

- **Note rectificative relative à la Note 12 « Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement »**

Il s'agit d'une erreur de dénomination de la note 12 qui, en réalité, concerne les opérations de trésorerie liées aux activités de financement et non pas celles d'investissement.

La Note N°12 « Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement » aurait dû être dénommée « Flux de Trésorerie provenant des activités de financement ».

5.3.7. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009



FMBZ KPMG Tunisie

Les jardins du lac
PB n°317, publiposte rue lac Echkel
1053, Les Berges du Lac



Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohr

Immeuble SOLARIS - Rue du Lac d'Anney
1053 Les Berges du Lac

Union de Factoring
Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, du 4 juin 2007, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **UNION DE FACTORING**, comprenant le bilan au **31 décembre 2009** faisant ressortir un total bilan de **70 668 732 dinars**, ainsi que le compte de résultat faisant ressortir un résultat bénéficiaire de **1 365 472 dinars** et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une variation de trésorerie positive de **8 734 861 dinars** et une trésorerie de fin de période négative de **9 968 624 dinars**, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers d'Union de Factoring arrêtés au 31 décembre 2009. La direction est responsable de présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes d'information financière généralement admises en Tunisie, promulguées par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Union de Factoring au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de notre rapport sur l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Dans ce rapport nous avons formulé des observations sur le système d'information en place et avons recommandé l'adaptation des logiciels informatiques utilisés aux spécificités de l'UNION DE FACTORING et plus particulièrement à son statut juridique.

Le rapport remis à votre direction présente des défaillances.

L'élargissement de nos échantillons de travail suite à ces défaillances nous a permis de proposer des corrections qui ont été prises en considération lors de l'établissement des états financiers définitifs.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

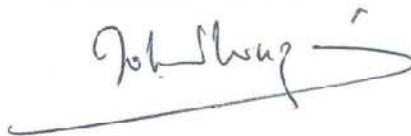
Tunis, le 17 Mars 2010

Les commissaires aux comptes

FMBZ - KPMG
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
Mohamed LOUZIR





FMBZ KPMG Tunisie

Les jardins du lac
PB n°317, publiposte rue lac eckhel
1053, Les Berges du Lac



Cabinet MS Louzir Member of Deloitte Touche Tohmatsu

Immeuble SOLARIS - Rue du Lac d'Annecy
1033 Les Berges du Lac

Union de Factoring Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de la société Union de factoring,

- I. En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-après sur les conventions conclues et opérations réalisées suivantes au cours de l'exercice 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Nous n'avons pas rencontré de telles conventions lors de la réalisation de notre audit

- II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2009:

- (1) L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT.
- (2) La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 500 000 DT.
- (3) L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 000 000DT.
- (4) La BNA a octroyé à Union Factoring des billets de trésorerie emprunteurs au cours de l'exercice 2010 pour un montant global de 7 000 000DT. Ces billets arrivent à échéance au cours de l'exercice 2010.

III. En exécution de l'alinéa 5 du paragraphe II de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales relative aux rémunérations, indemnités et avantages attribués à la Direction Générale et aux administrateurs, nous reportons ce qui suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est définie par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration. Le montant des jetons de présence est soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale annuelle.
- La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit et les membres du comité de crédit est fixée par l'assemblée générale sur proposition du conseil.
- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général, du Directeur Général Adjoint et des Administrateurs, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en KDT) :

	<u>P.D.G</u>		<u>Administrateurs</u>		<u>Comité de crédit</u>		<u>Comité d'audit</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	94	0	75	75	19	19	31	31
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres avantages à long terme	0	0	0	0	0	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements en actions	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	94	0	75	75	19	19	31	31

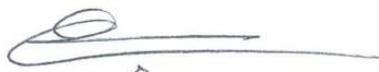
En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 17 Mars 2010

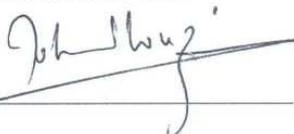
Les commissaires aux comptes

FMBZ - KPMG

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche
Tohmatsu
Mohamed LOUZIR



5.4. Etat des engagements financiers au 31/12/2009

I- Engagements financiers au 31/12/2009

(En mD)

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
Engagements donnés						
a) Garanties personnelles	-					
*Cautionnement	-					
*Aval	-					
*Autres garanties	-					
b) Garanties réelles						
*Hypothèques						
*Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Garanties au profit des Adhérents Tunisiens						
e) Garanties au profit des correspondants étrangers-affacturage imports	4.097	Factor étranger				
f) Abandon de créances						
Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
*Cautionnement						
*Aval	4.260	BNA-ATB-AB				
*Autres garanties						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	5.712	Adhérents				
*Nantissement	143	Bons de Caisses				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Garanties reçues des correspondants étrangers affacturages export						
d) Abandon de créances						
f) Cautions bancaires sur dossiers clientèle						
Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore versé						
*Opération de portage						
*Crédit documentaire						
*Commande d'immobilisation						
*Commande de longue durée						
*Engagements avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						

II- Dettes garanties par des sûretés

(En mD)

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	4.000	-	-
*Emprunt d'investissement	-	-	-
*Emprunt courant de gestion	-	-	-
*Autres	-	-	-

5.5. Encours des crédits contractés par Union de Factoring au 31/12/2009

5.5.1. Encours des emprunts obligataires émis par Union de Factoring au 31/12/2009

(En D)

	Taux		Montant de l'emprunt	Durée	Garantie/notation	Date de jouissance	Echéance annuelle	Encours au 31/12/2009	
« UNIFACTOR 2005/1 »	Fixe	6,5%	17.500.000	20.000.000	5 ans	BNA - Amen Bank - ATB	01/09/2005	1 ^{er} septembre	4.000.000
	Variable	TMM+1%	2.500.000						
« UNIFACTOR 2006 »	Fixe	6,5%	6.700.000	10.000.000	5 ans	BB+	30/11/2006	30 novembre	4.000.000
	Variable	TMM+1%	3.300.000						
« UNIFACTOR 2008 »	Fixe	6,5%	8.650.000	10.000.000	5 ans	BB+	14/03/2008	14 mars	8.000.000
	Variable	TMM+1%	1.350.000						

5.5.2. Les crédits à moyen terme

Crédit ATB contracté en 2005 : 800 000 D remboursable sur 25 trimestres, dont 4 trimestres de grâce, au taux de TMM+1%.

Au 31/12/2009, l'encours du crédit ATB est de 384 000

(En D)

Libellé	31-déc.-09
CMT ATB	800 000
Echéances a - 1 an	-128 000
Cumul Remboursements	-416 000
TOTAL	256 000
ENCOURS 31-12-2009	384 000

5.5.3. Les crédits à court terme

Billets de Trésorerie

(En D)

Date de Souscription	Organismes	Montant en D	Taux en %	Nb Jours	Echéances
20/11/2009	Amen Trésor SICAV	1 500 000	5,20	360	15/11/2010
TOTAL AMEN TRESOR SICAV		1 500 000			
07/10/2009	ATD	800 000	4,24	90	05/01/2010
10/12/2009	ATD	650 000	4,29	90	10/03/2010
31/12/2009	ATD	200 000	4,29	90	31/03/2010
TOTAL ATD		1 650 000			
01/09/2009	BNA	2 000 000	4,28	180	28/02/2010
08/09/2009	BNA	1 000 000	4,28	180	07/03/2010
09/10/2009	BNA	2 000 000	4,74	190	17/04/2010
06/11/2009	BNA	2 000 000	4,72	180	05/05/2010
TOTAL BNA		7 000 000			
14/08/2009	BTE	3 000 000	TMM+0,65	180	10/02/2010
TOTAL BTE		3 000 000			
01/12/2009	MAXULA	750 000	5,30	50	20/01/2010
TOTAL MAXULA		750 000			
15/12/2009	SANADETT SICAV	1 000 000	5,20	90	15/03/2010
TOTAL SANADETT SICAV		1 000 000			
25/11/2009	SOTULUB	1 000 000	4,52	54	18/01/2010
TOTAL SOTULUB		1 000 000			
Total Général		15 900 000			

Découvert bancaire

(En D)

Découvert	Au 31/12/2009
ATB	4 497 210
BNA	3 225 515
AMEN BANK	2 245 898
Total Découvert	9 968 624

5.6. Structure des souscripteurs par catégorie aux emprunts obligataires « UNIFACTOR 2005/1 », « UNIFACTOR 2006 » et « UNIFACTOR 2008 »

UNIFACTOR 2005/1

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en D		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	11	145 000	14 500 000		72,50%
SICAR					
SICAF					
Assurances	3	30 000	3 000 000		15,00%
Banques	1	25 000		2 500 000	12,50%
Personnes physiques					
Autres personnes morales					
Total	15	200 000	17 500 000	2 500 000	100,00%

UNIFACTOR 2006

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en D		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	9	65 000	4 700 000	1 800 000	65,00%
SICAR					
SICAF					
Assurances	2	20 000	2 000 000		20,00%
Banques	1	15 000		1 500 000	15,00%
Personnes physiques					
Autres personnes morales					
Total	12	100 000	6 700 000	3 300 000	100,00%

UNIFACTOR 2008

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en D		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	12	65 700	6 570 000		65,70%
SICAR					
SICAF					
Assurances	1	10 000	1 000 000		10,00%
FCP	3	10 800	1 080 000		10,80%
Banques	1	13 500		1 350 000	13,50%
Personnes physiques					
Autres personnes morales					
Total	17	100 000	8 650 000	1 350 000	100,00%

5.7. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre

(En D)

	2007	2008	2 009		2007	2008	2 009		2007	2008	2 009
Commissions d'Affacturage	2 117 168	2 264 450	2 109 618								
Produits Financiers de Mobilisation	4 137 776	3 584 298	3 528 552	Charges Financières nettes	-2 657 622	-2 330 631	-2 052 960				
Autres Produits Financiers de Placement	159 262	155 579	77 781								
Produits d'Exploitation	6 414 206	6 004 327	5 715 951								
Marge commerciale Brute (PNA)	3 756 583	3 673 696	3 662 991					Marge commerciale Brute (PNA)	3 756 583	3 673 696	3 662 991
				Frais de Personnel	-966 604	-1 110 548	-1 624 361				
Autres produits d'exploitation	143 600	36 917	573	Frais Généraux	-581 975	-805 811	-928 620				
Total	3 900 183	3 710 613	3 663 564		-1 548 579	-1 916 359	-2 552 981				
Excédent Brut d'Exploitation	2 351 604	1 794 254	1 110 582					Excédent Brut d'Exploitation	2 351 604	1 794 254	1 110 582
				Provisions nettes aux comptes affacturage	-4 950 317	-4 171 905	695 297				
				Dotations d'amortissement et provisions	-262 852	-457 993	-434 399				
				Impôt sur les bénéfices	-6 773	-6 654	-6 009				
				Effets des modifications comptables	-42 742	-619 322	-471 084				
Sous Total 1	2 351 604	1 794 254	1 110 582	Sous Total 2	-5 262 684	-5 255 873	-216 195	Résultat net	-2 911 079	-3 461 619	894 387

5.8. Tableau des mouvements des capitaux propres

(En D)

Libellés	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Rés Risq Géné	Réserves Réinves Exonéré	Résultats Reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2006	10 000 000	172 300	130 000	-	1 000 000	1 529		1 524 855	12 828 684
Affectation du Résultat 2006 (AGO du 04/06/2007)		76 319	50 000	740 000		658 536		-1 524 855	-
Dividendes						-660 000			-660 000
Modifications comptables							-58 493		-58 493
Réserves FS									-
Résultat de l'Exercice 2007								-2 868 338	-2 868 338
Solde au 31/12/2007	10 000 000	248 619	180 000	740 000	1 000 000	64	-58 493	-2 868 338	9 241 853
Affectation du Résultat 2007 (AGO du 26/06/2008)						-2 307 509		2 307 509	-
Dividendes									-
Modifications comptables							-560 829	560 829	-
Utilisation Réserves FS			-27 401						-27 401
Résultat de l'Exercice 2008								-2 842 297	-2 842 297
Solde au 31/12/2008	10 000 000	248 619	152 599	740 000	1 000 000	-2 307 445	-619 322	-2 842 297	6 372 155
Affectation du Résultat 2008 (AGO du 08/07/2009)						-2 371 213		2 371 213	-
Dividendes									-
Modifications comptables							-471 084	471 084	-
Utilisation Réserves FS			-8 858						-8 858
Résultat de l'Exercice 2009								1 365 472	1 365 472
Solde au 31/12/2009 avant affectation	10 000 000	248 619	143 741	740 000	1 000 000	-4 678 658	-1 090 406	1 365 472	7 728 768
Affectation du Résultat 2009 (AGO du 30/06/2010)						1 365 472		-1 365 472	-
Dividendes									-
Utilisation Réserves FS			-1 756						-1 756
Augmentation du Capital (AGE du 12/03/2010)	5 000 000								5 000 000
Résultat au 30-06-2010								1 038 322	1 038 322
Solde au 30/06/2010	15 000 000	248 619	141 985	740 000	1 000 000	-3 313 186	-1 090 406	1 038 322	13 765 334

5.9. Affectation des résultats des trois derniers exercices

(En D)

Désignation	MONTANTS		
	2007	2008	2009
-RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 868 338	-2 842 297	1 365 472
-REPORT A NOUVEAU	64	-2 307 445	-4 678 658
TOTAL	-2 868 274	-5 149 742	-3 313 186
-Réserves légales	0	0	0
1er Reliquat	-2 868 274	-5 149 742	-3 313 186
-Réserves statutaires	0	0	0
2ème Reliquat	-2 868 274	-5 149 742	-3 313 186
-Dividendes	0	0	0
3ème Reliquat	-2 868 274	-5 149 742	-3 313 186
-Fonds pour Risques Généraux	0	0	0
4ème Reliquat	-2 868 274	-5 149 742	-3 313 186
-Fonds social	0	0	0
-Modifications Comptables	-560 829	-471 084	
-REPORT A NOUVEAU	-2 307 445	-4 678 658	-3 313 186

5.10. Evolution des produits nets d'affacturage et des résultats d'exploitation

(En D)

	2009	2008	2007
Produits nets d'affacturage	3 662 991	3 673 696	3 756 583
Résultat d'exploitation	1 371 481	-2 835 644	-2 861 565
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Produit net d'affacturage par action	1,831	1,837	1,878
Résultat d'exploitation par action	0,686	-1,418	-1,431

5.11. Evolution des bénéfices nets

	2009	2008	2007
Bénéfice avant impôt (en D)	1 371 481	-2 835 644	-2 861 565
Bénéfice net d'impôt (en D)	1 365 472	-2 842 297	-2 868 338
Capital social (en D)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Valeur nominale (en D)	5	5	5
Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Bénéfice par action avant impôt (en D)	0,686	-1,418	-1,431
Bénéfice par action net d'impôt (en D)	0,683	-1,421	-1,434
Bénéfice avant impôt/Capital social (en%)	13,71	-28,36	-28,62
Bénéfice net d'impôt/ Capital social (en%)	13,65	-28,42	-28,68

5.12. Evolution de la marge brute d'autofinancement

(En D)

	2009	2008	2007
Bénéfice net	1 365 472	-2 842 297	-2 868 338
Dotation nette aux amortissements et provisions	434 399	457 993	262 852
Dotation aux provisions aux comptes d'affacturage	621 229	4 696 364	5 717 482
Reprises sur provisions aux comptes d'affacturage	1 316 527	524 459	767 165
Marge brute d'autofinancement	1 104 573	1 787 601	2 344 831

5.13. Evolution de la structure financière au 31 décembre comparés

(En D)

	2009	2008	2007
Capitaux propres avant affectation (1)	7 728 768	6 372 155	9 241 853
Passifs non courants (2)	18 831 199	24 289 738	21 650 091
Capitaux permanents (1)+(2)	26 559 967	30 661 893	30 891 944
Actifs non courants (3)	3 958 332	4 088 297	4 088 843
Fonds de roulement (1)+(2)-(3)	22 601 635	26 573 596	26 803 101
Affacturages et comptes rattachés (4)	65 610 494	47 855 311	58 439 268
Autres Actifs courants (5)	946 546	831 817	2 042 170
Adherents et comptes rattachés (6)	5 070 420	5 931 506	10 267 404
Autres passifs courants (7)	2 996 986	2 770 263	1 990 102
Besoin en Fonds de roulement (4)+(5)-(6)-(7)	58 489 634	39 985 359	48 223 932
Trésorerie nette	-35 887 999	-13 411 763	-21 420 831

5.14. Indicateurs de gestion et indicateurs propres au secteur de factoring au 31 décembre comparés

Indicateurs de gestion

	(En D)		
	2009	2008	2007
Actifs non courants	3 958 332	4 088 297	4 088 843
Actifs courants	66 710 400	49 007 726	60 544 105
Liquidités et équivalents de liquidités	153 360	320 598	62 667
Passifs non courants	18 831 199	24 289 738	21 650 091
Passifs courants	44 108 766	22 434 130	33 741 005
Total des passifs	62 939 964	46 723 868	55 391 095
Capitaux propres avant résultat	6 363 296	9 214 452	12 110 190
Capitaux propres avant affectation du résultat	7 728 768	6 372 155	9 241 853
Concours bancaires et autres passifs	36 041 359	13 732 361	21 483 498
Fonds propres nets	7 728 768	6 372 155	9 241 853
Total bilan	70 668 732	53 096 022	64 632 948
Amortissements et provisions	434 399	457 993	262 852
Charges de personnel	1 624 361	1 110 548	966 604
Frais généraux	928 620	805 811	581 975
Frais d'exploitation	2 987 380	2 374 352	1 811 431
Charges financières nettes	2 052 960	2 330 631	2 657 622
Résultat d'exploitation	1 371 481	-2 835 644	-2 861 565
Résultat net	1 365 472	-2 842 297	-2 868 338

Indicateurs propres aux sociétés de Factoring

	(En D)		
	2009	2008	2007
Produits nets d'affacturage	3 662 991	3 673 696	3 756 583
Dotations aux provisions de comptes affacturage	621 229	4 696 364	5 717 482
Créances classées (classes 2 à 4)	15 196 739	16 104 224	13 328 295
Couverture (Total provisions + agios réservés)	12 743 737	13 334 162	9 089 275
Encours de financement	75 302 836	56 481 448	58 479 411
Actifs pondérés par les risques	67 453 763	48 049 399	42 468 582

5.15. Ratios

Ratios de structure	2009	2008	2007
Actifs non courants / Total bilan	5,60%	7,70%	6,33%
Actifs courants / Total bilan	94,40%	92,30%	93,67%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	9,00%	17,35%	18,74%
Passifs non courants / Total bilan	26,65%	45,75%	33,50%
Passifs courants / Total bilan	62,42%	42,25%	52,20%
Total des passifs / Total bilan	89,06%	88,00%	85,70%
Liquidités et équivalents de liquidité / Concours bancaires et autres passifs	0,43%	2,33%	0,29%

Ratios de gestion	2009	2008	2007
Résultat d'exploitation / Produits nets d'affacturage	37,44%	-77,19%	-76,17%
Charges de personnel / Produits nets d'affacturage	44,35%	30,23%	25,73%
Frais généraux / Produits nets d'affacturage	25,35%	21,93%	15,49%
Coefficient d'exploitation (charges d'exploitation / Produits nets d'affacturage)	81,56%	64,63%	48,22%

Ratios de rentabilité	2009	2008	2007
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat)	21,46%	-30,85%	-23,69%
ROA (Résultat net/total bilan)	1,93%	-5,35%	-4,44%
Résultat net / produits nets d'affacturage	37,28%	-77,37%	-76,35%
Produits nets d'affacturage/total bilan	5,18%	6,92%	5,81%

Ratios propres aux sociétés de factoring	2009	2008	2007
Produits nets d'affacturage / Capitaux propres avant affectation du résultat	47,39%	57,65%	40,65%
Ratio de solvabilité (Fonds propres nets / Actifs pondérés par les risques)	11,46%	13,26%	21,76%
Couverture / Créances douteuses (classées 2,3 et 4)	83,86%	82,80%	68,20%
Créances classées (2,3 et 4) / Encours total	20,18%	28,51%	22,79%

5.16. Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2010

5.16.1. Bilan arrêté au 30 juin 2010

(En D)

ACTIFS	Notes	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés	1			
Immobilisations Incorporelles	1.1	178 497	177 511	177 511
Moins: Amortissements		149 746	120 439	137 230
		28 750	57 072	40 281
Immobilisations Corporelles	1.2	1 738 075	1 631 839	1 735 769
Moins: Amortissements		707 161	529 662	628 434
		1 030 914	1 102 177	1 107 334
Immobilisations Financières	1.3	2 775 837	2 814 873	2 775 870
Moins: Amortissements		0	0	0
		2 775 837	2 814 873	2 775 870
Total Actifs Immobilisés		3 835 502	3 974 122	3 923 486
Autres Actifs non courants		22 328	51 260	34 847
Total des actifs non courants		3 857 830	4 025 382	3 958 333
ACTIFS COURANTS				
	2			
Affacturages et comptes rattachés	2.1	79 536 471	60 322 886	78 354 231
Moins: Provisions & Agios réservés	2.2	-12 461 484	-14 065 191	-12 743 737
		67 074 988	46 257 695	65 610 494
Autres Actifs courants	2.3	1 012 228	687 014	946 546
Liquidités et équivalents de liquidités	2.4	167 182	310 548	153 360
Total des Actifs courants		68 254 398	47 255 257	66 710 400
Total des Actifs		72 112 228	51 280 639	70 668 732
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS				
	Notes	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
CAPITAUX PROPRES				
	3			
Capital social		15 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves Légales		248 619	248 619	248 619
Réserves Fonds Social		141 985	146 727	143 741
Réserves Pour Réinvestissement exonères		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserves Pour Risques Généraux		740 000	740 000	740 000
Résultat Reporté		-3 313 186	-2 307 445	-4 678 658
Modifications comptables		-1 090 406	-1 064 067	-1 090 406
Résultat en Instance d'Affectation		0	-2 371 213	0
Total Capitaux Propres Avant Résultat		12 727 012	6 392 622	6 363 297
Résultat de l'exercice		1 038 322	-323 709	1 365 472
Total Capitaux Propres Avant affectation		13 765 334	6 068 913	7 728 768
PASSIFS				
Passifs non courants	4			
Emprunt	4.1	192 000	320 000	256 000
Emprunt Obligataire	4.2	6 000 000	14 000 000	8 000 000
Fonds de Garantie	4.3	11 112 498	8 425 986	10 340 199
Provisions Pour Risques et Charges	4.4	235 000		235 000
Total des Passifs non courants		17 539 498	22 745 986	18 831 199
Passifs courants	5			
Adhérents et comptes rattachés	5.1	1 426 161	5 692 510	5 070 420
Autres passifs courants	5.2	3 272 784	2 832 780	2 996 985
Concours bancaires et autres passifs	5.3	36 108 451	13 940 450	36 041 359
Total des Passifs courants		40 807 397	22 465 740	44 108 765
Total des Passifs		58 346 894	45 211 726	62 939 964
Total des Capitaux propres et des passifs		72 112 228	51 280 639	70 668 732

5.16.2. Etat de résultat arrêté au 30 juin 2010

(En D)

	Notes	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE				
Revenus d'Affacturage	6			
Commissions d'Affacturage		1 122 213	993 417	2 109 618
Produits Financiers de Mobilisation		2 319 243	1 659 634	3 528 552
Autres Produits Financiers de Placement		35 000	39 375	77 781
Total des Produits d'Exploitation		3 476 457	2 692 426	5 715 951
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE				
Charges Financières nettes	7			
Charges Financières nettes	7.1	1 361 087	973 780	2 052 960
Total des Charges d'exploitation		1 361 087	973 780	2 052 960
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE				
		2 115 370	1 718 646	3 662 991
AUTRES CHARGES & PRODUITS				
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages	8			
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages	8.1	-259 075	672 567	-695 297
Dotations		225 148	1 105 278	621 229
Reprises		484 223	432 711	1 316 527
Autres Produits d'exploitation	8.2	-15	-30	-573
Frais du Personnel	8.3	769 037	784 635	1 624 361
Frais Généraux	8.4	408 247	493 979	928 620
Amortissement et Provisions	8.5	155 214	88 511	434 399
Total Autres Charges & Produits		1 073 408	2 039 662	2 291 510
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		1 041 962	-321 016	1 371 481
Impôt sur les bénéfices	9	3 640	2 692	6 009
Résultat Net de l'Exercice		1 038 322	-323 709	1 365 472
Effets des Modifications Comptables		0	-454 377	-471 084
Résultat Net de l'Exercice Après Modification Comptable		1 038 322	-778 086	894 387

5.16.3. Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2010

(En D)

Désignation	Notes	Du 1er janvier 30 juin 2010	Du 1er janvier 30 juin 2009***	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation	10			
Encaissement reçus des Tirés	10.1	83 612 092*	132 175 442	134 765 920**
Financement des adhérents	10.2	-83 742 047	-133 462 085	-147 812 662
Encaissements provenant des crédits à court terme	10.3	38 326 885	30 450 000	32 144 736
Remboursement des crédits à court terme	10.4	-33 486 322	-26 400 000	-14 200 000
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	10.5	-1 367 822	-2 442 086	-2 696 297
Intérêts payés	10.6	-1 334 841	-2 288 704	-2 688 771
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		2 007 945*	-1 967 433	-487 076**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	11			
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation corp. et incorp.	11.1	0	100 000	0
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corp et incorp	11.2	-3 292	-195 499	-119 785
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	11.3	0	0	0
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	11.4	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-3 292	-95 499	-119 785
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement	12			
Encaissement suite à l'émission d'actions	12.1	5 000 000	0	0
Encaissement provenant des emprunts	12.2	0	10 000 000	0
Remboursement des emprunts	12.3	-2 064 000	-6 128 000	-8 128 000
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	12	2 936 000	3 872 000	-8 128 000
Variation de la Trésorerie		4 940 653*	1 809 068	-8 734 861**
Trésorerie début d'exercice		-9 968 624*	-3 042 831	-1 233 763
Trésorerie fin d'exercice		-5 027 971	-1 233 763	-9 968 624**

*chiffres erronés (cf note rectificative page 136)

**chiffres erronés (cf note rectificative page 102)

***toute cette colonne est à radier (cf note rectificative page 136)

5.16.4. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010

Note 1 : Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6.000.000 D) divisé en Un Million deux Cent Mille actions (1.200.000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.000.000 D pour le porter à 10.000.000 D et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Note 2 : Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

Libellé	Nb Année	Taux
Logiciels	3	33,33%
Bâtiment	20	5,00%
Installations générales	10	10,00%
Matériel de Transport	5	20,00%
Mobilier et matériel de bureau	10	10,00%
Matériel informatique	3	33,00%

Sont inclus dans le coût des immobilisations corporelles et incorporelles, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

2-2 - Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

2-3 – Politique de provisionnement des engagements

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-3-1: Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	0%
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-3-2- Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-4 - Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

NOTES EXPLICATIVES

Note 1 : Actifs immobilisés

1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 30 juin 2010 comme suit:

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Logiciel PROFACTOR	90 000	90 000	90 000
Logiciel BUREAUTIQUE	88 497	87 511	87 511
Total	178 497	177 511	177 511
Amortissements	(149 746)	(120 439)	(137 230)
TOTAL	28 751	57 072	40 281

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Soldes au 30 juin 2009	177 511
Investissements de la période	986
Cumul amortissements 30-06-2009	(120 439)
Dotation aux amortissements 2010	(29 307)
Valeur Comptable Net au 30-06-10	28 751

1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Batiment siège	926 690	926 691	926 691
Matériel de transport	178 694	82 694	178 694
Agencement et installations générales	183 806	181 435	183 187
Mobilier et matériel de bureau	116 797	116 797	116 797
Matériel Informatique	332 088	324 222	330 400
Total	1 738 075	1 631 839	1 735 769
Amortissements	(707 161)	(529 662)	(628 435)
Total	1 030 914	1 102 177	1 107 334

Les mouvements enregistrés sur les comptes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit:

Soldes au 30 juin 2009	1 631 839
Investissements de la période	106 236
Cumul amortissements 30-06-2009	(529 662)
Dotation aux amortissements 2010	(177 499)
Valeur Comptable Net au 30-06-10	1 030 914

1.3. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Participation ATD SICAR	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Prêts	75 277	114 313	75 310
Cautionnements versés	560	560	560
Total	2 775 837	2 814 873	2 775 870

Il s'agit essentiellement des titres de participations au fonds gérés détenu par l'ATD SICAR et des prêts sur fonds social octroyés aux personnels de la Société.

1.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants sont constitués des frais d'émission des emprunts obligataires et ils sont détaillés au 30 juin 2010 comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Commission sur placement emprunt obligataire	22 328	51 260	34 847
Total	22 328	51 260	34 847

Note 2 : Actifs courants

2.1 Affacturages et comptes rattachés :

Affacturation domestique

- Affacturation Achats Sans recours : Il s'agit du solde des opérations réalisées avec garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation - Achats avec recours : Le solde de ce compte représente le total des factures achetées dont les moyens de règlement ne sont pas encore parvenus.
- Affacturation - Effets à recevoir : Il s'agit du compte qui enregistre les effets reçus des tirés suite aux diverses opérations de recouvrement et qui ne sont pas encore arrivés à échéance.

Affacturation internationale

- Affacturation Export : Il s'agit de l'achat et du financement des créances d'un exportateur Tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.
- L'affacturation Import : C'est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. Unifactor est sollicité par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

L'analyse des comptes d'affacturation se présente au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Affacturages - Achats Domestique	70 598 379	52 585 961	69 994 642
Affacturages - Achats Export	1 931 378	1 958 379	2 429 714
Affacturages - Achats Import	1 244 888	1 013 766	1 481 034
Affacturages - Effets à l'encaissement	5 761 827	4 764 780	4 448 841
Total	79 536 472	60 322 886	78 354 231

2.2. Provision et agios réservés :

L'analyse des comptes d'affacturation se présente au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
AGIOS RESERVES	427 815	404 582	450 993
PROVISIONS	12 033 669	13 660 609	12 292 744
Total	12 461 484	14 065 191	12 743 737

Les provisions au 30 juin 2010 sont détaillées par classe de risque comme suit :

Libellé	Au 30 Juin 2010	Au 30 Juin 2009	Au 31 Décembre 2009
Classe 2	0	55 424	2 484
Classe 3	0	0	0
Classe 4	12 033 669	13 605 185	12 290 260
Total	12 033 669	13 660 609	12 292 744

2.3. Autres Actifs Courants

Le détail des autres actifs courants se présente au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Personnel avances & acomptes	19 471	35 857	21 072
Etat impots et taxes	541 581	545 889	545 235
Debiteurs divers	15 426	14 426	14 719
Produits a recevoir interet atd sicar	35 547	39 375	62 458
Produits a recevoir /com import	43 089	30 670	38 392
Charges payees ou comptabilisees d'avance	345 588	20 797	240 467
Prêts au personnel ech - 1 an	11 526	0	24 203
Total	1 012 228	687 014	946 546

2.4. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit au 30 juin 2010 :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Bna agence du siège cpd	130 044	130 044	130 044
Amen bank ag siège	0	41 902	0
Amen bank ag cun dépenses	17 807	112 715	0
Atb saadi unifactor fonds social	17 547	24 677	20 507
Caisses	1 784	1 210	2 809
Total	167 182	310 548	153 360

Note 3 : Capitaux Propres

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Capital social	15 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves légales	248 619	248 619	248 619
Réserves fonds social	141 985	146 727	143 741
Réserves réinvestissement exonérés	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserves pour risques généraux	740 000	740 000	740 000
Résultats reportes	(3 313 186)	(2 307 445)	(4 678 658)
Modifications. Comptables. Affectant résultats	(1 090 406)	(1 064 067)	(1 090 406)
Résultat en instance d'affectation	0	(2 371 212)	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	12 727 012	6 392 622	6 363 296
Résultat de l'exercice (1)	1 038 322	(323 709)	1 365 472
Total des capitaux propres avant affectation	13 765 334	6 068 913	7 728 768
Nombre des actions (2)	3 000 000	2 000 000	2 000 000
Résultat par action (1)/(2)	0,346	(0,162)	0,683

3.1. Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres peut être présenté comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves fonds social	Provisions pour risques généraux	Résultats reportés	Modification Comptable	Réserves pour réinvestissements exonérés	Résultat de la période	Total
Au 31 décembre 2009	10 000 000	248 619	143 741	740 000	(4 678 658)	(1 090 406)	1 000 000	1 365 472	7 728 768
Affectation des résultats					1 365 471			(1 365 471)	0
Augmentation du Capital	5 000 000								5 000 000
Utilisation Fonds Social			(1 756)						(1 756)
Résultat de l'exercice								1 038 322	1 038 322
Au 30 juin 2010	15 000 000	248 619	141 985	740 000	(3 313 187)	(1 090 406)	1 000 000	1 038 322	13 765 334

3.2. Les modifications comptables

Les modifications comptables se présentent au 30 juin 2010 comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 31 décembre 2009
Modifications Comptables 2007	(91 603)	(91 603)
Modifications Comptables Charges à répartir résorption COMM PLAC	(33 110)	(33 110)
Modifications Comptables Amortissements		
Modifications Comptables Engagements	(58 493)	(58 493)
Modifications Comptables 2008	(518 087)	(518 087)
Modifications Comptables 2009	(480 716)	(480 716)
Modifications Comptables Charges à répartir résorption COMM PLAC	(6 154)	(6 154)
Modifications Comptables Amortissements	(26 822)	(26 822)
Modifications Comptables Charges 2008	(25 980)	(25 980)
Modifications Comptables PRODUITS A RECEVOIR	(259 021)	(259 021)
Modifications Comptables PRODUITS PERCUS OU COMPTABILISES D'AVANCE	(162 739)	(162 739)
Total	(1 090 406)	(1 090 406)

Les Etats Financiers au 30 juin traduisent des modifications comptables dues:

- ▶ Aux travaux de fiabilisation qui ont débouché sur des corrections d'erreurs fondamentales concernant deux :
 - Les engagements domestiques
 - La comptabilisation des produits
- ▶ Au changement de méthode de résorption des charges à répartir relatives aux commissions de placement des emprunts obligataires
- ▶ A la correction d'erreur fondamentale relative à l'amortissement du matériel informatique
- ▶ A la correction d'erreur fondamentale relative à la comptabilisation des honoraires de notation financière de l'exercice 2008

3.2.1. Corrections des erreurs fondamentales sur les engagements domestiques :

La revue des engagements domestiques de la société au 31 Décembre 2009 et plus particulièrement la justification des écarts entre les engagements issus de la comptabilité et ceux issus des états de gestion, ont conduit la société à la constatation des pertes sur des exercices antérieurs d'un montant de **58 493 DT**.

Ces pertes peuvent être détaillées comme suit :

Libellé	Montant	Observation
Pertes affectant l'exercice 2002	9 759	Règlement tiré par Prélèvement sur FDG comptabilisé en produit en 2002
Pertes affectant l'exercice 2006	37 951	Financement au taux de 1,5 à l'adhérent NDM
Pertes affectant l'exercice 2006	10 783	Non déduction des avoirs lors des décaissements (comptes clôturés)
Total	58 493	

3.2.2. Corrections des erreurs fondamentales sur les produits à recevoir :

La société constatait en produits à recevoir des produits logés dans le compte disponible et qui sont dans l'essentiel, relatifs à des relations classées ou en souffrance. Par le jeu de réservation d'agios, les produits dont l'encaissement n'est pas certain sont reclassés en Agios réservés.

Au 31-12-08 le détail de ces produits se présente comme suit:

Libellé	Montant
Produits à recevoir sur commission	9 252
Produits à recevoir / intérêt	1 854 304
Agios réservés sur produits à recevoir / intérêt	(1 604 535)
Total	259 021

Au 31-12-09, il s'avère que ces produits ne sont pas encaissés et que les revenus de 2008 se trouvent majorés par l'effet de comptabilisation des produits à recevoir.

Cette méthode a été abandonnée par la société à partir de 2009, désormais les produits logés dans le compte disponible ne sont pas pris en compte en tant que produits de l'exercice.

3.2.3. Corrections des erreurs fondamentales sur les produits comptabilisés d'avance :

Lors des arrêtés de situations, et suite à une défaillance au niveau du système de gestion, la société n'a pas respecté le principe de rattachement des produits provenant des financements sur les cessions sur salaires. Les revenus de 2008 s'avèrent majorés par ces produits qui sont relatifs à l'exercice 2009.

Ainsi les produits comptabilisés d'avance qui ont été corrigés sont les suivants :

Libellé	Montant
Produits perçus et comptabilisés d'avance	162 739
Total	162 739

3.2.4. Changement de méthode des charges à répartir :

La société procédait à la résorption des charges à répartir (commissions de placements des emprunts obligataires) sur la durée des emprunts. Cette méthode a été abandonnée au profit de la méthode de résorption au prorata des intérêts payés.

Ce changement de méthodes a engendré des modifications comptables d'un montant de 33 110 DT.

3.2.5. Correction d'erreur fondamentale de l'amortissement du matériel informatique :

Cette correction de la méthode d'amortissement du matériel Informatique a engendré des modifications comptables d'un montant de 26 822. DT

3.2.6. Correction d'erreur fondamentale relative à la comptabilisation des honoraires de notation financière de l'exercice 2008 :

Lors de l'arrêté de la situation de 2008 la société n'a pas pris en considération la charge de notation financière de l'exercice 2008. il y a lieu de corriger cette erreur et d'imputer la charge à l'exercice correspondant.

Cette erreur a engendré une modification comptable d'un montant de 25 980. DT

Les récapitulatif des modifications comptables opérées en 2009 se présente comme suit :

Libellé	Montant
Modification Comptable des engagements	58 493
Modification Comptable Produits	421 760
Modification Comptable Résorption des charges à répartir	39 264
Modification Comptable Amortissements Matériel Informatique	26 822
Modification Comptable charges de Notation Financière 2008	25 980
Total	572 319

Note 4 : Autres passifs non courants

Le détail des autres passifs non courants se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Emprunt	192 000	320 000	256 000
Emprunt Obligataire	6 000 000	14 000 000	8 000 000
Fonds de Garantie	11 112 498	8 425 986	10 340 199
Provisions Pour Risques et Charges	235 000	0	235 000
Total	17 539 498	22 745 986	18 831 199

4.1. Emprunt :

Ce compte enregistre le crédit à moyen terme octroyé par la Société auprès de l'ATB pour financer l'acquisition de son nouveau siège social.

4.2. Emprunts obligataires :

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 Juin 2004 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant de 50 Millions de dinars. Dans le cadre de cette autorisation, la société a émis au cours des années 2005, 2006 et 2008 trois emprunts totalisant 40 Millions de Dinars.

Les emprunts obligataires sont récapitulés dans le tableau suivant :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Unifactor 2005	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Unifactor 2006	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Unifactor 2008	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Echéances a - 1 an	(8 000 000)	(8 000 000)	(8 000 000)
Cumul Remboursements	(26 000 000)	(18 000 000)	(24 000 000)
Total	6 000 000	14 000 000	8 000 000

4.3. Fonds de garanties :

Le poste Fonds de garantie enregistre les prélèvements effectués sur les opérations d'affacturage pour constituer un dépôt de garantie. Ce compte est alimenté par un pourcentage du montant de chaque facture décaissée qui vient diminuer le montant du décaissement réel.

4.4. Provisions pour risques et charges :

Une Provision pour risques et charges à été constitué pour un montant de 235 000 DT en couverture contre le risque fiscal en matière de la TVA

Note 5 : Passifs courants

5.1. Comptes courants adhérents :

Le détail des comptes courants adhérents se présente au 30 juin 2010 comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Comptes Courants Adhérents	278 414	4 775 886	3 686 527
Compte Courant Correspondant	1 147 747	916 624	1 383 893
Total	1 426 161	5 692 510	5 070 420

5.2. Autres passifs courants :

Le détail des autres passifs courants se présente au 30 juin 2010 comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
Affacturages règlements en plus	396 321	309 895	368 977
Provisions pour congés a payer	187 290	130 664	152 504
Etat impôt & taxes	78 213	72 222	87 522
Compte courant actionnaires	14	14	14
C n s s	85 393	80 574	82 695
Créditeurs divers	62 696	124 444	29 521
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	946 211	706 557	926 821
Charges a payer	742 799	403 272	574 156
Emprunt obligataires-charges a payer	502 566	791 157	519 785
Billets de trésorerie-charges a payer	56 740	0	57 114
Provisions pour indemnités départ PDG	16 667	0	
Provisions pour dépréciation comptes débiteurs	4 980	4 980	4 980
Provisions pour instances bancaires	192 894	209 001	192 896
Total	3 272 784	2 832 780	2 996 985

5.3. Concours bancaires :

Le détail des concours bancaires se présente au 30 juin 2010 comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2009
EMPRUNTS A -1AN	8 128 000	8 128 000	8 128 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ECHEANCE - 1AN	8 000 000	8 000 000	8 000 000
EMPRUNT ATB CMT ECHEANCE - 1AN	128 000	128 000	128 000
MOB. C .C .P AMEN BANK	1 935 299	0	2 044 736
MOB. C .C .P AMEN BANK	1 935 299	0	2 044 736
BILLET DE TRESORERIE EMPRUNTEUR	20 850 000	1 950 000	15 900 000
BIT EMPT. ATD	2 350 000	1 950 000	1 650 000
BIT EMPT. MAXULA	0	0	750 000
BIT EMPT. SOTULUB	0	0	1 000 000
BIT EMPT. BTE	3 000 000	0	3 000 000
BIT EMPT. BNA	2 000 000	0	7 000 000
BIT EMPT. AMEN TRESOR SICAV	1 500 000	0	1 500 000
BIT EMPT. SANADETT SICAV	3 000 000	0	1 000 000
BIT EMPT. GO SICAV	1 000 000	0	0
BIT EMPT. BNA CAPITAUX	0	0	0
BIT EMPT. PLACEMENT	6 000 000	0	0
BIT EMPT. AMEN PREMIERE	2 000 000	0	0
BANQUES	5 195 152	3 862 450	9 968 624
BNA AGENCE DU SIEGE	356 978	771 437	3 225 515
AMEN BANK AG SIEGE	777 934	0	2 161 002
AMEN BANK AG CUN	16	5	84 897
ATB SAADI	4 060 224	3 091 008	4 497 210
Total	36 108 451	13 940 450	36 041 360

Note 6 : Revenus

L'analyse des revenus du factoring au titre du premier semestre de l'exercice 2010 se présente ainsi :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 30 juin 2009	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
Commissions d'affacturages	1 122 213	993 417	2 109 618
Commissions d'affacturages	1 099 141	932 795	2 006 748
Com. P. Echéance impayée taxables	22 166	18 860	35 657
Com. Sur signature. Billet a ordre taxable	906	41 702	67 153
Commission sur avoir	0	60	60
Produits financiers de mobilisations	2 319 244	1 659 634	3 528 552
Pf mobilisation	2 315 455	1 676 750	3 812 343
(+) Ppca n-1	926 821	747 901	747 901
(+) Agios n-1	450 993	346 121	346 121
(-) Ppca n	946 210	706 557	926 821
(-) Agios n	427 815	404 582	450 993
Autres produits financiers de placement	35 000	39 375	77 781
Produits financiers de placement	35 000	39 375	77 781
Total	3 476 457	2 692 426	5 715 951

Note 7 : Charges financières

Les charges financières se détaillent au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 30 juin 2009	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
Intérêt prêt atb	9 754	13 347	24 900
Intérêt billet de trésorerie	422 753	117 396	317 966
Intérêt mob c c p amen b	64 158	0	8 447
Commission de souscription	10 895	2 505	20 125
Commission d'aval	5 666	0	0
Emprunts obligataires intérêts	489 159	712 981	1 323 258
Emprunts obligataires autres commissions	8 938	7 480	12 592
Emprunts obligataires commission aval	10 650	20 760	38 371
Autres commissions de placement	62 375	32 309	71 277
Intérêts débiteur comptes courants	276 774	70 487	239 883
Intérêt bancaire compte créditeur	(35)	(3 485)	(3 859)
Total	1 361 087	973 780	2 052 960

Note 8 : Autres produits et charges

8.1. Provision des comptes d'affacturage :

Les provisions des comptes d'affacturage se détaillent au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 30 juin 2009	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
Dotation. Aux provision pour Dépréciation cpte d'affacturage	225 148	1 105 278	621 229
Reprise sur provision p. Dépréciation cpte d'affacturage	(484 223)	(432 711)	(1 316 527)
Total	(259 075)	672 567	(695 297)

8.2. Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se détaillent au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 30 juin 2009	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
Produits net / cession immobilisation	0	0	0
Profits exceptionnels	0	0	0
Profits non récurrents	15	30	573
Subventions de formation	0	0	0
Reprise sur provisions pour risques	0	0	0
TOTAL	15	30	573

8.3. Frais du personnel :

Les frais du personnel se détaillent au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 30 juin 2009	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
SALAIRES & APPOINTEMENTS	635 014	675 172	1 330 823
CHARGES SOCIALES	134 023	109 463	293 538
TOTAL	769 037	784 635	1 624 361

8.4. Frais généraux :

Les frais du personnel se détaillent au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 30 juin 2009	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
Achat & fourniture consommées	26 969	39 274	85 260
Services extérieurs	49 311	97 089	178 180
Autres services extérieurs	165 067	204 124	346 478
Charges ordinaires	125 739	117 670	233 840
Impôt et taxes	41 161	35 822	84 862
TOTAL	408 247	493 979	928 620

8.5. Dotation d'amortissement et provision :

Les dotations d'amortissement et provision se détaillent au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 30 juin 2009	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
Dot.aux amort.des immobilisations incorporelles	12 516	20 308	37 099
Dot.aux amort. des immobilisations corporelles	78 726	72 364	144 315
Dot résorption des charges a repartir	12 519	20 002	36 415
Dot.aux provision p/risque et charges	0	0	235 000
Dot / rep sur provisions p congés payes	34 786	(24 163)	(2 323)
Dotation aux provisions p indemnités départ pdg	16 667	0	0
Dot.aux provision p/instances bancaires	0	0	0
Reprises sur provision p/instances bancaires	0	0	(16 107)
TOTAL	155 214	88 511	434 399

Note 9 : Impôt sur les sociétés

Les impôts sur les sociétés se détaillent au 30 juin 2010, comme suit :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 30 juin 2009	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
Impôts sur les bénéfices de l'exercice			
Minimum d'Impôt	3 640	2 692	6 009
TOTAL	3 640	2 692	6 009

Note 10 : Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation se détaillent comme suit au 30 juin 2010 :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
10.1- Encaissement reçus des Tirés	83 612 092	134 765 920
10.2- Financement des adhérents	(83 742 047)	(147 812 662)
10.3- Encaissements provenant des crédits à court terme	38 326 885	32 144 736
STRATEGIES ACTION	0	500 000
BNA	3 000 000	500 000
SANADETT	9 000 000	1 000 000
AMEN TRESOR SICAV		1 500 000
MAXULA	1 500 000	1 550 000
SOTULUB	1 000 000	2 000 000
BTE	3 000 000	3 000 000
BNA CAPITAUX	0	7 000 000
ATD	3 800 000	13 050 000
SARI	0	0
TPR	0	0
AMEN PREMIERE SICAV	2 000 000	0
GO SICAV	2 000 000	0
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	10 000 000	0
AMEN BANK	3 026 885	2 044 736
10.4- Remboursement des crédits à court terme	(33 486 322)	(14 200 000)
STRATEGIES ACTION	0	(500 000)
BNA	(8 000 000)	(500 000)
SANADETT	(7 000 000)	0
AMEN TRESOR SICAV	0	0
MAXULA	(2 250 000)	(800 000)
SOTULUB	(2 000 000)	(1 000 000)
BTE	(3 000 000)	0
BNA CAPITAUX	0	0
ATD	(3 100 000)	(11 400 000)
SARI	0	0
TPR	0	0
AMEN PREMIERE SICAV	0	0
GO SICAV	(1 000 000)	0
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	(4 000 000)	0
AMEN BANK	(3 136 322)	0
10.5- Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(1 367 822)	(2 696 297)
Personnel	(419 114)	(765 977)
Etat impôt & taxes	(409 505)	(789 602)
Sécurité sociale	(178 429)	(321 936)
Fournisseurs et autres Tiers	(360 774)	(818 782)
10.6- Intérêts payés	(1 334 841)	(2 688 771)
Int billet de trésorerie	(484 096)	(887 937)
Int emprunt ct	(9 754)	(24 902)
Com souscription & aval	(16 561)	(18 297)
Int & commission emprunt obligataire	(515 317)	(1 527 490)
Int c/c	(309 114)	(230 145)
Total	2 007 945	(487 076)

Note 11 : Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se détaillent comme suit au 30 juin 2010 :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
11.1- Encaissement provenant de la cession d'immobilisation corpo. et incorp.	0	0
Agencement & installations générales	0	0
Matériel informatique	0	0
Matériel de transport	0	0
11.2- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corp et incorp	(3 292)	(119 785)
Logiciel profac	0	0
Logiciel bureautique	(986)	(3 223)
Bâtiment sge tc5		0
Matériel de transport		(96 000)
Agencement & installations générales	(618)	(7 690)
Mobilier & matériel de bureau		
Matériel informatique	(1 688)	(12 872)
11.3- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0
Bons de Tresor Assimilables	0	0
Action Coté	0	0
11.4- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	0
Bons de Tresor Assimilables	0	0
Action Coté	0	0
Prise de Participation	0	0
TOTAL	(3 292)	(119 785)

Note 12 : Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se détaillent comme suit au 30 juin 2010 :

Libellé	Du 1er janvier au 30 juin 2010	Du 1er janvier au 31 décembre 2009
12.1- Encaissement suite à l'émission d'actions	5 000 000	0
Augmentation du capital	5 000 000	0
12.3- Décaissement provenant des emprunts	(2 064 000)	(8 128 000)
Emprunt Obligataire UF 2005/1	0	(4 000 000)
Emprunt Obligataire UF 2006	0	(2 000 000)
Emprunt Obligataire UF 2008	(2 000 000)	(2 000 000)
Crédit à Moyen Terme	(64 000)	(128 000)
Total	2 936 000	(8 128 000)

Note 13 : Engagements Hors Bilan :

Les engagements hors bilan accordés lors du premier semestre de l'exercice 2010 peuvent être présentés comme suit :

Libellé	Au 30 juin 2010
Engagements Donnés	4 097 086
Garantie données contrats Import	4 097 086
Engagements Reçus	10 068 293
Emprunt Obligataire principal	4 000 000
Emprunt Obligataire Intérêts	260 000
Nantissement Bons de Caisse	143 000
Garanties réels reçus des Adhérents	5 665 293
Total	28 330 758

Note 14 - Opérations avec les parties liées

Au cours du premier semestre de l'exercice 2010, Les opérations avec les parties liées peuvent être récapitulées comme suit :

*- Lignes de Crédit Non Mobilisables	8 500 000
ATB	4 000 000
AM B	2 000 000
BNA	2 500 000
*- Billets de Trésorerie	2 000 000
BNA	2 000 000

5.16.5. Notes rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010

– Note rectificative relative à la note 1.2 « Immobilisations corporelles »

Le paragraphe commence par « Les immobilisations corporelles s’analysent au 31 Décembre 2009 ...». Étant donné qu’il s’agit de la situation au 30/06/2010, ladite phrase aurait dû se présenter comme suit : « Les immobilisations corporelles s’analysent au 30 Juin 2010».

– Note rectificative relative à la Note explicative 2.2 « Provision et agios réservés »

Une erreur s’est glissée au niveau de la Note 2.2 « Provision et agios réservés ». Le premier paragraphe commence par la phrase « L’analyse des comptes d’affacturation se présente au 30 juin 2010...» qui aurait dû être « L’analyse des comptes de provision & Agios réservés se présente au 30 juin 2010».

– Note rectificative relative à la Note 3 « Capitaux Propres »

Le paragraphe commence par la phrase « Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2009 ... » Étant donné qu’il s’agit de la situation au 30/06/2010, ladite phrase aurait dû se présenter comme suit : « Les capitaux propres se détaillent au 30 juin 2010 ».

– Note rectificative relative à la Note 4 « Autres Passifs Non Courants »

Le paragraphe commence par la phrase « Le détail des autres passifs non courants se présente au 31 décembre 2009 ... ». Ladite phrase aurait dû se présenter comme suit : «Le détail des autres passifs non courants se présente au 30 juin 2010 ».

– Note rectificative relative à la Note 8.4 « Frais Généraux »

Une erreur s’est glissée au niveau de la Note 8.4 « Frais Généraux ». Le premier paragraphe commence par la phrase « Les frais du personnel se détaillent au 30 Juin 2010... » aurait dû être « Les frais généraux se détaillent au 30 Juin 2010... ».

– Note rectificative relative à la Note N°12 « Flux de trésorerie liés aux activités d’investissement »

Il s’agit d’une erreur de dénomination de la note 12 qui, en réalité, concerne les opérations de trésoreries liées aux activités de financement et non pas celles d’investissement.

La Note N°12 « Flux de trésorerie liés aux activités d’investissement » aurait dû être dénommée « Flux de Trésorerie provenant des activités de financement ».

– Note rectificative relative à la Note 13 « Engagements Hors Bilan »

Le total des engagements hors bilan est erroné. Il s’élève à 14.165.379 DT et non pas 28.330.758DT.

En effet, les sous-comptes ont été additionnés et donc doublement totalisés. Ainsi, la note 13 «engagements Hors Bilan » se présente après ces rectifications comme suit :

Libellé	Au 30 Juin 2010
Engagements donnés	4 097 086
Garanties données (contrat import)	4 097 086
Engagements reçus	10 068 293
Emprunt obligataire principal	4 000 000
Emprunt obligataire / intérêt	260 000
Nantissement de bon de caisse	143 000
Garanties réelles reçues des adhérents	5 665 293
Total	14 165 379

- **Note rectificative relative à l'Etat des Flux de trésorerie arrêté au 30/06/2010**
- **Colonne du 1er janvier au 31 décembre 2009** : se référer aux explications, ci-avant exposées (cf page 102), relatives à l'état des flux de trésorerie arrêté au 31/12/2009.
- **Colonne du 1er janvier au 30 juin 2010** : la rubrique « Encaissement reçus des tirés » s'élève au 30/06/2010 à 83.458.732DT et non pas 83.612.092DT. Ceci induit les rectifications suivantes :
 - Le total des « Flux de trésorerie provenant de l'exploitation » s'élève au 30/06/2010 à 1.854.585DT au lieu de 2.007.945DT.
 - La « Variation de la Trésorerie » s'établit au 30/06/2010 à 4.787.293DT au lieu de 4.940.653DT.
 - Le montant de la rubrique « Trésorerie début d'exercice » s'établit au 30/06/2010 à -9.815.264DT au lieu de -9.968.624DT.
- **Colonne du 1er janvier au 30 juin 2009** : Toute cette colonne, qui comportait les chiffres arrêtés au 31/12/2008, est à radier car la société ne dispose pas des données relatives au 30/06/2009.

Compte tenu de tout ce qui précède, l'état des flux de trésorerie au 30/06/2010 se présente comme suit :

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2010

	Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2010	Du 1er Janvier au 31 Déc 2009
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation	10		
Encaissement reçus des Tirés	10.1	83 458 732	134 919 280
Financement des adhérents	10.2	(83 742 047)	(147 812 662)
Encaissements provenant des crédits à court terme	10.3	38 326 885	32 144 736
Remboursement des crédits à court terme	10.4	(33 486 322)	(14 200 000)
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	10.5	(1 367 822)	(2 696 297)
Intérêts payés	10.6	(1 334 841)	(2 688 772)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 854 585	(333 716)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	11		
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation corp. et incorp.	11.1	0	0
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corp et incorp	11.2	(3 292)	(119 785)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(3 292)	(119 785)
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement	12		
Encaissement suite à l'émission d'actions	12.1	5 000 000	
Encaissement provenant des emprunts	12.2	0	0
Remboursement des emprunts	12.3	(2 064 000)	(8 128 000)
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	12	2 936 000	(8 128 000)
Variation de la Trésorerie		4 787 293	(8 581 501)
Trésorerie début d'exercice		(9 815 264)	(1 233 763)
Trésorerie fin d'exercice		(5 027 971)	(9 815 264)
Variation de la Trésorerie		4 787 293	(8 581 501)

- **Note rectificative relative à la Note 10 « Flux de trésorerie liés à l'exploitation »**

Suite à la rectification des erreurs, ci-dessus mentionnées, dans l'état des flux de trésorerie, la note n°10 « Flux de trésorerie liés à l'exploitation » devrait figurer comme suit :

Note 10 : Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation se détaillent comme suit au 30/06/2010 :

Libellé	Du 1er Janvier au 30 Juin 2010	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2009
10.1- Encaissement reçus des Tirés	83 458 732	134 919 280
10.2- Financement des adhérents	(83 742 047)	(147 812 662)
10.3- Encaissements provenant des crédits à court terme	38 326 885	32 144 736
STRATEGIES ACTION		500 000
BNA	3 000 000	500 000
SANADETT	9 000 000	1 000 000
AMEN TRESOR SICAV		1 500 000
MAXULA	1 500 000	1 550 000
SOTULUB	1 000 000	2 000 000
BTE	3 000 000	3 000 000
BNA CAPITAUX		7 000 000
ATD	3 800 000	13 050 000
AMEN PREMIERE SICAV	2 000 000	0
GO SICAV	2 000 000	0
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	10 000 000	
AMEN BANK	3 026 885	2 044 736
10.4- Remboursement des crédits à court terme	(33 486 322)	(14 200 000)
STRATEGIES ACTION		(500 000)
BNA	(8 000 000)	(500 000)
SANADETT	(7 000 000)	
MAXULA	(2 250 000)	(800 000)
SOTULUB	(2 000 000)	(1 000 000)
BTE	(3 000 000)	
ATD	(3 100 000)	(11 400 000)
GO SICAV	(1 000 000)	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	(4 000 000)	0
AMEN BANK	(3 136 322)	0
10.5- Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(1 367 822)	(2 696 297)
Personnel	(419 114)	(765 977)
Etat Impôt & Taxes	(409 505)	(789 602)
Sécurité Sociale	(178 429)	(321 936)
Fournisseurs et autres Tiers	(360 774)	(818 782)
10.6- Intérêts payés	(1 334 841)	(2 688 772)
Intérêt de billet de trésorerie	(484 096)	(887 937)
Intérêt emprunt court terme	(9 754)	(24 902)
Commission de souscription et d'aval	(16 561)	(18 297)
Intérêt sur commission d'emprunt obligataire	(515 317)	(1 527 491)
Intérêt sur compte courant	(309 114)	(230 145)
Total	1 854 585	(333 716)

5.16.6. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010

FMBZ KPMG Tunisie

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Immeuble SOLARIS - Rue du Lac d'Annecy
1053 Les Berges du Lac

Union Factoring

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de Union Factoring couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 12 Août 2010

Les commissaires aux comptes

FMBZ - KPMG
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu
Mohamed LOUZIR



CHAPITRE 6- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1. Conseil d'administration

6.1.1. Membres des organes d'administration

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat*	Adresse
Mr Imededdine CHERIF	Lui-même**	Président	2010-2012	Tunis
B N A	Mr Mongi HIDRI***	Membre	2010-2012	Tunis
A T L	Mr Foued BORZELI****	Membre	2010-2012	Tunis
Amen Bank	Mr Mehrez RIAHI*****	Membre	2010-2012	Tunis
Carte Assurances	Mr Slim ESSOMAI	Membre	2010-2012	Tunis
A T B	Mr Fethi BLANCO	Membre	2010-2012	Tunis
SEFINA SICAF	Mr Anis MAJOUL	Membre	2010-2012	Tunis
SPDIT SICAF	Mr Med Ali BAKIR	Membre	2010-2012	Tunis
Société Tunisienne d'Équipement	Mr Mohamed Sadok DRISS	Membre	2010-2012	Tunis
Mr Tahar BAYAHI	Lui même	Membre	2010-2012	Tunis
STE ASIRAQ	Mr Ridha ZERZERI	Membre	2010-2012	Tunis
CURAT SA	Mr Aziz BEN AMMAR*****	Membre	2010-2012	Tunis

* Tous les mandats ont été renouvelés lors de l'AGO du 30/06/2010

** Nommé en remplacement de Mr Kamel BEN NJIMA à partir du 15/05/2009

*** Nommé en remplacement de Mr Mounir BEN HOURIA à partir du 16/01/2008

**** Nommé en remplacement de Mr Zouhair TAMBOURA à partir du 25/03/2008

***** Nommé en remplacement de Mr Houcine OUASLATI à partir du 12/01/2009

***** Nommé en remplacement de Mr Chedly BEN AMMAR à partir du 16/07/2007

L'article 15 des statuts prévoit que «Des conseillers peuvent être désignés auprès du Conseil d'Administration en raison de leur compétence. Le Conseil d'Administration désigne les Conseillers. Ces nominations seront soumises à l'approbation de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale. Les conseillers sont désignés pour une période de trois (3) ans, leur mandat pourra être renouvelé une ou plusieurs fois. Ils participent aux réunions du Conseil d'Administration avec voix consultatives et peuvent être chargés de toutes missions dans l'intérêt de la société»

La société n'a pas nommé de conseiller actuellement.

6.1.2. Fonction des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Imededdine CHERIF *	Président Directeur Général	15/05/2009	Tunis

* Nommé en tant que PDG en remplacement de Monsieur Mr Kamel BEN NJIMA depuis le 15/05/2009.

Il est à signaler que Monsieur Imededdine CHERIF est le Président du Comité Exécutif de Crédit et Messieurs Mongi HIDRI, Foued BORZELI, Fethi BLANCO et Ridha ZERZERI sont membres de ce comité.

De même, Monsieur Mehrez RIAHI est Président du Comité Permanent d'Audit Interne et Messieurs Slim ESSOMAI et Anis MAJOUL sont membres de ce comité.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la société.

6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membre	Activités exercées en dehors de la société durant les 3 dernières années
Mr Imededdine CHERIF	Directeur Central BTK jusqu'à mai 2009
Mr Tahar BAYAH	Président du Groupe BAYAH

6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats d'administrateur les plus significatifs dans d'autres sociétés
Mr Imededdine CHERIF	Néant
Mr Tahar BAYAH	ATB– Magasin Général

6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
B N A	Mr Mongi HIDRI	Directeur du recouvrement
A T L	Mr Foued BORZELI	Directeur des Engagements
Amen Bank	Mr Mehrez RIAHI	Directeur Général Adjoint
Carte Assurances	Mr Slim ESSOMAI	Directeur Financier
A T B	Mr Fethi BLANCO	Directeur Central du Crédit
SEFINA SICAF	Mr Anis MAJOUL	Directeur Général Adjoint
SPDIT SICAF	Mr Med Ali BAKIR	Président Directeur Général
Société Tunisienne d'Equipe	Mr Mohamed Sadok DRISS	Gérant
STE ASIRAQ	Mr Ridha ZERZERI	Président Directeur Général
CURAT SA	Mr Aziz BEN AMMAR	Président Directeur Général

6.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2009

6.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2009

Les rémunérations et les avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction se présentent comme suit :

	Rémunérations	Avantages en nature
Membres de direction	93.524 dinars (salaire annuel brut et primes)	- Voiture de fonction - Quota mensuel de carburant de 500 litres - Frais de téléphone
Membres du Conseil d'Administration	75.000 dinars (jetons de présence)	Néant
Membres du Comité Exécutif de Crédit	31.250* dinars	Néant
Membres du Comité Permanent d'Audit Interne	18.750* dinars	Néant

*Ces chiffres diffèrent de ceux figurant au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2009 (cf page 107). En effet, une erreur s'est glissée au niveau dudit rapport : les chiffres en question ont été inversés.

6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2009

Néant

6.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresses	Mandats
FMBZ – KPMG Tunisie, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI	Les jardins du Lac PB n°317, publiposte rue lac echkel 1053, Les Berges du Lac	2010-2012*
Cabinet M. S. Louzir, membre de Deloitte Touche Tohmatsu, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR.	Immeuble SOLARIS - Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac	2010-2012*

**Mandats renouvelés par l'AGO du 30 Juin 2010.*

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Au cours de l'année 2009, Union de Factoring a conclu avec la compagnie d'assurances LA CARTE diverses polices d'assurances : maladie, incendie, décès, automobile.

Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2009:

- L'ATB a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 4 000 000 DT.
- La BNA a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 500 000 DT.
- L'AMEN BANK a accordé à Union Factoring une ligne de crédit non mobilisable pour un montant de 2 000 000DT.
- La BNA a octroyé à Union Factoring des billets de trésorerie emprunteurs au cours de l'exercice 2010 pour un montant global de 7 000 000 DT. Ces billets arrivent à échéance au cours de l'exercice 2010.

CHAPITRE 7- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. Evolution récente et orientations

7.1.1. Evolution récente

Le secteur du factoring se développe au fil des années avec un taux d'évolution moyen de 10%.

Pour mesurer cette évolution on retient le principal indicateur à savoir « le volume des factures achetées » qui a évolué de 323,6 MD en 2005 à 387,3 MD en 2006, 408,7 MD en 2007, 451,1 MD en 2008 à 485,3 MD en 2009.

Union de factoring détient une part de 33,66% de ce volume en 2009 alors qu'elle était de 33,49% en 2008 et 36,37% en 2007.

Les réalisations de l'exercice 2009 ont atteint le montant de 163 322mD de factures achetées, 5 716 mD de revenu d'affacturage, 2 053 mD de charges financières, 3 663 mD de produit net d'affacturage.

En ce qui concerne le Produit Net d'Affacturage, le secteur a enregistré en 2009 presque le même montant de l'année 2008 soit 9,6 MD contre 8,2 MD en 2007 alors que celui d'Union de Factoring a enregistré une baisse de à 0,3% (en passant de 3,67 MD en 2008 à 3,66 en 2009).

Après deux années de déficit, la société a renoué en 2009 avec des résultats positifs enregistrant un résultat net de 1,4 MD contre 3,3 MD pour le secteur.

(En mD)

Désignation	30/06/2009	30/06/2010	31/12/2008	31/12/2009
Produits d'exploitation affacturage	2 692	3 476	6 004	5 716
Commissions d'affacturage	993	1 122	2 264	2 110
Commissions de financement	1 660	2 319	3 584	3 529
Autres produits	39	35	156	78
Charges d'exploitation affacturage	974	1 361	2 331	2 053
Produit net d'affacturage	1 719	2 115	3 674	3 663
Charges de fonctionnement	1 367	1 332	2 374	2 987
Volume des contrats actifs	251 448	360 535	256 666	353 779
Montant des engagements	157 200	123 360	189 320	235 811
Montant des remises	69 123	91 703	151 082	163 322
Encours de financement	55 649	72 569	56 481	75 303

Ainsi, la branche ne cesse d'évoluer avec un rythme plus élevé par rapport à un produit bancaire similaire à savoir l'escompte commercial ; et ce, pour plusieurs raisons dont principalement :

- Le Factoring permet une mobilisation de créances plus souple que l'escompte commercial
- Le besoin, de plus en plus ressenti, des adhérents, d'externaliser leurs postes « client »
- Le besoin des opérateurs exige de céder définitivement leurs créances

L'intérêt du recours à « la solution factoring » devient de plus en plus évident chez un nombre croissant d'entreprises. Compte tenu du nombre réduit des sociétés de factoring en Tunisie, les prévisions pour les années à venir laissent apparaître un marché porteur et en pleine expansion.

7.1.2. Les Orientations

La stratégie adoptée s'articule autour de trois axes majeurs :

- La relance commerciale
- La mise à niveau managériale
- La mise en place des fondamentaux pour la société

7.1.2.1. La Relance commerciale

La société n'a pas connu d'évolution au niveau des achats depuis 2006. Des initiatives sur le plan commercial ont été prises.

Unifactor a institué la fonction de chargé clientèle. Afin de stimuler la productivité et sauvegarder l'emploi, une partie du personnel de cette société a été redéployée, après formation, dans la fonction commerciale. L'objectif est de vulgariser le produit et de développer le portefeuille, à travers une présence accrue sur le terrain.

L'affacturage international et l'affacturage sans recours n'ont pas connu l'évolution souhaitée, bien que le marché soit demandeur. Des actions ont été menées afin de répondre à l'attente du marché.

Par ailleurs, Unifactor travaille de concert avec ses partenaires bancaires, afin de traduire la complémentarité de ses produits et de créer des synergies.

La société mobilise beaucoup d'énergie pour dynamiser son développement. Des avancées notoires ont été réalisées à ce niveau, et les effets sont déjà mesurables depuis le dernier trimestre 2009.

7.1.2.2. La mise à niveau managériale

Un projet de mise à niveau managériale a été lancé début 2010. L'objectif du projet est de mettre en place un organigramme adapté à la taille et aux compétences de la société, qui englobe l'ensemble des domaines.

Unifactor projette une organisation adaptée à ses objectifs, fondée sur les principes suivants :

- définition claire et détaillée des responsabilités
- description des postes et fonctions des différentes unités permettant une meilleure communication
- séparation des tâches entre services opérationnel, administratif et de contrôle

La nouvelle organisation de la Société s'articule autour de trois pôles :

- le commercial en charge du développement et suivi du portefeuille
- le risque
- l'administration et le traitement des opérations après vente

7.1.2.3. Les Fondamentaux

Le diagnostic de la Société renseigne sur des insuffisances touchant plusieurs domaines. Afin d'y palier, un plan d'actions correctives a été mis en place. Un délai de 9 à 12 mois a été fixé pour le concrétiser.

7.1.2.3.1. La situation financière

- Le Capital :

En 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 12 mars 2010 a décidé d'augmenter le capital de la Société de 10 à 15 Millions de Dinars. Cette augmentation a été réalisée en juin 2010. Une augmentation de capital de 5 MD est prévue au cours de l'année 2012.

- Les Emprunts :

La Société compte émettre un quatrième et dernier emprunt du montant du reliquat de l'enveloppe autorisée par l'AGO du 22 Juin 2004 qui n'est pas totalement utilisée (Reliquat de 10.000 mD). Cependant et compte tenu des prévisions de développement, une nouvelle enveloppe de 100.000 mD a été autorisée par l'AGO qui a statué sur l'exercice 2009 en date du 30 Juin 2010.

Ces deux opérations impacteront les fonds propres, les ratios prudentiels ainsi que la trésorerie de la société.

7.1.2.3.2. Le Système d'information

Le Système d'information d'UNIFACTOR doit se positionner autour de deux axes majeurs d'évolution :

- l'excellence dans la relation client
- l'industrialisation de la production (mécanisation d'une large couverture fonctionnelle)

Le système à mettre en place devra répondre aux besoins actuels et futurs de la société en matière de traitement de l'information et de la gestion de son activité.

La mise en œuvre a été entamée avec l'assistance d'un consultant externe et le recrutement d'un ingénieur informaticien ayant une expérience dans le domaine des finances et spécialement en factoring.

Actuellement Unifactor est en phase de Gap Analysis. Les conclusions des analyses des écarts et les négociations qu'elle aura avec l'éditeur, détermineront l'action à mener dans le futur et éventuellement son remplacement par un nouvel système d'information.

7.2. Perspectives d'avenir

7.2.1. Hypothèses de prévision retenues

Les perspectives d'avenir de la société « Union de Factoring » ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2009, certifiés tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2010.

Les prévisions de la société et les hypothèses sous-jacentes de la période 2010-2014 ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 04/10/2010.

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

7.2.1.1. Le volume d'affaires

Vu ce qui précède et tenant compte des spécificités du métier, une projection de l'évolution des achats a été faite en tenant compte d'un taux d'évolution de 25% pour l'année 2011 et les années qui suivent.

Le tableau suivant retrace le volume d'achat de factures à travers les cinq années à venir :

	(En mD)				
Désignation	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Evolution	-	25%	25%	25%	25%
Volume mensuel	15 000	18 750	23 438	29 297	36 621
Volume annuel	180 000	225 000	281 250	351 563	439 453

P : prévisionnel

7.2.1.2. Le financement

Le financement des créances est égal au montant des factures achetées déduction faite du montant du fonds de garantie. Compte tenu des statistiques des exercices précédents, le fonds de garantie est estimé à 12,5% de l'encours des factures.

7.2.1.3. Le recouvrement

Ce poste est appréhendé à travers l'évolution des taux de créances accrochées et des taux de couverture.

L'objectif est d'avoir un ratio de créances classées à l'horizon de l'année 2014 de 12%, et de maintenir le taux de couverture des créances classées au moins à 80%.

Quant au recouvrement des nouvelles créances financées, et compte tenu de la physionomie du portefeuille, le délai moyen de financement retenu de 135 jours est détaillé comme suit :

Mois	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}
% Recouvrement retenue	0%	5%	15%	30%	30%	15%	5%

7.2.1.4. Les ressources

- Le Capital :

En 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 12 mars 2010 a décidé d'augmenter le capital de la Société de 10 à 15 Millions de Dinars. Cette augmentation a été réalisée en juin 2010. Une deuxième augmentation de 5 MD est prévue au cours de l'année 2012.

- L'emprunt Obligataire :

La Société compte émettre un quatrième et dernier emprunt du montant du reliquat de l'enveloppe autorisée par l'AGO du 22 Juin 2004 qui n'est pas totalement utilisée (Reliquat de 10.000 mD). Cependant et compte tenu des prévisions de développement, une nouvelle enveloppe de 100.000 mD a été autorisée par l'AGO qui a statué sur l'exercice 2009 en date du 30 Juin 2010.

Le calendrier prévisionnel des émissions des emprunts de la nouvelle enveloppe est le suivant :

(En mD)

Années	Montant	Observations
2010	10.000	A Réaliser (Enveloppe 2004)
2011	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)
2012	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)
2013	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)
2014	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)
2015	20.000	A Réaliser (Enveloppe 2010)

Les emprunts déjà émis :

(En mD)

Années	Montant	Observations
2005	20.000	Réalisé (Enveloppe 2004)
2006	10.000	Réalisé (Enveloppe 2004)
2008	10.000	Réalisé (Enveloppe 2004)

Les encours des emprunts déjà émis

(En mD)

Emprunts	2009	2010	2011	2012	2013
UF 2005	4.000	-	-	-	-
UF 2006	4.000	2.000	-	-	-
UF 2008	8.000	6.000	4.000	2.000	-
TOTAL	16 000	8.000	4.000	2.000	-

- Les Concours bancaire :

La Société aurait toujours besoin d'un appoint de trésorerie de ses banques partenaires. En effet, le besoin additionnel de ressources sera financé par découvert bancaire ou par des billets de trésorerie.

Le coût de ce concours est de TMM+1,5%.

- Le Crédit à Moyen Terme :

Pour financer l'acquisition de son nouveau siège, Unifactor a contracté en 2005 un crédit à moyen terme auprès de l'ATB de 800 mD dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée 25 trimestres avec 4 trimestres de grâce.
- Taux : TMM+1%
- Remboursement : Trimestriel

En outre, et en prévision du remplacement de son système d'information, UNIFACTOR compte contracter un nouveau CMT de 1.200 mD aux mêmes conditions que le précédent.

Les encours de l'ancien et du nouveau CMT se présentent comme suit :

(En mD)

Emprunts	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
CMT 2005	384	256	128	-	-	-
CMT 2011			1 200	1 200	1 008	816
TOTAL	384	256	1 328	1 200	1 008	816

P : prévisionnel

TABLEAU DE RECLASSEMENTS DES EMPRUNTS (2009-2014)

(En mD)

DESIGNATIONS	SOLDE N-1	EMPRUNTS OCTROYES	ENCOURS	RECLASS ECHEANCE - D'UN AN	RECLASS ECHEANCE + D'UN AN	SOLDE N
2009	16 000	0	16 000	8 000	8 000	8 000
2010p	8 000	10 000	18 000	6 000	12 000	12 000
2011p	12 000	20 000	32 000	8 000	24 000	24 000
2012p	24 000	20 000	44 000	12 000	32 000	32 000
2013p	32 000	20 000	52 000	14 000	38 000	38 000
2014p	38 000	20 000	58 000	18 000	40 000	40 000

P : prévisionnel

TABLEAU DES REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN TERMES DE FLUX

(En mD)

ANNEES	ECOURS N-1	NOUVEAUX	REMB PRINC	REMB INT	ECOURS N
2010p	16 000	10 000	8 000	1 037	18 000
2011p	18 000	20 000	6 000	1 078	32 000
2012p	32 000	20 000	8 000	1 816	44 000
2013p	44 000	20 000	12 000	2 446	52 000
2014p	52 000	20 000	14 000	2 870	58 000

P : prévisionnel

ECHEANCIER EMPRUNT EN TERME COMPTABLE

(En mD)

ANNEES	DECOUVERT BANCAIRE			EMPRUNT OBLIGATAIRE			CMT			TOTAL		
	PRINC	INT	ANNUITE	PRINC	INT	ANNUITE	PRINC	INT	ANNUITE	PRINC	INT	ANNUITE
2010p	22 816	1 609	24 425	8 000	989	8 989	128	16	144	30 944	2 613	33 558
2011p	16 548	1 383	17 931	6 000	1 460	7 460	128	66	194	22 676	2 909	25 585
2012p	9 040	1 016	10 055	8 000	2 107	10 107	128	70	198	17 168	3 193	20 360
2013p	17 676	1 224	18 900	12 000	2 636	14 636	192	61	253	29 868	3 922	33 790
2014p	32 398	1 992	34 390	14 000	3 056	17 056	192	51	243	46 590	5 099	51 689

P : prévisionnel

CHARGES FINANCIERES EN TERME DE FLUX

(En mD)

ANNEES	INT DECOUVERT	INT EO	COM AVAL	CMT	TOTAL
2010p	1 609	1 037	21	16	2 683
2011p	1 383	1 078		66	2 527
2012p	1 016	1 816		70	2 902
2013p	1 224	2 446		61	3 732
2014p	1 992	2 870		51	4 913

P : prévisionnel

CHARGES FINANCIERES EN TERME COMPTABLE

(En mD)

ANNEES	INT DECOUVERT	INT EO	COM AVAL	CMT	TOTAL
2010P	1 609	989	21	16	2 635
2011P	1 383	1 460		66	2 909
2012P	1 016	2 107		70	3 193
2013P	1 224	2 636		61	3 922
2014P	1 992	3 056		51	5 099

P : prévisionnel

7.2.1.5. Les produits

Les produits de la Société se subdivisent en deux :

- La commission d'Affacturage (CAF) : Le taux moyen est estimé à 1,1% Hors TVA du montant des factures achetées.
- Le Produit Financier de Mobilisation (PFM) : Le taux effectif est de TMM+Marge calculée sur la base de 135 Jours.

7.2.1.6. Les charges financières

Le coût des sources de financement se présente comme suit :

- Les Emprunts Obligataires réalisés :
 - Tranche Fixe : 6,5%
 - Tranche Variable : TMM+1%
- Les Emprunts Obligataires à réaliser
 - Tranche Fixe : 5,5%
 - Tranche Variable : TMM+1%
- CMT : TMM+1%
- Autres Ressources : TMM+1,5%

7.2.1.7. Les charges opératoires

En 2009, le coefficient d'exploitation (hors amortissements) est de 70%. L'objectif est de ramener ce coefficient à 34% en 2014.

7.2.1.8. Les investissements

Un investissement annuel de 200 mD est prévu pour le matériel et les équipements.

7.2.1.9. L'impôt sur les sociétés

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement d'un impôt effectif au taux de 20%.

Les investissements consistent dans le placement chez les SICAR dans un fonds à capital risque.

Il faut noter que les montants prévisionnels des réinvestissements exonérés sont déterminés comme suit :

(En mD)

Années	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Montant	-	-	2 000	2 300	2 640

P : prévisionnel

Les réinvestissements au titre de l'année N seront réalisés avant le 25 Mars de l'année N+1 (Date limite de dépôt de la déclaration provisoire d'impôt).

A Compter de l'exercice 2011, les montants réinvestis antérieurement feront l'objet d'un remboursement comme suit :

(En mD)

Années	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Réinvestissement 2006	-	700			
Réinvestissement 2007	-		700		
Réinvestissement 2008	-			1 300	
Total	-	700	700	1 300	0

P : prévisionnel

Ainsi le placement net serait de :

(En mD)

Années	2 010p	2 011p	2 012p	2 013p	2 014p
Encours	2 700	2 700	2 000	1 300	2 000
Réinvestissement	0	0	0	2 000	2 300
Remboursement	0	700	700	1 300	0
Placement Net	2 700	2 000	1 300	2 000	4 300

P : prévisionnel

7.2.1.10. Distribution des dividendes

Après l'épongeage des pertes, Unifactor revient à sa politique de distribution qui consiste à partager le bénéfice distribuable entre l'actionnaire et la Société.

Compte tenu de l'actualisation de la rentabilité prévisionnelle, UNIFACTOR prévoit la distribution à ses actionnaires d'un dividende minimum de 10% du nominal de l'action au titre des années 2012 et suivantes. Le paiement des dividendes s'effectue au cours du mois de juillet de l'année N+1

7.2.2. Projection financière

7.2.2.1. Les produits

- **La commission d'affacturage**

Le taux moyen de la commission d'affacturage est estimé à 1,1% du montant des factures achetées

(En mD)

Désignation	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Volume des factures Achetées	180 000	225 000	281 250	351 563	439 453
Taux CAF %	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
Montant CAF.	1 980	2 475	3 094	3 867	4 834
TVA / CAF	356	446	557	696	870

P : prévisionnel

- **Les produits financiers de mobilisation**

Les financements des factures s'opèrent sur la base d'un taux de TMM+Marge et sur une période de 135 Jours. Le TMM retenu est celui du mois de Juillet 2010 qui est de 4,52% et la marge annuelle est comme suit :

Années	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Marge de financement	3,00%	2,90%	2,80%	2,70%	2,60%

P : prévisionnel

En termes de Flux, les Produits Financiers de Mobilisations se présentent comme suit :

(En mD)

Désignation	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Volume des factures Achetées	180 000	225 000	281 250	351 563	439 453
Fonds de Garantie	0	1 383	2 053	2 591	3 401
Produits Financiers de Mobilisation (PFM)	4 893	6 175	7 615	9 388	11 573

P : prévisionnel

Il faut noter que le fonds de garantie additionnel de l'année est calculé sur la base d'un taux moyen de 12,5% de l'encours des factures achetées.

En termes comptables les revenus d'affacturage sont les suivants :

(En mD)

Désignation	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Commission d'Affacturage	1 980	2 475	3 094	3 867	4 834
Produits Financiers de Mobilisation	4 893	6 175	7 615	9 388	11 573
Réajustement					
(-) PPA de l'Ex en cours	927	1 136	1 385	1 656	2 252
(+) PPA de l'Ex Précédent	926	927	1 136	1 385	1 656
PFM de l'Ex en cours	4 892	5 965	7 366	9 118	10 976
Revenu d'affacturage	6 872	8 440	10 460	12 985	15 810

P : prévisionnel

- **Les autres revenus (Placements)**

Les produits nets relatifs aux réinvestissements exonérés sont calculés sur la base d'un taux de 5% l'an. Ils se résument dans le tableau suivant.

(En mD)

Désignation	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Placement	2 700	2 000	1 300	2 000	4 300
Taux	5%	5%	5%	5%	5%
Revenu	135	100	65	100	215

P : prévisionnel

7.2.2.2. Les charges financières

- Les emprunts obligataires

Les encours des emprunts obligataires se présentent comme suit :

(En mD)

Emprunts	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
UF 2005	4 000	-	-	-	-	-
UF 2006	4 000	2 000	-	-	-	-
UF 2008	8 000	6 000	4 000	2 000	-	-
UF 2010	-	10 000	8 000	6 000	4 000	2 000
UF 2011	-	-	20 000	16 000	12 000	8 000
UF 2012	-	-	-	20 000	16 000	12 000
UF 2013	-	-	-	-	20 000	16 000
UF 2014	-	-	-	-	-	20 000
TOTAL	16 000	18 000	32 000	44 000	52 000	58 000

P : prévisionnel

Charges des Emprunts Obligataires (En termes de flux)

(En mD)

Emprunts	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
UF 2005	254	0	0	0	0
UF 2006	244	124	0	0	0
UF 2008	539	403	266	127	0
UF 2010	0	552	443	331	221
UF 2011	0	0	1 107	883	662
UF 2012	0	0	0	1 104	883
UF 2013	0	0	0	0	1 104
UF 2014	0	0	0	0	0
Total	1 037	1 078	1 816	2 446	2 870

P : prévisionnel

Charges des emprunts Obligataires (En termes Comptables)

(En mD)

Emprunts	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
UF 2005	169	0	0	0	0
UF 2006	234	113	0	0	0
UF 2008	401	275	149	21	0
UF 2010	185	515	406	294	184
UF 2011	0	557	996	772	551
UF 2012	0	0	557	993	772
UF 2013	0	0	0	557	993
UF 2014	0	0	0	0	557
Total	989	1 460	2 107	2 636	3 056

P : prévisionnel

Par ailleurs, la commission d'aval relative à l'encours de l'emprunt obligataire UF 2005 au titre de l'exercice 2010 est de 21 mD.

- **Les crédits à moyen terme**

Les Encours des CMT sont les suivants :

(En mD)

Emprunts	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
CMT 2005	256	128	-	-	-
CMT 2011		1 200	1 200	1 008	816
TOTAL	256	1 328	1 200	1 008	816

P : prévisionnel

Charges des CMT (En termes de flux & En termes Comptables)

(En mD)

Emprunts	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
CMT 2005	16	11	4	0	0
CMT 2010	0	55	66	61	51
TOTAL	16	66	70	61	51

P : prévisionnel

- **Les concours bancaires**

Charges des Concours Bancaires (En termes de flux & En termes Comptables)

(En mD)

Années	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Déficit	22 816	16 548	9 040	17 676	32 398
Charges Financières	1 609	1 383	1 016	1 224	1 992

P : prévisionnel

En résumé les charges financières se résument comme suit :

En termes de Flux

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Emprunts Obligataires	1 037	1 078	1 816	2 446	2 870
Commissions d'Aval	21				
CMT	16	66	70	61	51
Concours Bancaires	1 609	1 383	1 016	1 224	1 992
Total	2 683	2 527	2 902	3 732	4 913

P : prévisionnel

En termes Comptables

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Emprunts Obligataires	989	1 460	2 107	2 636	3 056
Commissions d'Aval	21				
CMT	16	66	70	61	51
Concours Bancaires	1 609	1 383	1 016	1 224	1 992
Total	2 635	2 909	3 193	3 922	5 099

P : prévisionnel

7.2.2.3. Le produit net d'affacturage

- Le produit net d'affacturage

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Revenu d'Affecturage	6 872	8 440	10 460	12 985	15 810
Charges Financières	2 635	2 909	3 193	3 922	5 099
Autres Revenus	135	100	65	100	215
Produits Nets d'Affecturage	4 373	5 631	7 332	9 163	10 927

P : prévisionnel

- La marge en intérêts

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
PFM de l'Ex en cours	4 892	5 965	7 366	9 118	10 976
Charges Financières	2 635	2 909	3 193	3 922	5 099
Marges en Intérêts	2 258	3 056	4 173	5 196	5 878

P : prévisionnel

L'analyse des deux dernières composantes à savoir le Produit Net d'Affecturage et la Marge en Intérêts, nous permet de déduire que le PNA est composé en moyenne de : 43,57% de commissions d'Affecturage et 54,66% de la marge d'intermédiation.

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Commissions d'Affecturage	1 980	2 475	3 094	3 867	4 834
Marges en Intérêts	2 258	3 056	4 173	5 196	5 878
Autres Revenus	135	100	65	100	215
Produits Nets d'Affecturage	4 373	5 631	7 332	9 163	10 927

P : prévisionnel

En termes de proportion, le tableau suivant retrace la composition prévisionnelle du PNA pour les cinq années à venir.

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Commissions d'Affecturage	45%	44%	42%	42%	44%
Marges en Intérêts	52%	54%	57%	57%	54%
Autres Revenus	3%	2%	1%	1%	2%
Produits Nets d'Affecturage	100%	100%	100%	100%	100%

P : prévisionnel

7.2.2.4. Les provisions sur les créances classées

L'objectif primordial de la Société est de réduire le ratio de créances classées pour atteindre en 2014 un ratio de 12% de l'encours financier avec un taux de couverture minimum de 80%. Quant aux dotations ou aux reprises, elles se mesurent comme suit :

- Pour les dotations : le coût du risque (les créances impayées) est égal à 0,5% du montant à recouvrer.

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Recouvrement Annuel	176 553	211 507	264 375	330 469	413 086
Taux	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%
Créances Impayées	883	1 058	1 322	1 652	2 065

P : prévisionnel

- Et pour les reprises : les cadences de recouvrement des créances en contentieux et des créances impayées sont comme suit :

Créances Impayés

La cadence de recouvrement est égale à 25% annuellement à partir de l'exercice 2010.

Quant à l'année 2009, les créances impayées qui s'élèvent à 621mD seront récupérées sur 4 ans à concurrence de 80% environ soit 126 mD par an.

(En mD)

Créances Impayées		Année de recouvrement					
Année	Montant	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
2009	621	-	126	126	126	126	
2010p	883		-	221	221	221	221
2011p	1 058			-	265	265	265
2012p	1 322				-	330	330
2013p	1 652					-	413
2014p	2 065						-
Total		-	126	347	612	942	1 229

P : prévisionnel

Créances en contentieux

Le montant des créances en contentieux s'élève à 14.912 mD. Le recouvrement de ces créances se résume dans le tableau suivant :

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Taux de recouvrement	5%	5%	10%	5%	0%
Montant recouvré	746	746	1 491	746	-

P : prévisionnel

Ainsi, le total de recouvrement des créances impayées de l'année et des créances en contentieux se présente comme suit :

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Créances Impayées	126	347	612	942	1 229
Créances en Contentieux	746	746	1 491	746	-
Total	872	1 093	2 103	1 688	1 229

P : prévisionnel

En résumé, les dotations et / ou les reprises annuelles sont comme suit :

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Dotations	883	1 058	1 322	1 652	2 065
Reprises	872	1 093	2 103	1 688	1 229
Dotations Nettes (+)/Reprises Nettes (-)	11	-35	-781	-35	837

P : prévisionnel

7.2.2.5. Les Frais généraux

En optant pour une politique de maîtrise de ses charges, Unifactor vise l'amélioration continue de son coefficient d'exploitation dans l'objectif d'atteindre des normes acceptables.

Pour ce faire, Unifactor a lié le niveau des frais généraux par le niveau d'activité en fixant les objectifs à atteindre en matière de coefficient d'exploitation. Ainsi, ce dernier est fixé comme suit :

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Produits Net d'Affacturage	4 373	5 631	7 332	9 163	10 927
Coefficient d'Exploitation (hors amortissements)	52,60%	47,41%	40,32%	36,34%	33,76%
Frais Généraux	2 300	2 670	2 956	3 330	3 689

P : prévisionnel

7.2.2.6. Les résultats d'exploitation

A compter de l'exercice 2010, Unifactor renoue avec les résultats positifs. En effet les résultats prévisionnels d'exploitation avant impôts sont comme suit :

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Total des revenus	7 007	8 540	10 525	13 085	16 025
Charges Financières Nettes	2 635	2 909	3 193	3 922	5 099
Produit Net d'Affacturage	4 373	5 631	7 332	9 163	10 927
Charges Opératoires	2 567	2 893	3 194	3 544	3 932
Résultats d'exploitation Avant Dotations & Reprises	1 805	2 738	4 138	5 619	6 995
(+) Dotations / (-) Reprises	11	-35	-781	-35	837
Résultats d'exploitation	1 795	2 773	4 919	5 655	6 159

P : prévisionnel

7.2.2.7. Impôts sur les sociétés

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement d'un impôt effectif au taux de 20%.

Les investissements financiers consistent dans le placement chez les SICAR soit dans la souscription à leur capital, soit un placement dans un fonds à capital risque.

Par ailleurs et compte tenu des résultats déficitaires des deux exercices 2007 et 2008, le report déficitaire au 31/12/2009 qui est de 4.404 mD sera pris en compte lors du calcul de l'impôt.

(En mD)

Désignations	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Résultats avant impôt	1 795	2 773	4 919	5 655	6 159
Reports déficitaires	-4 404	-2 609	0	0	0
Résultats après reports déficitaires	-2 609	165	4 919	5 655	6 159
Réinvestissement	0	0	2 000	2 300	2 640
Résultats après reports - Réinvestissement	-2 609	165	2 919	3 355	3 519
Impôt sur les Bénéfices	35	33	984	1 131	1 232

P : prévisionnel

7.3. Les états financiers prévisionnels 2010 - 2014

7.3.1. Bilans prévisionnels

(En mD)

ACTIFS	2009	2 010p	2 011p	2 012p	2 013p	2 014p
Actifs non courants						
Immobilisations Brutes	1 913	1 687	1 887	2 087	2 287	2 487
Moins: Amortissement	-766	-550	-697	-849	-999	-1 169
Immobilisations Nettes	1 148	1 137	1 190	1 238	1 288	1 318
Immobilisations Financières	2 776	2 700	2 000	1 300	2 000	4 300
Autres actifs non courants	35	40	120	200	280	360
Total Actifs non courants	3 958	3 877	3 310	2 738	3 568	5 978
Actifs courants						
Affacturation et comptes rattachés	78 354	80 331	93 789	109 883	130 942	158 146
Moins: Provisions	-12 744	-12 754	-12 719	-11 938	-11 902	-12 739
Net	65 610	67 577	81 071	97 946	119 039	145 407
Autres actifs courants	947	40	120	200	280	360
Placements et autres actifs financiers	0	1 437	1 614	1 385	1 656	2 252
Liquidités et équivalents de liquidités	153	0	0	0	0	0
Total Actifs courants	66 710	69 054	82 804	99 531	120 975	148 019
TOTAL ACTIFS	70 669	72 932	86 114	102 269	124 542	153 996
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
Capitaux propres						
Capital	10 000	15 000	15 000	20 000	20 000	20 000
Réserves	2 132	2 141	2 141	2 141	2 141	2 141
Résultats reportés	- 4 679	- 4 404	- 2 644	96	2 031	4 555
Modifications Comptables	-1 090	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 365	1 760	2 740	3 935	4 524	4 927
Capitaux propres avant affectation	7 729	14 497	17 237	26 172	28 696	31 623
Passifs						
Passifs non courants						
Emprunts Obligataires	8 000	12 000	24 000	32 000	38 000	40 000
CMT	256	0	1 200	1 008	816	624
Fonds de Garantie	10 340	10 340	11 723	13 776	16 367	19 758
Provisions	235	235	235	235	235	235
Total passifs non courants	18 831	22 575	37 158	47 019	55 418	60 617
Passifs courants						
Adhérents et comptes rattachés	5 070	-	-	-	-	-
Autres passifs courants	2 997	6 916	7 043	7 845	8 562	11 165
Concours bancaires et autres passifs financiers	36 041	28 944	24 676	21 232	31 868	50 590
Total passifs courants	44 109	35 860	31 719	29 078	40 429	61 756
Total des passifs	62 940	58 435	68 877	76 096	95 847	122 373
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	70 669	72 932	86 114	102 269	124 542	153 996

P : prévisionnel

7.3.2. Etats de résultats prévisionnels

(En mD)

Désignations	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
REVENUS DE FACTORING						
Commission d'Affacturage	2 110	1 980	2 475	3 094	3 867	4 834
Commission d'Affacturage Avec Recours	2 110	1 980	2 475	3 094	3 867	4 834
Commission de Financement	3 529	4 892	5 965	7 366	9 118	10 976
Produit Financier	3 529	4 892	5 965	7 366	9 118	10 976
Autres Revenus	78	135	100	65	100	215
Produit de Placement	78	135	100	65	100	215
Total Revenu	5 716	7 007	8 540	10 525	13 085	16 025
CHARGES DE FINANCEMENT						
Charges d'emprunts Obligataires	1 336	989	1 460	2 107	2 636	3 056
Commissions d'Aval	38	21	0	0	0	0
Charges de Financement	654	1 609	1 383	1 016	1 224	1 992
Intérêt CMT	25	16	66	70	61	51
Charges Financières Nettes	2 053	2 635	2 909	3 193	3 922	5 099
Produit Net d'Affacturage	3 663	4 373	5 631	7 332	9 163	10 927
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Frais Généraux*	2 553	2 300	2 670	2 956	3 330	3 689
Amortissement	434	267	223	238	214	243
Charges Opératoires	2 987	2 567	2 893	3 194	3 544	3 932
Provisions	-695	11	-35	-781	-35	837
Dotations	621	883	1 058	1 322	1 652	2 065
Reprises	-1 317	-872	-1 093	-2 103	-1 688	-1 229
Total Charges de Fonctionnement	2 292	2 578	2 858	2 413	3 508	4 769
RESULTATS AVANT IMPOT	1 371	1 795	2 773	4 919	5 655	6 159
Reports déficitaires	-5 775	-4 404	-2 609	0	0	0
Résultats après reports déficitaires	-4 404	-2 609	165	4 919	5 655	6 159
Reinvestissement	0	0	0	2 000	2 300	2 640
B-R	-4 404	-2 609	165	2 919	3 355	3 519
Impôt sur les Bénéfices	6	35	33	984	1 131	1 232
RESULTAT PREVISIONNEL	1 365	1 760	2 740	3 935	4 524	4 927
Effet de Modification Comptable	-471	0	0	0	0	0
RESULTATS APRES MODIF COMPT	894	1 760	2 740	3 935	4 524	4 927

P : prévisionnel

*Y compris frais de personnel

7.3.3. Etats de flux de trésorerie prévisionnels

(En mD)

DESIGNATIONS	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation						
Encaissement reçus des Tirés	134 766*	176 542	211 542	265 156	330 504	412 249
Financement des adhérents	-147 813	-172 770	-214 521	-267 932	-335 019	-418 775
Encaissements provenant des crédits à court terme	32 145	0	0	0	0	0
Remboursement des crédits à court terme	-14 200	0	0	0	0	0
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	-2 696	-2 664	-3 797	-4 185	-5 296	-4 593
Intérêts payés	-2 689	-2 683	-2 527	-2 902	-3 732	-4 913
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-487*	-1 575	-9 304	-9 864	-13 543	-16 031
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Encaissement provenant de la cession d'immobilisation corp. et incorp.						
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation corp et incorp	-120	-200	-200	-200	-200	-200
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières					-2 000	-2 300
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		0	700	700	1 300	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-120	-200	500	500	-900	-2 500
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement						
Encaissement suite à l'émission d'actions	0	5 000	0	5 000	0	0
Dividendes et autres distributions					-2 000	-2 000
Encaissement provenant des emprunts	0	10 000	21 200	20 000	20 000	20 000
Décaissement provenant des emprunts	-8 128	-8 128	-6 128	-8 128	-12 192	-14 192
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	-8 128	6 872	15 072	16 872	5 808	3 808
Variation de la Trésorerie	-8 735*	5 097	6 268	7 508	-8 635	-14 723
Trésorerie début d'exercice	-1 234	-27 913**	-22 816	-16 548	-9 040	-17 676
Trésorerie fin d'exercice	-9 969*	-22 816	-16 548	-9 040	-17 676	-32 398
Variation de la Trésorerie	-8 735*	5 097	6 268	7 508	-8 635	-14 723

P : prévisionnel

* Chiffres erronés (cf Note rectificative page 102)

** Ce montant est calculé comme suit :

Trésorerie fin de Période 2009	+	Billets de Trésorerie au 31/12/2009	+	Mobilisation de créances professionnelles	=	Trésorerie début d'exercice 2010
-9 969		-15 900		-2 044		-27 913

7.3.4. Cash-flow prévisionnels

(En mD)

DESIGNATION	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Résultat net (avant modif comptables)	1 365	1 760	2 740	3 935	4 524	4 927
Dotation nette aux amortissements et provisions	434	267	223	238	214	243
Dotation aux provisions aux comptes d'affacturage	621	883	1 058	1 322	1 652	2 065
Reprises sur provisions aux comptes d'affacturage	-1 317	-872	-1 093	-2 103	-1 688	-1 229
Cash flow prévisionnel	1 104	2 038	2 929	3 392	4 702	6 007

P : prévisionnel

7.3.5. Indicateurs de gestion et indicateurs propres aux sociétés de factoring

Indicateurs de gestion

(En mD)

Désignation	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Actifs non courants	3 958	3 877	3 310	2 738	3 568	5 978
Actifs courants	66 710	69 054	82 804	99 531	120 975	148 019
Total Bilan	70 669	72 932	86 114	102 269	124 542	153 996
Total des Passifs	62 940	58 435	68 877	76 096	95 847	122 373
Passifs non courants	18 831	22 575	37 158	47 019	55 418	60 617
Passifs courants	44 109	35 860	31 719	29 078	40 429	61 756
Capitaux propres avant résultat	6 363	12 737	14 497	22 237	24 172	26 696
Capitaux propres avant affectation du résultat	7 729	14 497	17 237	26 172	28 696	31 623
Résultat net	1 365	1 760	2 740	3 935	4 524	4 927
Frais généraux (y compris frais de personnel)	2 553	2 300	2 670	2 956	3 330	3 689
Frais d'exploitation (charges opératoires)	2 987	2 567	2 893	3 194	3 544	3 932
Charges financières nettes	2 053	2 635	2 909	3 193	3 922	5 099
Résultat d'exploitation	1 371	1 795	2 773	4 919	5 655	6 159

P : prévisionnel

Indicateurs propres au secteur de factoring

(En mD)

Désignation	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Produit net d'affacturage	3 663	4 373	5 631	7 332	9 163	10 927
Provisions du compte affacturage	12 744	12 754	12 719	11 938	11 902	12 739
Affacturage et comptes rattachés	78 354	80 331	93 789	109 883	130 942	158 146
D° aux provisions pour comptes affacturage	621	883	1 058	1 322	1 652	2 065

P : prévisionnel

Calcul de l'encours de financement

(En mD)

Désignation	2009	2 010p	2 011p	2 012p	2 013p	2014p
Affacturage et comptes rattachés	78 354	80 331	93 789	109 883	130 942	158 146
Compte courant adhérents	5 070	-	-	-	-	-
Fonds de garantie	10 340	10 340	11 723	13 776	16 367	19 758
Engagement hors bilan Import						
Encours de financement	75 303*	69 991	82 066	96 107	114 575	138 388

P : prévisionnel

*calculé suivant le rapprochement des engagements (cf rapprochement encours de financement et encours comptable page 63)

7.3.6. Ratios prévisionnels

Désignation	2009	2010p	2011p	2012p	2013p	2014p
Ratios de structure						
Actifs non courants / total bilan	5,60%	5,32%	3,84%	2,68%	2,86%	3,88%
Actifs courants / total bilan	94,40%	94,68%	96,16%	97,32%	97,14%	96,12%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	9,00%	17,46%	16,84%	21,74%	19,41%	17,34%
Passifs non courants / Total bilan	26,65%	30,95%	43,15%	45,98%	44,50%	39,36%
Passifs courants / Total bilan	62,42%	49,17%	36,83%	28,43%	32,46%	40,10%
Total des passifs / Total bilan	89,06%	80,12%	79,98%	74,41%	76,96%	79,47%
Ratios de gestion						
Résultat d'exploitation / Produits nets d'affacturage	37,44%	41,06%	49,25%	67,09%	61,71%	56,37%
Coefficient d'exploitation (charges opératoires hors amt / Produits nets d'affacturage)	69,70%	52,60%	47,41%	40,32%	36,34%	33,76%
Ratios de rentabilité						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat)	21,46%	13,82%	18,90%	17,70%	18,71%	18,46%
ROA (Résultat net/ total bilan)	1,93%	2,41%	3,18%	3,85%	3,63%	3,20%
Résultat net / produits nets d'affacturage	37,28%	40,26%	48,66%	53,67%	49,37%	45,09%
Produits nets d'affacturage / total bilan	5,18%	6,00%	6,54%	7,17%	7,36%	7,10%
Ratios propres aux sociétés de factoring						
Produits nets d'affacturage / Capitaux propres avant affectation du résultat	47,39%	30,16%	32,67%	28,02%	31,93%	34,55%
Créances classées / Encours total	20,18%	23,59%	20,08%	16,33%	13,67%	11,92%
Couverture / Créances douteuses	83,86%	77,24%	77,20%	76,06%	76,00%	77,22%

P : prévisionnel

7.3.7. Avis des Commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2010 à 2014

CABINET MS LOUZIR

Member of Deloitte Touche Tohmatsu

Immeuble SOLARIS - Etage 4
Rue du Lac d'Annecy
1053, Les Berges du Lac - Tunis - Tunisie
Tél : (216) 71 862 480 - Fax : (216) 71 862 437

FMBZ-KPMG TUNISIE

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Rue Lac Echkel – Les berges du Lac
1053, Les Berges du Lac - Tunis - Tunisie

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2010 à 2014

Nous avons examiné les données prévisionnelles de la société Union Factoring pour la période allant de 2010 à 2014 dans le cadre du prospectus d'émission d'emprunt obligataire (telles qu'annexées au présent avis). Les prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 22 Septembre 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche
Tohmatsu

Mohamed LOUZIR



FMBZ-KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA

ZAMMOURI



Bulletins de souscription

SOCIETE « UNION DE FACTORING »

Société Anonyme au capital de 15 000 000 dinars
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1004 Tunis
Registre du Commerce n : B134582000

Objet social : La société a pour objet la pratique des opérations de factoring qui porte sur le transfert des créances commerciales de leurs détenteurs à un Factor qui garantit le risque client de ses adhérents, finance les créances commerciales à court terme et gère le compte client de ses adhérents .

Union de Factoring est notée « BB » à long terme avec perspective d'évolution Stable, et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/07/2010

Emprunt Obligataire «UNIFACTOR 2010»

De 10 000 000 Dinars divisé en 100 000 obligations de 100 Dinars chacune

Emis par Appel Public à l'Epargne

Taux d'intérêt : TMM+1% et/ou 5,5% brut l'an

Durée : 5 ans

Remboursement annuel constant à partir de la première année

La présente émission est notée « BB (tun) » à long terme avec perspective d'évolution « stable » par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/09/2010.

Décision de l'AGO du 22 /06/2004

Délibération du Conseil d'Administration du 19/02/2010

Visa du Conseil du Marché Financier N° 1.0 - 0.7.2.9 du 3.1 DEC. 2010

Notice Légale publiée au JORT n° 3 du 06/01/2011

BULLETTIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1)	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mr		
Nationalité :	Pièce d'identité : (1)			<input type="checkbox"/> CIN	<input type="checkbox"/> Carte de séjour	<input type="checkbox"/> Passeport
N°	Délivrée le:	à	Profession/activité			
Adresse :		Code postal :	Pays :		Tél :	

Agissant pour le compte : (1)	<input type="checkbox"/> De moi même	<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:	<input type="checkbox"/> Tuteur	<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du	et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.
-------------------------------	--------------------------------------	--	---------------------------------	--	---

Identité du mandant :				
Personne physique : (1)	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :				Raison Sociale
Pièce d'identité : (1)	<input type="checkbox"/> CIN	<input type="checkbox"/> Carte de séjour	<input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C.....
N°	Délivrée le:	à	Profession /activité :	
Adresse :		Code postal :	Pays :	Tél :

Déclare (ons) souscrire à (2) :

_____ Obligations nominatives de l'emprunt « UNIFACTOR 2010 » à taux fixe 5,5%

_____ Obligations nominatives de l'emprunt « UNIFACTOR 2010 » à taux variable TMM+ 1 %

au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique en intérêts à partir du 04/02/2011 et remboursables par un cinquième annuellement, soit le 4 février de chaque année, à raison de 20 Dinars par obligation majorés des intérêts annuels échus correspondants calculés au (1) :

Taux fixe de 5,5% et/ou Taux variable TMM+ 1%

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

En espèces

Par chèque n° du Tiré sur Agence

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence.....

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites,

soit (2) : obligations à taux fixe

..... obligations à taux variable.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) en (1) gestion libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (4)



1) Cocher la case correspondante

2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

3) Indiquer le nom du dépositaire

4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

COPIE

SOCIETE « UNION DE FACTORING »

Société Anonyme au capital de 15 000 000 dinars
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1004 Tunis
Registre du Commerce n : B134582000

Objet social : La société a pour objet la pratique des opérations de factoring qui porte sur le transfert des créances commerciales de leurs détenteurs à un Factor qui garantit le risque client de ses adhérents, finance les créances commerciales à court terme et gère le compte client de ses adhérents.

Union de Factoring est notée « BB » à long terme avec perspective d'évolution Stable, et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/07/2010

Emprunt Obligataire «UNIFACTOR 2010»

De 10 000 000 Dinars divisé en 100 000 obligations de 100 Dinars chacune

Emis par Appel Public à l'Épargne

Taux d'intérêt : TMM+1% et/ou 5,5% brut l'an

Durée : 5 ans

Remboursement annuel constant à partir de la première année

La présente émission est notée « BB (tun) » à long terme avec perspective d'évolution « stable » par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/09/2010.

Décision de l'AGO du 22 /06/2004

Délibération du Conseil d'Administration du 19/02/2010

Visa du Conseil du Marché Financier n° 10-0729 du 31 DEC. 2010

Notice Légale publiée au JORT n°3 du 06/01/2011

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1)	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mr		
Nationalité :	Pièce d'identité : (1)			<input type="checkbox"/> CIN	<input type="checkbox"/> Carte de séjour	<input type="checkbox"/> Passeport
N°	Délivrée le: / /		à	Profession/activité		
Adresse :		Code postal :		Pays :		Tél :

Agissant pour le compte : (1)	<input type="checkbox"/> De moi même	<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:
	<input type="checkbox"/> Tuteur	<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :					
Personne physique : (1)	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :	
Nom & prénom :				Raison Sociale	
Pièce d'identité : (1)	<input type="checkbox"/> CIN	<input type="checkbox"/> Carte de séjour	<input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C.	
N°	Délivrée le:		à	Profession/activité :	
Adresse :		Code postal :		Pays :	Tél :

Déclare (ons) souscrire à (2) :

..... Obligations nominatives de l'emprunt « UNIFACTOR 2010 » à taux fixe 5,5%
..... Obligations nominatives de l'emprunt « UNIFACTOR 2010 » à taux variable TMM+ 1 %
au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique en intérêts à partir du 04/02/2011 et remboursables par un cinquième annuellement, soit le 4 février de chaque année à raison de 20 Dinars par obligation majorés des intérêts annuels échus correspondants calculés au (1) :

Taux fixe de 5,5% et /ou Taux variable TMM+ 1%

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'emprunt sus-indiqué et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

En espèces

Par chèque n° du Tiré sur Agence

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites,

soit (2) : obligations à taux fixe

..... obligations à taux variable.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) en (1) gestion libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (4)

1) Cocher la case correspondante

2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)

3) Indiquer le nom du dépositaire

4) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

